QUARANTIÈME ANNÉE N° 11979 — MERCREDI 3 AOUT 1983

Les conséquences d'une guerre nucléaire « totale » :

Un milliard de morts un milliard de blessés

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 8,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Éclaircie au Salvador

Les conservateurs sont souvent mieux placés que les libéraux pour engager des négociations avec leurs adversaires les plus résolus. Une nouvelle preuve en est apportée avec la mission de M. Richard Stone en Amérique centrale. A l'issue de plusieurs déplacements dans la région, l'envoyé spécial de M. Reagan a finalement, et pour la première fois, rencontré officiellement un représentant qualifié des groupes d'opposition armés du Salvador.

L'entrevue a eu lieu à Bogota grâce à la médiation du président colombien Belisario Betancur, qui reçoit ce mardi 2 août M. Claude Cheysson, et dont l'action au sein du groupe de Contadora en faveur d'une solution pacifique en Amérique centrale mérite décidément d'être saluée.

Ce premier contact entre l'administration Reagan et les insurgés salvadoriens est un événement car il annonce d'autres rencontres, plus approfondies, entre les Américains et les rebelles salvadoriens d'une part, et entre les chefs de la guérilla salvadorienne et les autorités de San-Salvador d'autre part. La commission de paix salvadorienne, nommée par le président Magana, a déjà en effet répondu favorablement à une demande de « contact » présentée par les dirigeants des mouvements révolutionnaires.

Il y a plusieurs mois que ceux-ci insistent sur leur volonté de négociation, et ils avaient multiplié, jusqu'alors sans succès, leurs propositions de rencontres sans conditions. Le rendez-vous de Bogota s'explique sans doute du côté américain par plusieurs raisons. Les Etats-Unis paraissent maintenant convaincus qu'une solution militaire de la crise salvadorienne est peu probable, sauf à imaginer un engagement armé direct et important de troupes de combat américaines.

Cette hypothèse n'est pas totalement exclue par M. Reagan, qui vient de renforcer spectaculairement le dispositif militaire des Etats-Unis en Amérique centrale, mais n'est pas acceptée — c'est le moins qu'on puisse dire — par l'opinion et le Congrès des Etats-Unis. M. Robert H. Michel, leader de la minorité républicaine à la Chambre des représentants et pourtant l'un des principaux défenseurs de la politique Reagan en Amérique centrale, s'oppose catégoriquement maintenant à l'accroissement projeté du nombre des « conseillers » militaires américains au Salvador.

M. Reagan manie très classiquement la carotte et le bâton. Il estime que les dernières, et importantes, concessions nicaraguayennes et cubaines s'expliquent en partie par sa démonstration de force. Il accuse M. Carter d'avoir « perdu » le Nigaragua en 1979. Il entend bien, lui, ne pas « perdre » le Salvador, à la veille de la campagne présidentielle. Il compte apparemment atteindre cet objectif par des moyens militaires, si nécessaire, ou politiques, si possible.

Cette éclaircie est en tout cas de bon augure pour un petit pays saigné à blanc depuis quatre ans. Ce n'est bien sûr qu'un premier pas. Les insurgés veulent négocier sur l'ensemble du problème salvadorien et non pas seulement sur leur éventuelle participation aux prochaines élections, comme le souhaitent Washington et San-Salvador. Mais il n'y a pas de négociations sans obstacles. Une amorce de règlement du drame salvadorien contribuerait beaucoup à une détente générale en Amérique centrale, et M. Reagan devrait être encouragé, de tous les côtés, dans ses bonnes intentions actuelles.

Les Occidentaux vont aider le gouvernement tchadien

Pour faire face aux bombardements libyens les États-Unis vont, comme la France livrer de l'armement anti-aérien aux autorités de N'Djamena

Après la France, les États-Unis ont annoncé, lundi 1er août dans la soirée, qu'ils allaient livrer des armes anti-aériennes au président Hissène Habré à la suite de l'« *intervention flagrante* » de la Libye aux côtés des rebelles tchadiens. Sur place, selon N'Djamena, Faya-Largeau a de nouveau subi des raids aériens ce mardi, mais moins intenses que les deux jours précédents. Pour sa part, Tripoli nie toute intervention militaire dans le nord tchadien et considère que les combats dans cette région « *menacent la sécurité et l'intégrité* » de son territoire.

Lundi après-midi, M. Max Gallo avait déclaré que Paris allait, « *dans le cadre des accords signés avec le Tchad en 1976, adapter son soutien logistique à la nature du combat* ». Autrement dit, tout en refusant à N'Djamena l'intervention aérienne directe réclamée dimanche par le président Habré, la France va lui livrer de l'armement anti-aérien, geste jugé « *très encourageant* » par M. Miskine, ministre tchadien des affaires étrangères, qui n'en a pas moins réitéré la demande de son gouvernement de voir « *des avions français prendre en chasse les bombardiers libyens dans l'espace aérien tchadien* ».

Peu après Paris, Washington a annoncé consentir un effort identique à celui de la France en faveur de M. Hissène Habré afin de lui permettre « *de se défendre contre les attaques continues des avions de guerre libyens* ». On ignore toutefois la nature du matériel offert par les États-Unis à la suite de consultations avec Paris et ses alliés africains.

La situation sur le terrain semble, pour l'instant, justifier la prudence des deux capitales occidentales. Les informations sur les combats de Faya-Largeau demeurent à la fois confuses et contradictoires. Certaines d'entre elles assurent que, lors de la reprise de la palmeraie samedi, les rebelles auraient subi de « *lourdes pertes* ». D'autres indiquent que, grâce aux raids libyens, ils ont pu se replier en bon ordre et se regrouper en vue d'une éventuelle contre-offensive.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

Les banques centrales contre la hausse du dollar

Les instituts d'émission japonais, allemand et américain interviennent ensemble pour casser la spéculation

Le dollar a fléchi mardi 2 août sur les marchés des changes, son cours revenant à Paris de 8,0248 francs à 8 francs environ et de 2,6735 deutschemarks à 2,6620 à Francfort. Cette baisse a été provoquée par une intervention concertée de la Réserve fédérale américaine, de la Banque centrale du Japon et de la Bundesbank qui, fait significatif, l'a mentionné dans un communiqué.

En agissant ainsi, les autorités monétaires cherchent manifestement à casser une spéculation qui, ces dernières semaines, avait fait flamber la devise américaine. Le but sera-t-il atteint ? Le fait que la Réserve fédérale ait participé à l'opération pourrait avoir un effet dissuasif et sera sans doute accueilli favorablement à Paris qui avait été à l'origine d'un document recommandant ces interventions.

Sur le fond toutefois, le problème de la hausse récente du dollar et de ses conséquences sur l'économie française reste posé.

Au ministère de l'économie et des finances, si l'on ne cache pas l'irritation — le mot est faible — que provoque l'attitude de l'administration américaine rendue responsable de la flambée des cours du dollar, et les difficultés qu'elle entraîne pour l'économie française et l'économie mondiale, on se refuse à sombrer dans le catastrophisme.

En premier lieu parce que les experts de la rue de Rivoli estiment — avec les précautions d'usage dans un domaine où l'art du pronostic est pour le moins délicat — que la hausse de la devise américaine ne saurait continuer longtemps au rythme qu'elle a connu ces dernières semaines. En second lieu parce que l'on constate que, dans cette tourmente monétaire, le franc se comporte fort honorablement. Enfin parce qu'on estime que les mesures adoptées en mars pour accompagner la troisième dévaluation du franc commencent à porter leur fruits comme en témoignent le ralentissement de l'inflation et la réduction du déficit commercial au deuxième trimestre.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 17.)

Baccalauréat La cuvée 83

Sélection plus sévère chez les techniciens

Le ministre de l'éducation nationale a rendu publics ce mardi 2 août les résultats statistiques du baccalauréat dont les épreuves ont eu lieu en juin dernier.

Le taux d'admission — 63,5 % des candidats présentés — marque une légère baisse par rapport à 1982 (64,9 %). En revanche, il est comparable à celui de 1981 (63,3 %). On compte, en outre, davantage de diplômés que l'an dernier, puisque sur 386 041 candidats à la session de juin 1983, c'est-à-dire 4 % de plus, 245 119 ont obtenu le diplôme.

La tendance à une faible diminution du taux de réussite est sensiblement la même pour les résultats du baccalauréat d'enseignement général et pour ceux du baccalauréat de technicien.

Le nombre de candidats au baccalauréat de technicien avait cependant nettement augmenté, avec 9 % de plus de jeunes qui se sont présentés aux épreuves, tandis que le baccalauréat d'enseignement général avait attiré seulement 1,7 % de candidats en plus. L'échelonnement des taux de réussite selon les séries, toujours important, est favorable comme chaque année aux mathématiciens (il y a par exemple trois quarts de reçus en série C, mathématiques et sciences physiques). Toutefois, dans cette série C, le nombre de candidats, le taux de réussite et donc le nombre d'admis diminuent nettement (30 934 contre 33 396 en 1982).

A l'inverse, la proportion de reçus continue sa progression chez les économistes et les scientifiques. Les baccalauréats de technicien sont, dans l'ensemble, toujours plus sélectifs : 57,9 % d'admis pour l'ensemble des séries F (secteur industriel) et même 56,8 % seulement pour la série H (informatique). Cette année, les techniciens représentent près de 30 % du total des bacheliers.

(Lire l'ensemble des résultats page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Silence

On s'inquiète du silence des intellectuels de gauche. Mais il y a, en ce moment, un silence plus troublant, pesant et quasiment insupportable, c'est celui des ténors de l'opposition.

Quoi, pas de polémiques, pas de paroles assassines, pas de dénonciations ? Rien à dire ?

Bien sûr, ils sont en vacances, qui dans son château, qui dans sa fermette, tous au soleil. Mais ils ne chôment pas. Ils réfléchissent. Ils engrangent des citations. Dans le silence de leur brève retraite, ils peaufinent ces « petites phrases », ces substantifs rares et ces qualificatifs choisis qui, comme les colchiques, annonceront bien assez tôt la fin de l'été.

BRUNO FRAPPAT.

Impossible d'accueillir de nouveaux immigrants

nous déclare Mme Georgina Dufoix

Un conseil interministériel examine, le 2 août, de nouvelles mesures destinées à contrôler et à organiser l'immigration qui devraient faire l'objet, le lendemain, d'une communication au conseil des ministres. Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires sociales, nous expose la politique du gouvernement.

« Le 10 mai 1981, le changement de pouvoir en France avait rempli d'espoir les travailleurs étrangers. A présent, le gouvernement semble durcir son attitude, en annonçant une plus grande fermeté à l'égard des nouveaux immigrés. N'y a-t-il pas antinomie entre la générosité d'hier et la « Realpolitik » d'aujourd'hui ?

— Il n'y a pas antinomie entre l'espoir et la fermeté. Pour que l'espoir des immigrés et de leurs familles puisse se réaliser, il faut en définir les limites. Ces limites, les voici. Il y a en France quatre millions trois cent mille étrangers. Quelque 70 % d'entre eux sont établis sur notre territoire depuis plus de dix ans. Ils ont travaillé pour eux, mais aussi pour notre pays, ils s'y sont fixés, ils ont eu des enfants, et la plupart n'envisagent pas de regagner leur patrie d'origine. D'autres, en revanche, souhaitent rentrer chez eux, et il n'est pas question, bien sûr, de les en empêcher. Cette situation d'ensemble représente pour la France certaines responsabilités, certaines difficultés, qu'il ne faut pas nous dissimuler en cette période de chômage et de crise économique.

» Je dis très nettement que cette crise, le souci d'alléger le sort des immigrés et de leurs familles, celui d'améliorer leurs conditions de cohabitation avec les Français, commandent une plus grande rigueur, une maîtrise totale des flux migratoires. Il doit être clair que la France ne peut plus ouvrir ses frontières à de nouveaux immigrants. Il ne s'agit pas là d'un « durcissement », mais d'une évolution vers une politique d'équilibre qui comporte deux volets : d'une part, une meilleure insertion des immigrés installés chez nous, et qui ont des droits aussi bien que des devoirs envers la nation qui les a accueillis ; d'autre part, la fermeté, redisons-le, vis-à-vis des nouveaux candidats à l'immigration. Nous avons, dans un premier temps, légalisé la situation des clandestins...

— L'admission de ces « sans-papiers » n'a-t-elle pas déclenché des effets pervers, avec l'afflux de nouveaux clandestins ?

— J'admets qu'elle a provoqué, parfois, non des effets pervers, comme vous dites, mais de faux espoirs. Avant le 10 mai 1981, il y avait en France de très nombreux clandestins, sans que l'on puisse citer aucun chiffre fiable. Ils occupaient des emplois, dans certains cas depuis plusieurs années, avec la complicité de certains chefs d'entreprise.

Propos recueillis par JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 16.)

La revanche du « Che »

par ANDRÉ FONTAINE

Che Guevara avait disparu depuis près de deux ans, parti se battre, selon ses propres termes, « *dans d'autres sierras du monde* », quand soudain on apprit, en avril 1967, qu'il avait adressé à l'organisation de solidarité tricontinentale de La Havane, un message appelant les Latino-Américains, pour venir en aide au Vietnam — celui du Nord alors en guerre avec les Etats-Unis, — à créer chez eux « *deux, trois, plusieurs Vietnams* ».

Le « Che » n'était pas tout à fait l'inventeur de la formule, puisque Fidel Castro avait employé à peu près la même, quelques mois plus tôt : « *Quand il existera dans le monde cinq ou six Vietnams*, avait-il dit, *les agressions des impérialistes ne suffiront pas à défaire tous les peuples qui combattront pour leur libération.* » Mais il fallait la légende du « Che » pour faire de ce slogan l'étincelle qui, selon le mot de Mao, « *met le feu à la prairie* ».

Cependant, ni la prairie ni la sierra — la montagne — ne prirent feu. Sur le moment, Moscou appréciait peu la tendance qu'avait alors Fidel à lui donner des leçons de révolution. La plupart des P.C. d'Amérique latine contestaient l'opportunité de la lutte armée. En ce même mois d'avril, Guevara, que Régis Debray avait rejoint dans le maquis bolivien, notait dans son journal : « *Notre isolement demeure total. La base paysanne ne bouge pas. Tenue par la peur.* » Il n'y avait pas que la peur. Gérard Chaliand a fait opportunément remarquer que les combattants n'avaient qu'une « *connaissance médiocre du terrain social qu'ils entendaient mobiliser* (...). [Or] *dans le monde indien, écrasé de misère physiologique et profondément destructuré, l'Espagnol — le Blanc — n'éveille que la défiance pour des raisons historiques évidentes* ».

En septembre de cette même année 1967, la nouvelle de la mort du « Che », accueillie avec scepticisme jusqu'à ce que Fidel l'eût confirmée, parut sonner le glas des « nouveaux Vietnams » qu'il avait réclamés. Or voilà qu'aujourd'hui non seulement la presse américaine dénonce, à longueur de colonnes et d'émissions télévisées, la « *vietnamisation* » en cours de l'isthme caraïbe, mais Shimon Pérès, le leader de l'opposition israélienne, écrit, sous un titre énorme, dans le *Times* du 26 juillet : « *Le Liban ne doit pas devenir notre Vietnam.* »

Un dessin repris par *U.S. News* montre l'Oncle Sam en train de s'engluer dans la vase, un pied au Proche-Orient, un pied en Amérique centrale, tandis qu'un spectateur, demeuré sur la terre ferme, s'écrie : « *Heureusement, il n'a que deux pieds !* » C'est le lieu de rappeler que la doctrine militaire américaine écarte depuis longtemps l'idée de mener deux guerres à la fois : « une et demie », à la rigueur...

Les Etats-Unis pourraient-ils d'ailleurs mener ne serait-ce qu'une seule guerre ? De celle qu'ils ont poursuivie, pendant dix ans, au Vietnam et dans laquelle ils ont engagé un moment jusqu'à 540 000 hommes, le peuple américain a, dans sa grande majorité, tiré la conclusion qu'il ne fallait à aucun prix, et où que ce soit, remettre ça.

(Lire la suite page 2.)

Les aveux et les prophéties de Tocqueville

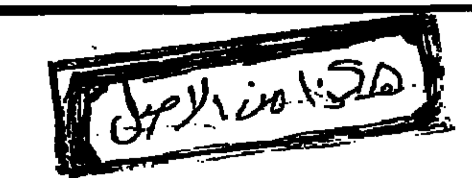
par GILBERT COMTE

Parmi les théoriciens politiques du dix-neuvième siècle, Alexis de Tocqueville se fit la réputation d'un sage, réfractaire par nature au trouble romantisme de son temps. Sa *Démocratie en Amérique* lui attribua dès sa trente-sixième année ce renom flatteur, transformé en magistère par *l'Ancien Régime et la Révolution*. Dans sa perfection, une œuvre publique ne livre jamais entièrement le caractère d'un auteur. La volumineuse correspondance échangée entre Tocqueville et son ami Francisque de Corcelle, de 1835 à 1859, puis quelque trente-trois lettres qu'il envoya sur le tard à la vieille Mme Swetchine suffiraient à l'établir, s'il en fallait vraiment la preuve.

Le docte Alexis montre là un visage inconnu. Sans précautions excessives, il se découvre un rien opportuniste, ambitieux, rageur, amer, drôle, indécis, résolu, prêt aux petites compromissions comme aux grands sacrifices, parfois aveugle, souvent lucide, spirituel, et d'une inlassable activité intellectuelle.

Élu député de Valognes, en 1839, ce gentilhomme cousin de la plus antique noblesse normande se démène comme un diable, au fond de son manoir, pour obtenir un siège au centre gauche, tant « *l'endroit où l'on place son derrière* » lui semble d'une « *importance de premier ordre* » dans l'esprit de ses concitoyens. Sans doute, le métier de politicien l'écœure et le lasse assez vite. Pour l'accomplir, il n'en use pas moins d'une démagogie triviale. Cette faiblesse ennuie chez quelqu'un d'aussi distingué. En même temps, c'est son extrême franchise qui donne un charme profond à sa *Correspondance*.

(Lire la suite page 7.)



Le Monde

idées

D'un chaos à l'autre

Newsweek a récemment publié un article selon lequel le « chaos » universel pourrait bien être une forme d'ordre plus développé. Partant de cette observation, André Fontaine s'était demandé (*le Monde* daté 24-25 juillet) si le chaos des relations internationales, dont il analyse aujourd'hui, avec l'Amérique centrale et le Proche-Orient, deux exemples particulièrement significatifs, ne se trouve pas lui aussi soumis à certaines lois. Son analyse a suscité d'assez nombreuses réactions, généralement approbatrices, sauf à noter que l'étude scientifique du chaos, dont Jean-Louis Bobin précise l'esprit et les finalités, n'est pas, loin de là, une exclusivité américaine, puisque c'est un Français, David Ruelle, il le rappelle lui-même, qui a formulé le concept des *« attracteurs étranges »*. Quant au « Lu » de ce jour, il porte sur un autre aspect du chaos humain : le génocide arménien, qui fut le premier du siècle, auquel répondent aujourd'hui, en cette fin de siècle, des actes de terrorisme en nombre croissant. Gérard Chaliand rend compte du livre qu'Yves Ternon vient de lui consacrer.

La revanche du « Che »

(Suite de la première page.)

Du coup, voici Kissinger prié d'utiliser toutes les ressources de son esprit inventif pour éviter une catastrophe en Amérique centrale. Reagan, qui jalouse sa notoriété, avait pourtant dit de lui, jadis, que son principal titre de gloire était d'avoir *« obtenu le droit de vendre du Pepsi-Cola en Sibérie »*. Pourquoi alors a-t-il été le chercher ? Si l'on en croit *U.S. News*, déjà cité, essentiellement pour attirer l'attention du public américain sur la gravité des problèmes d'une région dont il se désintéresse au point d'ignorer bien souvent où se trouve le Salvador.

L'ancien secrétaire d'État, qui partage les vues pessimistes de Spengler sur le déclin de l'Occident, ne peut pas ne pas être frappé, dans ce cas, de celui des États-Unis, ou du moins de leur capacité d'action armée. Au cours de ce siècle, ils sont intervenus militairement une quarantaine de fois dans l'hémisphère. La dernière fois, c'était à Saint-Domingue, en 1965, dans le but d'éviter que l'antique Hispaniola de Christophe Colomb ne devienne un *« autre Cuba »*. Johnson expédia vingt-trois mille « marines » et parachutistes. Tout le monde s'indigna, à commencer par de Gaulle, mais personne ne fit rien, et la petite République rentra au bercail.

Aujourd'hui, nous voyons Reagan obligé de recourir à des ruses de Sioux et à des concours étrangers pour contourner une Chambre des représentants déterminée à ne le laisser à aucun prix engager le pays dans un engrenage de type vietnamien. Il a défini lui-même le défi : *« La sécurité nationale des États-Unis est en jeu en Amérique centrale. Si nous ne pouvons nous défendre là, nous ne pouvons espérer l'emporter où que ce soit. Notre crédibilité s'effondrerait, nos alliances voleraient en éclats, et la sécurité de notre patrie serait mise en danger. »* Traduit en clair, cela signifie qu'il faut tout faire pour empêcher qu'El Salvador tombe aux mains de guérilleros aux tendances fidélistes de plus en plus avérées.

Le *New York Times* a, on ne peut mieux, résumé la situation à El Salvador : il s'agit d'*« un petit pays, longtemps mal gouverné, dont les faibles dirigeants sont incapables de venir à bout aussi bien de la révolte marxiste que de la contre-terreur de droite »*. La Chambre n'est pas seule hostile à l'envoi de troupes américaines. Le général Meyer, qui vient de prendre sa retraite de président du Comité des chefs d'état-major, a déclaré : *« Je ne vois même pas quelle solution militaire américaine je pourrais proposer pour le moment... La guérilla est basée sur les soucis légitimes du peuple... »*

Quant à Kissinger, à peine avait-il pris ses nouvelles fonctions, qu'il a dit : *« Personne ne doit croire que chaque problème dans le monde est causé seulement ou même peut-être principalement par l'U.R.S.S... Dans beaucoup d'endroits du monde, spécialement dans les régions sous-développées, il existe un besoin de réforme qui a produit des tensions politiques et sociales. »*

Ce n'est pas tout à fait le langage de la Maison Blanche ; qui parle encore du *« plan Marshall pour l'isthme »* dont il avait été question il y a quelques mois ? Reagan a déclaré le plus ouvertement du monde qu'il fallait renverser le régime de Managua, coupable d'alimenter la révolution salvadorienne. Et la C.I.A. a approvisionné largement en armes et en crédits les *« contras »*, les contre-révolutionnaires nicaraguayens venus du Honduras et du Costa-Rica. Le vote de la Chambre des représentants coupant les fonds destinés aux *« contras »* peut être tourné par un veto présidentiel, mais il reflète un état d'esprit répandu.

Bien des raisons de fond justifient un tel vote, quand ce ne serait que le refus du manichéisme élémentaire de Reagan. Il n'empêche qu'il donne un peu trop à Andropov et à ses amis de La Havane et de Managua le sentiment qu'ils n'ont pas à se gêner : l'U.R.S.S., en tout cas, intensifie ses livraisons d'armes au Nicaragua et, à travers lui, aux rebelles salvadoriens. D'où l'inquiétude croissante de Reagan, qui voit déjà l'incendie gagner de proche en proche jusqu'à menacer le canal de Panama et la frontière méridionale des États-Unis.

Pour essayer tout de même de dissuader Andropov et Fidel de tirer parti de la situation, il lui reste à faire du cinéma, ce en quoi il est expert : langage violent, envoi d'une force navale au large du Nicaragua et de soldats au Honduras, et, bien entendu, de temps en temps, propos plus conciliants pour montrer qu'on sait très manier à la fois la carotte et le bâton, etc. Mais le résultat pourrait bien aller à l'opposé de l'objectif cherché.

Castro lui répond sur le même ton, ce qui prouve qu'il ne prend pas ses gros yeux trop au sérieux. Mais toute une partie de l'opinion américaine s'émeut, redoutant que la guerre n'éclate entre le Nicaragua et le Honduras, ce qui permettrait à la Maison Blanche d'invoquer la nécessité de porter assistance à un allié en danger. Ou encore que le président ne cherche à tirer parti de quelque incident, voire à le provoquer, pour surmonter l'allergie de l'opinion à tout envoi de combattants américains. D'autant plus qu'il a eu la malencontreuse idée de répondre à quelqu'un : *« Après tout, vous savez, ils ont fait sauter le Maine »*, voulant dire par là qu'on ne savait pas si les Etats-Unis ne se trouveraient pas un jour obligés de répondre à quelque provocation.

Un château de cartes écroulé

Le *Maine*, c'est ce cuirassé qui explosa en 1898 dans la rade de La Havane, tuant deux cent cinquante-huit Américains et provoquant la guerre avec l'Espagne, d'où devaient sortir l'indépendance de Cuba et des Philippines et l'annexion de Porto-Rico. Aujourd'hui encore, on ne sait pas avec certitude si le sinistre était dû à un accident de chaudière ou à un sabotage. Et personne n'oublie que, pour obtenir l'accord du Congrès à l'envoi de nouveaux soldats au Vietnam, en 1964, le président Johnson a délibérément grossi l'incident dit du golfe du Tonkin.

Rien de surprenant à ce que l'opposition à toute idée d'escalade en Amérique centrale se renforce tant aux États-Unis que chez leurs voisins, notamment au Mexique et au Venezuela, tandis que Moscou profite de l'occasion qui lui est ainsi donnée. Du coup, c'est au « cher Henry » de jouer. Il lui faut vraiment avoir une grande nostalgie du pouvoir et une non moins grande idée de sa personne pour se charger au point d'une telle responsabilité.

Le Proche-Orient, pour les Etats-Unis, est un souci moins... proche. Ils pouvaient croire, en septembre dernier, que c'était arrivé. L'U.R.S.S. avait assisté sans broncher à l'invasion du Liban. Pour négocier les conditions du retrait de ses unités de Beyrouth, Arafat avait accepté de s'en remettre aux bons offices d'un Américain. Il avait transféré son Q.G. en Tunisie, autrement dit dans le plus « occidental » des pays arabes.

Le sommet arabe de Fès avait adopté, avec l'accord du même Arafat et du président syrien Hafez El Assad, un plan de solution du problème du Proche-Orient dont l'inspiration ne paraissait pas incompatible avec celle du plan avancé au même moment par Ronald Reagan : l'O.L.P. n'allait-elle pas jusqu'à envisager de laisser la Jordanie traiter en son nom avec Israël ? La Syrie et l'Etat hébreu se déclaraient d'accord pour un retrait simultané de leurs troupes du Liban. Après sept années de guerre civile ou étrangère, l'élection de Bechir Gemayel puis, après son assassinat, celle de son frère Amine semblaient indiquer que l'heure de la réconciliation nationale avait sonné au Liban.

Ce beau château de cartes, aujourd'hui, est par terre. Le Liban ne sera que très partiellement évacué, et par la seule armée israélienne. La Syrie a renforcé sa position militaire en installant sur son territoire des fusées soviétiques avec leurs servants également soviétiques. Elle ne recule devant rien pour asservir l'O.L.P. à ses desseins. Begin persévère dans son refus de toute négociation avec l'O.L.P., tandis que les incidents se multiplient dans les territoires occupés de Cisjordanie et du Liban.

En même temps, la guerre irano-irakienne fait planer une forte menace sur les approvisionnements en pétrole du monde occidental, voire sur la stabilité des régimes du Golfe. L'Arabie Saoudite, dont la puissance financière n'avait pas peu contribué à maintenir l'équilibre de la région, voit ses rentrées s'effondrer sous l'effet de la diminution des ventes et du prix du pétrole : son commerce extérieur est déficitaire de 10 milliards de dollars. Les États-Unis se sont fait des illusions lorsqu'ils ont pensé, au moment de la conclusion de l'accord israélo-libanais du mois de mai, que l'influence saoudienne suffirait à persuader les Syriens de se retirer de leur zone d'occupation.

Dulles déjà avait cru à la possibilité d'une *pax americana* au Proche-Orient : aujourd'hui, comme alors en son temps, les Soviétiques s'arrangent toujours pour faire comprendre qu'ils ne laisseront pas l'Occident établir son hégémonie sur la région. Shimon Pérès a certainement raison, dans ces conditions, de réclamer qu'Israël poursuive ce qu'il appelle la « désescalade au Liban. » Mais est-il prouvé que la Syrie et derrière elle l'U.R.S.S. y répondraient par une désescalade parallèle ? En tout cas, les États-Unis, menacés d'un Vietnam en Amérique centrale, n'ont certainement aucune envie de s'en coller un autre sur les bras au Proche-Orient. Ils n'ont même pas la ressource de faire appel à Kissinger : il est déjà pris.

La vraie solution, ne serait-ce pas de parler enfin avec Moscou du Proche-Orient, de l'Amérique centrale et du reste ? Certains signes dont on a fait état la semaine dernière dans ces colonnes (1) ne donnent-ils pas à penser qu'Andropov y serait disposé ? Les marchandages planétaires ont beau n'avoir pas grand-chose à voir avec la morale, ils sont tout de même préférables à l'extension continuelle des conflits.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) La France dans la tornade, *le Monde* du 28 juillet 1983.

LU — « LA CAUSE ARMÉNIENNE », D'YVES TERNON

Une synthèse d'une réalité multiforme

IL est regrettable de n'avoir à évoquer les problèmes politiques — à moins qu'ils ne soient d'une immédiate actualité — que s'ils sont relayés par la violence (1). Car la cause arménienne n'est pas, il s'en faut, celle d'un terrorisme aveugle organisé par des groupuscules plus ou moins manipulés. De toute façon, Yves Ternon récuse en bloc le terrorisme, qu'il soit aveugle ou sélectif. La publication de son livre est d'abord une occasion d'en savoir davantage sur les données du problème arménien.

Celui-ci, on le sait, vient du fait que la déportation et la liquidation physique de la population arménienne en 1915-1917, sous l'empire ottoman, ne sont reconnues ni par la Turquie ni par les organisations internationales.

Que diraient les communautés juives si l'Allemagne fédérale continuait depuis 1945 de nier la réalité du génocide ? Si la révolte du ghetto de Varsovie était donnée comme justification de la liquidation finale des juifs ? Si l'ONU faisait la *sourde* oreille ? C'est la situation que connaissent les Arméniens.

Tous les hommes politiques savent que c'est un Etat qui est tenu pour responsables des *« crimes de guerre »*, non un régime, et que ce crime, selon l'ONU, est « imprescriptible ». La position de la Turquie actuelle rejoint celle des Jeunes Turcs. L'ambassadeur de Turquie à Paris écrivait récemment dans les colonnes de ce journal, à propos des Arméniens : *« Une cause inexistante, inventée jadis et ressuscitée aujourd'hui par des actions terroristes. »*

Yves Ternon a d'abord commencé par écrire sur le nazisme. Chirurgien de métier, historien par vocation, il a étudié le national-socialisme sous l'angle de l'usage de la médecine : *Histoire de la médecine SS, le Massacre des aliénés, la Médecine allemande et le National-Socialisme* (2), puis, par une filiation logique, il est passé à l'étude du génocide des Arméniens (3) et a produit sans doute le meilleur ouvrage d'ensemble sur ce problème.

La Cause arménienne complète ses recherches sur la question arménienne au vingtième siècle, puisqu'elle couvre la période qui va de la fin de la première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Ternon comble un vide. Aucun livre en langue française (4) ne traite de façon synthétique d'une réalité aussi multiforme. Il y a des histoires contemporaines qu'on pourrait dire linéaires : celles de la France et des Français par exemple, fondée sur un territoire bien défini et maîtrisé (à l'Alsace-Lorraine près). Au cours de ce siècle, celle des Arméniens est faite d'éclatements : déportation et liquidation en masse, création d'une éphémère République par des nationalistes ayant échappé ou survécu au massacre, tentative de constitution d'un foyer en Cilicie avec l'appui des troupes françaises (1919-1921), qui se retirent devant la vitalité du kemalisme, constitution d'une Arménie soviétisée en 1921. Et dispersion enfin, qui porte les débris d'un peuple ayant subi le premier génocide du vingtième siècle vers les Etats-Unis, la France, le Liban, etc.

Cette histoire violente brasse, à l'échelle d'un peuple numériquement faible, mais particulièrement vivace, en quelques décennies, de l'empire ottoman à l'U.R.S.S., à l'Occident et au Proche-Orient, un espace considérable où s'entrecroisent des hommes politiques et culturels très différents.

Yves Ternon tient la gageure de rendre compte de l'ensemble de ces cheminements, tout en esquissant une histoire critique de la principale formation politique arménienne hors d'U.R.S.S. : la Fédération révolutionnaire arménienne (Dachnak), ainsi que de l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie).

Il établit d'intéressants parallèles entre les deux grands génocides du siècle dirigés contre un groupe ethnique en tant que tel : celui des juifs et celui des Arméniens. Le premier du moins était reconnu. Quant aux *Arméniens, ils ont* très longtemps, il ne faut pas l'oublier, recouru à toutes les procédures légales pour faire entendre leur voix. En vain : les minorités sans Etat n'ont guère de poids.

Certes, le terrorisme qui a ramené l'attention sur la question arménienne ne peut y apporter de réponse. L'une des organisations arméniennes, la fraction dite dure de l'ASALA, vient de commettre à Orly un acte atroce, qui ne peut qu'être condamné sans appel. Cela n'empêche pas de remarquer que le sacrifice des cinq militants de l'Armée révolutionnaire arménienne (ARA) à Lisbonne est d'une tout autre nature, et que les justiciers du génocide ont usé d'un terrorisme sélectif à l'encontre des représentants de l'Etat turc.

Cela, surtout, ne devrait pas faire oublier que les communautés arméniennes qui conservent douloureusement la mémoire collective des massacres ne sont pas responsables de ces actes ni qu'elles désapprouvent des attentats comme ceux d'Orly. Enfin, ne faut-il pas rappeler que l'ONU et les Etats démocratiques ont leur part de responsabilités dans la non-reconnaissance de ce génocide — la France à cet égard ayant été plus courageuse que d'autres ? Les crimes de guerre ne doivent pas être encouragés par le silence. A cet égard, Yves Ternon est de ceux, trop rares, qui combattent pour une norme de moralisation dans les relations internationales. Souhaitons que son livre soit largement lu.

GÉRARD CHALIAND.

★ *La Cause arménienne*. Ed. du Seuil, 312 p., 79 F.

(1) A. Ter Minassian — *la Question arménienne*, éditions Parenthèses, 1983 — éclaire, dans un excellent ouvrage dont on n'a guère parlé, le problème arménien de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours.

(2) Tous ces ouvrages ont été écrits en collaboration avec S. Helman et publiés chez Casterman.

(3) *Les Arméniens, Histoire d'un génocide*. Seuil, 1977.

(4) Ch. J. Walker, *Armenia, the Survival of a Nation*. Londres, 1980.

Rendons à César...

JE vois dans l'article d'André Fontaine — « Des lois pour le chaos ? » — qu'un *strange attractor* est un *« étrange facteur d'attraction »* introduit par les savants d'outre-Atlantique. En fait, l'expression *strange attractor* apparaît pour la première fois dans un article que j'ai écrit en France (tout bêtement) en collaboration avec Floris Takens (un Hollandais).

La traduction française admise est *« attracteur étrange »* et la France s'est illustrée tant dans l'étude théorique qu'expérimentale de ces objets. Ces êtres mathématiques sont d'ailleurs bien intéressants, puisqu'ils sont liés au problème de la prédicibilité de l'évolution des systèmes physiques.

Il y a quatre-vingts ans déjà, Hadamard, Duhem, Poincaré s'étaient rendu compte que même des équations parfaitement déterministes n'avaient pas nécessairement beaucoup d'utilité prédictive quand de petites erreurs étaient présentes. Cette remarque de principe (oubliée entre-temps) redevient actuelle quand on sait que le phénomène de « dépendance sensible des conditions initiales » ou « chaos » est présent dans la turbulence hydrodynamique (c'était le sujet de mon article avec Takens).

La question est cruciale dans le domaine de la météorologie, où l'on sait que les prévisions ont une fiabilité limitée (et on sait maintenant pourquoi !). On discute actuellement de savoir pourquoi les prédictions auront parfois une fiabilité plus grande, parfois plus faible. Comme l'indique très bien l'article d'André Fontaine, cela amène à considérer la problématique de la prédicibilité dans le champ biologique et le champ social ou économique. On n'a guère de résultats précis dans ces domaines, mais l'apport philosophique des idées nouvelles est considérable.

DAVID RUELLE,
professeur à l'Institut des hautes études scientifiques, Bures-sur-Yvette.

[M. Jean Duché nous écrit d'autre part pour nous signaler que la « ravissante sentence » : *« On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus »*, n'est pas de Clemenceau, comme le croyait André Fontaine, mais a été empruntée à Émile de Girardin (1806-1881), fondateur du journal *la Presse*, premier en date des quotidiens populaires.]

Un corset imposé au hasard

par JEAN-LOUIS BOBIN (*)

« Etonnante puissance de l'homme !... Il arrive à reconnaître l'ordre au milieu d'une confusion apparente. »

Amédée Guillemin, *le Ciel*, Hachette, 1864.

LE propos d'André Fontaine sur le chaos illustre, de façon frappante, l'existence d'une cloison étanche entre les deux cultures opposées autrefois par C.P. Snow : politico-littéraire d'une part, scientifique de l'autre. Un journaliste aussi distingué que lui n'a connaissance d'un courant fondamental de la recherche scientifique contemporaine qu'à la lecture d'un article tardif et superficiel de *Newsweek*, alors que depuis longtemps les revues scientifiques et de [*semi*] vulgarisation ont consacré de nombreuses pages à ce sujet.

Passons sur le *lapsus calami* qui lui fait écrire Californie au lieu de Floride. A le lire, on garde l'impression que nous devons tout aux théoriciens d'outre-Atlantique, alors qu'il existe, en France même, des écoles entières, extrêmement brillantes et qui ont apporté des contributions décisives à la science du chaos.

La Société française de physique, pour sa part, couronne régulièrement depuis plusieurs années des travaux théoriques, plus rarement expérimentaux, sur l'ordre dans le chaos. Cela vaut bien quelques « cocoricos », à la mesure de l'esprit de clocher dont font preuve Sharon Begley et ses collaborateurs, qui ne citent que des savants américains loin, à part Lorenz et Feisenbaum, d'être des étoiles de première grandeur.

De seconde (ou troisième) main, l'article de *Newsweek* met bien mal en évidence la nature profonde du phénomène. Les propriétés d'ordre dans le chaos appartiennent à des classes très restreintes, même si leur importance pratique est énorme (météorologie, turbulence), de problèmes de physique représentables par des équations bien particulières. Il s'agit le plus souvent de systèmes *déterministes*, c'est-à-dire dont le comportement est entièrement calculable et de manière unique, une fois connues les conditions initiales : colonne de fumée dans l'atmosphère, objet autour d'un astre en présence d'autres objets, etc.

Le chaos est, dans de telles situation, d'essence assez subtile. Pour en avoir une idée, prenons les décimales du nombre « π ». Pour chacune d'elles, j'obtiens une valeur bien déterminée et unique si je fais le calcul avec la précision requise. Mais leur succession est complètement aléatoire. Je ne peux prévoir quelle sera, par exemple, la cent vingt-cinquième si je suis trop paresseux pour faire le calcul. Il se passe la même chose pour certains systèmes dynamiques : partant de conditions initiales données, faisant et refaisant le calcul avec une grande précision sur mon ordinateur favori, je trouve toujours le même résultat, que je ne peux prévoir si je n'effectue pas le calcul complet.

Et, si je modifie, même de très peu, les conditions initiales, le comportement du système pourra être radicalement différent, mais tout aussi déterminé en faisant le calcul qu'imprévisible sans calcul. On a ici une amplification des erreurs, apparentée à celle qui fait de la roulette un jeu de hasard, mais de nature différente, plus complexe.

L'histoire de ce domaine de recherches a maintenant vingt ans. C'est en 1963 qu'apparurent les travaux fondamentaux de Lorenz aux Etats-Unis et d'Hénon en France, menés tout à fait indépendamment et dans des contextes différents : circulation atmosphérique, mécanique céleste. L'ordinateur y joue un rôle déterminant, car tout repose sur des calculs très longs et très précis. Poincaré, en son temps, avait bien flairé la bonne piste, mais, faute de nos modernes moyens de calcul, n'avait pu aller très loin.

Les problèmes qui se posent depuis l'origine sont, d'une part, la structure du chaos, et en particulier de ces fameux « attracteurs étranges », corset imposé au hasard et dont l'étrangeté disparaîtra avec leur prochaine introduction dans les manuels pour étudiants, et, d'autre part, les diverses façons par lesquelles un système évolue vers l'état chaotique : on désigne les plus connues d'entre elles par les termes techniques de « bifurcation » et d'« intermittence », cette dernière ayant été découverte par le Français Pomeau.

Je ne sais si les quelques précisions qui précèdent conforteront André Fontaine dans l'idée qu'on peut transposer ces notions du monde de la mécanique à celui des sociétés humaines. Prudent, le physicien se garde bien de franchir le pas et limite ses travaux à l'étude des objets inanimés. Celle-ci est suffisamment difficile et prometteuse d'une infinie moisson de résultats pour inciter à résister à la tentation. Le politique n'a pas de telles inhibitions. Au reste, comment mettre en équations la paranoïa ou le charisme ?

(*) Professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie.



LU

« LA CAUSE ARMÉNIENNE » D'YVES TERNON

Une synthèse d'une réalité multiforme

...é au hasard

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tchad

Paris va livrer des canons anti-aériens

L'aviation libyenne est intervenue, le week-end dernier, sur Faya-Largeau, principalement avec des bombardiers biréacteurs Tupolev-22 (baptisés « Blinder » par les services de l'OTAN) et avec des monoréacteurs d'attaque et d'appui tactique rapproché Sukhoï-20 (baptisés « Fitter ») en raids de deux ou quatre appareils à la fois. Ces avions sont très légèrement supersoniques à base altitude et, seul de ces deux modèles de marque soviétique, le Tupolev-22 serait en mesure, en prenant quelques risques supplémentaires, de pousser au-delà de Faya-Largeau compte tenu des distances et de son rayon d'action.

Pour contrer leur action, la France a accepté de fournir aux forces de M. Hissène Habré de l'armement anti-aérien, constitué principalement par des canons de 20 et de 30 millimètres montés sur affûts au sol ou sur véhicules légers de reconnaissance et d'appui. Le canon de 20 peut être servi par un seul homme et, à la cadence de sept cents à huit cents coups à la minute, il a une portée pratique de 1 500 mètres. Le canon de 30 atteint, au rythme de six cents coups minute, une portée de 3 000 mètres.

Ces matériels n'ont pas besoin de servants qualifiés, très longuement formés, sauf s'ils sont installés sur châassis AMX-13 en deux canons de 30 couplés à un radar rétractable pouvant fonctionner en veille ou en télémétrie. Dans ce cas, on peut imaginer que leur emploi soit confié à des « contractuels » engagés pour la circonstance.

L'efficacité de ces matériels est plus assurée contre hélicoptères que contre avions rapides à basse altitude. Or les Libyens ont, effectivement, complété leurs attaques aériennes sur Faya-Largeau par des mitraillages d'hélicoptères Mi-24 (baptisés « Hind » par les services de l'OTAN) du même type que les hélicoptères utilisés par les Soviétiques en Afghanistan. Efficaces contre les hélicoptères, les canons de 20 et de 30 millimètres pourraient aussi décourager les pilotes d'avions libyens de prendre des risques sur Faya-Largeau.

Dans l'immédiat, la France n'a pas prévu d'envoyer au Tchad des matériels plus perfectionnés, comme ses batteries de missiles sol-air Roland et Crotale qui sont des matériels plus lourds, plus encombrants et, surtout, qui nécessitent du personnel très qualifié pour l'utilisation de leur informatique de pointe. Ces batteries sont mobiles et parfaitement adaptées à la lutte contre avions supersoniques.

On ne trouve pas pour l'instant, dans la panoplie française, de missiles sol-air à très courte portée qui puissent être mis en œuvre par un seul homme comme peut l'être le SAM-7 soviétique. Un projet existe, dénommé S.A.T.C.P. et conçu par Matra, mais l'engin ne sera pas prêt avant 1985. Les forces de M. Hissène Habré disposent cependant de quelques SAM-7 pris à leur adversaire, et les services français, qui ont eu l'occasion, soit au Proche-Orient, soit en Afrique, d'en faire quelques stocks, ne paraissent pas en peine de leur en faire parvenir.

L'aide des Occidentaux

(Suite de la première page.)

En tout état de cause, le ministre tchadien de l'information a déclaré, lundi soir à N'Djamena, que les raids aériens sur Faya-Largeau avaient été, le jour-même, moins intenses que les deux jours précédents. Quant aux Libyens, tout en continuant de démentir l'existence des bombardements, ils ont affirmé lundi que les forces de M. Goukouni Oueddeï avaient réussi à *« encercler Faya-Largeau »* dont la garnison serait *« sur le point de se rendre »*.

En optant pour la mesure limitée que constitue la livraison d'armes anti-aériennes, Français et Américains semblent juger que la situation des gouvernementaux à Faya-Largeau, où se trouve toujours M. Hissène Habré, n'est pas désespérée, du moins dans l'immédiat. De source bien informée, on indiquait à ce propos, mardi matin à Paris, que la situation *« n'était pas mauvaise »* pour les forces de N'Djamena.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *M. Mark Frohardt*, ressortissant américain de l'équipe de Médecins sans frontières (M.S.F.) à Faya-Largeau, accusé par les partisans de l'ex-président Goukouni Oueddeï, d'être un agent de renseignements américain, se trouve toujours à Faya-Largeau, a annoncé, lundi 1er août, le bureau de M.S.F. à N'Djamena. M. Mark Frohardt est *« en bonne santé physique et morale »*, ajoute l'organisation et *« toute l'équipe des M.S.F., saine et sauve, est toujours sur place, où elle continue de travailler »*. — *(A.F.P.)*

Le colonel Kadhafi joue au Maghreb la carte de la modération

Alors même qu'il accentuait son intervention au Tchad, le colonel Kadhafi vient de faire un retour en force dans le jeu maghrébin. En l'espace d'un mois, il s'est réconcilié avec le Maroc où il n'avait pas mis les pieds depuis 1969 (30 juin-3 juillet), a rétabli la concertation avec la Mauritanie (22-24 juillet), clarifié la situation avec son « allié » algérien (24-25 juillet) et renforcé la coopération avec la Tunisie à l'occasion de la réunion de la commission mixte tuniso-libyenne à Tripoli (19-20 juillet). Il est attendu le 4 août à Tunis, dernière étape de sa tournée dans les capitales maghrébines, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du président Bourguiba.

Un habile tacticien

Le « guide de la révolution » libyenne se mettrait-il à adorer ce qu'il avait brûlé ? Héraut de l'unité arabe du Golfe à l'Atlantique, il avait, de 1969 à 1973, rompu avec la politique traditionnelle de « trait d'union » pratiquée par la Libye entre l'Afrique du Nord et le Proche-Orient en se consacrant par priorité à celui-ci. Il était ensuite revenu vers le Maghreb ; il avait conclu une union mort-née avec la Tunisie en 1974, et en 1975 une alliance de circonstance avec l'Algérie. A nouveau déçu, il avait tenté de déstabiliser la Tunisie. En Mauritanie, où il s'était trouvé en concurrence avec le Baas irakien et la monarchie marocaine, il avait tenté de provoquer une révolution de palais après un projet d'union avorté début 1982.

Habile tacticien, le colonel Kadhafi a obtenu de Hassan II qu'il n'envoie pas de troupes au Tchad et a promis en échange de ne pas livrer d'armes au Front Polisario (qui dispose de stocks importants), promesse sur laquelle il pourra toujours revenir, comme il l'a déjà fait dans le passé. Pour bénéficier de la neutralité, sinon du soutien, de l'ensemble du Maghreb dans l'affaire tchadienne, il a consenti des gestes — qui sont aussi des clins d'œil en direction de la France — en souscrivant notamment aux recommandations du bureau de l'O.U.A. réclamant *« le retrait des forces étrangères »* et prônant *« la réconciliation nationale »*.

De même, après avoir poussé le Front Polisario à l'intransigeance au sommet de l'O.U.A., en juin, il appuie désormais la résolution adoptée à l'unanimité par les dirigeants africains et recommandant des *« négociations directes »* entre le Maroc et le Front Polisario. Il est vrai que, dans cette affaire, son allié et rival algérien avait mieux joué en donnant au roi Hassan II deux portes de sortie — une couverture politique avec l'édification du Grand Maghreb et des avantages économiques dont le gazoduc de l'ouest — pour faciliter la négociation avec le Front Polisario et favoriser l'insertion d'un Etat sahraoui dans la région.

Constatant que son action au Proche-Orient ne peut être que limitée et ne voulant pas rester à l'écart de la *« dynamique maghrébine »*, le colonel Kadhafi s'est résolu à jouer la modération. Au moins jusqu'à nouvel ordre. Il a admis avec ses différents interlocuteurs, qui s'en sont félicités, qu'il fallait s'accommoder des régimes en place. *« Nous nous acceptons tels que nous sommes »*, a dit un de ses collaborateurs. Et, pour ne pas donner l'impression de se déjuger par rapport à son idéal unitaire du Golfe à l'Atlantique, M. Kadhafi explique : *« La complémentarité économique dans le cadre du Maghreb doit aboutir à l'unité arabe. »*. — P. B.

Mauritanie

AUX PRISES AVEC UNE GRAVE SÉCHERESSE

Le gouvernement tente de réduire les dépenses en réorganisant l'administration

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Villa cossue par-ci, petit palais par-là... Cela poussait au milieu du sable sans rues asphaltées. Et puis, brusquement, à l'occasion de l'inauguration du stade construit par les Chinois pour le 5e anniversaire du *« régime du 10 juillet »*, on s'aperçoit qu'a surgi le nouveau quartier huppé de Nouakchott baptisé Tafragh-Zeina (elle sera belle). Il faut l'admettre, il a quelque peu déclassé le beau quartier contigu, né avec la capitale en 1957, où se trouvent les ambassades, les ministères et la présidence de la République.

De style néo-mauresque plus ou moins heureux, les nouvelles maisons construites au milieu de jardins entourés de hauts murs sont luxueusement meublées mais pas toujours avec goût. *« Ce sont les villas de la guerre »*, commente, désabusé, notre compagnon de visite. *« Je veux dire des profiteurs. Il ne faut pas les confondre avec les victimes de la guerre et de la sécheresse qui s'entassent dans les bidonvilles de l'autre côté de la capital. »* Le fait est que les premières ont été construites par des officiers qui s'étaient enrichis pendant les quatre années du conflit avec le Front Polisario. Depuis, s'y sont ajoutées celles des autres nouveaux riches, principalement des hommes d'affaires et quelques hauts fonctionnaires *« débrouillards »*.

L'un d'eux avait dévoilé le système en se vantant au cours d'une soirée dans le salon d'un ambassadeur : *« Je possède plusieurs maisons mais je n'ai jamais déboursé un seul ouguiya pour les construire. Comment ? C'est simple. Ma fonction et mon salaire sont une première garantie. La seconde, c'est un proche parent, membre de ma tribu et directeur de banque. Son établissement me consent un prêt qui me permettra d'en obtenir un ou deux autres, dans d'autres banques, pendant les travaux. Une fois la maison terminée, je la loue ou je la vends, et c'est alors seulement que je commence à rembourser avant de répéter l'opération... »*

Les « officiers P.-D.G. »

Rembourser ? Beaucoup négligent de le faire et, selon l'aveu d'un banquier, la plupart des comptes sont *« dans le rouge »*. Le chauffeur qui me fait faire le tour de Tafragh-Zeina s'arrête devant l'énorme demeure de l'homme dont parle tout Nouakchott. *« C'est lui*, dit-il d'un ton mi-réprobateur, mi-admiratif, *qui a ruiné la BIMA. »* La Banque internationale pour la Mauritanie est la seule à capitaux entièrement nationaux. Grâce à d'importants appuis, l'intéressé a emprunté quelque 400 millions d'ouguiyas et, avec le jeu des intérêts cumulés, il serait maintenant débiteur du double. Jusqu'ici, pourtant, nul ne s'est avisé de l'interpeller et encore moins de saisir ses biens ! Certains vont même jusqu'à chuchoter que la nomination du gouverneur de la Banque centrale, M. Ould Zein, comme ministre du Plan (1) est tombée à point nommé pour suspendre la procédure qu'il allait engager contre quarante gros emprunteurs récalcitrants.

Après les banques, les entreprises publiques. Elles sont presque toutes déficitaires, comme l'a admis avec franchise le chef de l'Etat (*le Monde* du 13 juillet), leurs dirigeants étant soit de mauvais gestionnaires, soit des concussionnaires, quand ce n'est pas les deux. Les militaires ayant proclamé qu'ils prenaient le pouvoir pour assainir la situation dans tous les domaines, les Mauritaniens, gens plutôt sceptiques et tolérants, se moquent avec un humour qui ne pardonne pas, des *« officiers-P.-D.G. »* qui donnent le mauvais exemple, comme c'est le cas, semble-t-il, à la SONELEC. Tout le monde se plaint que la compagnie d'électricité marche de plus en plus mal, et les multiples pannes de courant que nous avons connues en quelques jours tendraient à le confirmer.

Bien que pléthorique, l'administration est inexistante. *« Les fonctionnaires sont payés par un Etat qu'ils ne servent pas car ils n'ont pas le sens de la chose publique »*, nous confiait un ministre. On peut d'ailleurs imaginer la gabegie qui régnait dans la fonction publique quand on sait que le recrutement a été suspendu, sauf pour des cas très précis, et que le président Khouna Ould Haidalla a réduit de moitié, il y a quelques années, le budget de fonctionnement de l'administration sans la frapper de paralysie...

Il est vrai que les distances et l'absence de moyens de communication rendent assez lâches les liens entre le pouvoir et ses représentants en province. Préfets et gouverneurs communiquent par radio avec le ministère de l'intérieur, et rares sont ceux qui reçoivent l'unique quotidien national, *Al Chaab*. L'objectif de son directeur, M. Habiboullah Ould Abdou, est d'y abonner, dans un premier temps, toute l'administration. Mais il n'y a pas un Mauritanien qui ne se tienne informé de la marche du pays et du monde grâce au transistor.

Les succès de l'« incorruptible »

Les principaux bailleurs de fonds étrangers, en particulier le F.M.I. et la Banque mondiale, qui ont leurs antennes à Nouakchott, sont également fort bien informés, comme cela ressort de deux longues lettres adressées par ces deux organismes au chef de l'Etat pour lui demander avec une précision et une insistance inhabituelles de réorganiser le système bancaire et les entreprises publiques, d'assainir encore plus les finances de l'Etat et de redresser la balance des paiements, faute de quoi les aides extérieures, actuellement suspendues, se tariront.

Intègres, rigoureux, volontaires, le président Haidalla et son premier ministre, le colonel Moawiya Ould Sid Ahmed Taya, ont bien entamé ce redressement, mais le contexte sociologique rend la tâche gigantesque. Le ministre des finances, M. Sid Ould Ahmed Deya, qui a confirmé son surnom d'*« incorruptible »*, dresse un premier bilan de sa gestion depuis qu'il a été nommé, l'an dernier : *« Les recettes douanières ont été réalisées à 99 % des prévisions pour les six premiers mois de 1983 contre moins de 60 % pour le premier semestre 1982. Quant aux sociétés, elles ont déclaré 20 milliards de chiffre d'affaires pour l'an dernier, contre 14 pour 1981 »*.

On demeure néanmoins effaré quand il explique comment des pratiques élémentaires, indispensables au bon fonctionnement d'un État moderne, étaient toujours ignorées un quart de siècle après l'indépendance. On conçoit, à la rigueur, qu'un petit commerçant n'ait pas de livre de comptes, mais les sociétés nationales ? Et les gros hommes d'affaires ? *« Inconnu jusqu'ici, le plan comptable entre en vigueur cette année dans les entreprises publiques. En 1984, ce sera le tour des entreprises privées. De même, l'inspection générale des finances va fonctionner pour la première fois au niveau des administrations, des ambassades et des entreprises publiques dont elle va contrôler les comptables »*, précise le ministre, qui énumère une série d'autres mesures.

Le régime ayant opté pour le libéralisme économique et la mauritanisation des sociétés, il était normal qu'en contrepartie le patronat renonce à des pratiques *« sauvages »* relevant de la loi de la jungle. La C.G.E.M. (Confédération générale des employeurs mauritaniens), réorganisée en 1980, semble avoir accepté de jouer le jeu sous l'impulsion de son président M. Sidi Mohamed Abass. Fait cité en exemple, un patron « tricheur », qui n'avait versé que 900000 ouguiyas d'impôts en 1982, en a payé 6 millions cette année.

Même si elle se confirme, cette bonne volonté ne suffira pas à renflouer les caisses de l'État. Il faudrait aussi que les hommes d'affaires rapatrient les millions déposés à l'étranger. De son côté, l'État devrait réduire les effectifs de l'armée, qui absorbe 25 % de son budget de fonctionnement. La mesure avait d'ailleurs été envisagée, mais les tentatives de coups d'État inspirées par différents voisins en ont dissuadé le pouvoir et conduit à l'arrestation de quelques personnalités. Manifestement, le président Haidalla ne veut pas baisser sa garde tant que le conflit saharien n'aura pas trouvé une solution qui mette la Mauritanie à l'abri des convoitises quelles qu'elles soient.

Une négociation indispensable

Il sait, mieux que quiconque, que la guerre a saigné le pays et que cette hémorragie fera sentir encore longtemps ses effets. C'est une des raisons qui l'incitent à presser le Maroc de négocier avec le Front Polisario. La Mauritanie ne pourrait d'ailleurs que bénéficier d'une paix stable qui ouvrirait la voie à la coopération maghrébine. Ainsi, des experts de la Banque mondiale ont-ils imaginé que le fer de Zouerate, qui se vend mal actuellement malgré son excellente qualité, pourrait servir à construire la voie de chemin de fer qui évacuera le minerai de Gara-Djebilet (Algérie) par le Maroc ou le Sahara occidental, le jour où il sera exploité.

Les conséquences de la guerre s'ajoutant à la terrible sécheresse qui sévit depuis une dizaine d'années ont provoqué un exode des populations vers Nouakchott. Atar et sa région se sont vidées de la moitié de leurs habitants : des familles entières sont parties et ne restent sur place que des femmes, des enfants et des vieillards, les hommes allant chercher du travail dans la capitale et ne revenant que pour la cueillette des dattes.

Démantelée, la tribu ne parvient plus à jouer son rôle traditionnel de protection. Comment faire évoluer les mentalités et faire admettre que seul l'État peut à la fois assurer le processus de modernisation et se substituer à la tribu, compte tenu de l'ampleur des problèmes à résoudre à l'échelle nationale ? Cette transformation de la société est, à coup sûr, le principal défi que doit relever la Mauritanie, et elle n'y parviendra pas du jour au lendemain.

Le président Haidalla, qui, malgré quelques faux pas, a réussi à consolider le régime issu du coup d'état du 10 juillet 1978, cherche à assurer la stabilité politique sans laquelle aucune réforme sérieuse n'est possible. Pour la première fois depuis qu'il est au pouvoir, il n'a pas hésité, au printemps dernier, à s'absenter longtemps et à plusieurs reprises de Nouakchott pour visiter systématiquement toutes les régions du pays. Ce contact direct avec la population prouvait qu'il se sentait mieux assuré, tout en contribuant à renforcer encore plus son autorité.

Le redressement sera-t-il réalisé par les *« structures d'éducation des masses »* dont la mise en place se poursuit ? Le chef de l'État s'en déclare persuadé : *« C'est une école d'éducation civique qui doit éveiller la population et la préparer à la démocratie. Elle doit lui inculquer la notion de l'État et la persuader que la chose publique est son bien. »* C'est là un noble idéal à condition de veiller à ce que les arrivistes ne se servent pas des « structures » comme d'un tremplin à des fins personnelles.

PAUL BALTA.

(1) Une mauvaise communication téléphonique nous a fait écrire (*le Monde* du 5 juillet) que le ministère des finances faisait partie du ministère du plan, ce qui n'est pas le cas.

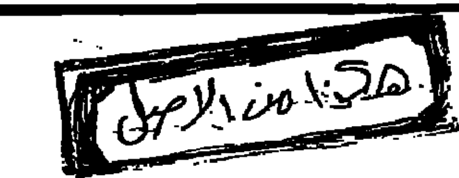
Maroc

AUGMENTATION DU PRIX DE PLUSIEURS PRODUITS DE BASE

Le gouvernemt marocain a augmenté lundi 1er août, dans des proportions allant de 7 % à 67 %, les prix de certaines denrées de base dans le cadre de mesures d'austérité draconiennes adoptées la semaine dernière par le Parlement en vue de redresser la situation économique du royaume.

Ces hausses résultent de la décision du gouvernement de diminuer de 20 % les subventions d'Etat aux denrées essentielles, suite à la compression des dépenses publiques. L'agence de presse marocaine MAP, qui annonce ces mesures, précise que les salaires minima garantis dans l'industrie et l'agriculture sont, par contre, augmentés de 20 % et que les impôts sur les hauts salaires sont alourdis pour répartir équitablement le fardeau financier qu'impose l'austérité. La dernière hausse des denrées de base au Maroc, en juin 1981, avait déclenché de sanglantes émeutes à Casablanca. — *(Reuter)*.

● *La Communauté économique européenne* et la Banque européenne d'investissements ont alloué au Maroc une aide totalisant 87 millions d'ECU pour financer des projets de construction de barrages et d'usines hydro-électriques. Il s'agit du barrage de Ait Chouarit, près de Marrakech, et d'une centrale hydro-électrique à Amougguez. — *(Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Jérusalem ne croit pas au succès de la mission de M. McFarlane à Damas

De notre correspondant

Jérusalem. – Si, après leurs entretiens, la semaine dernière à Washington, MM. Shamir et Arens, respectivement ministre des affaires étrangères et ministre de la défense, ont souligné un net rapprochement des points de vue israélien et américain sur l'ensemble de la question libanaise, on n'en manifeste pas moins, dans les milieux politiques de Jérusalem, un grand scepticisme sur l'un des aspects de la mission de M. Robert McFarlane, le nouvel envoyé spécial américain au Proche-Orient. Les dirigeants israéliens ne pensent pas que celui-ci puisse obtenir rapidement un assouplissement de la position syrienne qui permettrait de prévoir un retrait général de toutes les troupes étrangères stationnées au Liban. En disant, à son retour à *Jérusalem, le 1er août, que* pour changer d'avis et donner l'ordre à son armée de se replier, le gouvernement de Damas a *« besoin d'être soumis à de fortes pressions »*, M. Arens a laissé entendre qu'il ne croyait guère à la démarche diplomatique que compte entreprendre l'émissaire américain à Damas et dans d'autres capitales arabes.

M. Arens a répété qu'à son avis les Syriens n'avaient toujours pas la moindre intention de quitter le Liban. En Israël, on persiste à craindre *de toute évidence* que les gouvernements américain et libanais ne soient amenés à faire aux Syriens des concessions qui pourraient aller à l'encontre de l'accord signé en mai entre *Jérusalem* et *Beyrouth*, voire l'annuler définitivement. A ce sujet, on ne cache pas de l'irritation devant l'attitude des États-Unis qui n'ont pas demandé, comme le souhaitait le gouvernement de Jérusalem, au président Gemayel de procéder à l'échange des instruments de ratification de l'accord israélo-libanais. La procédure est toujours en suspens, au grand dam des Israéliens.

« Nous n'avons rien concédé »

On estime encore, à Jérusalem, que M. McFarlane et le gouvernement de Beyrouth pourraient envisager la conclusion d'un accord de sécurité entre la Syrie et le Liban. On prête à *M. McFarlane l'intention* de prévoir ensuite la mise au point d'un plan de retrait par étapes des troupes syriennes, celui-ci pouvant être coordonné d'une certaine manière avec un plan de repli complet de l'armée israélienne. Pour que les choses soient claires, le gouvernement de M. Beghin a démenti dimanche qu'il accepterait que le retrait de l'armée israélienne puisse être plus rapide que celui de l'armée syrienne. Il a rappelé qu'il restait attaché au principe de la « simultanéité » de l'évacuation de la Bekaa tant par les troupes syriennes que par les troupes israéliennes. C'était une sorte de mise en garde à l'intention des diplomates américains et libanais.

Cependant, les dirigeants israéliens entendent faire preuve de bonne volonté en indiquant officieusement qu'ils ne seraient pas dans l'immédiat contre l'idée d'un « désengagement » dans la Bekaa, afin de séparer les lignes syriennes et les lignes israéliennes, et d'éviter ainsi des heurts possibles. Mais, d'autre part, le gouvernement de Jérusalem n'apprécie pas le fait que le président Gemayel n'ait pas encore formellement rappelé aux Syriens qu'ils n'avaient plus aucun mandat au Liban. Les Israéliens sont assez déçus, car ils auraient voulu que le gouvernement américain incite le président libanais à se montrer beaucoup plus ferme à l'égard de la Syrie.

En revanche, le gouvernement de Jérusalem a tout lieu d'être satisfait de l'approbation américaine du « plan de redéploiement » qui doit bientôt (tout au moins avant l'hiver) ramener l'armée israélienne sur la rivière Awali, près de Saïda. L'administration américaine n'a auparavant pas caché ses réticences à propos de cette décision unilatérale qui, à ses yeux, risque de compliquer encore la situation dans le Chouf : MM. Arens et Shamir, *en obtenant* cette approbation, ont remporté un succès. Toutefois, on se demande, même dans les milieux gouvernementaux, si la compréhension manifestée par les Américains n'est pas due en fait à quelques promesses ou concessions faites par MM. Arens et Shamir. Le ministre des affaires étrangères, devant ses collègues du gouvernement, s'en est défendu. *« Nous n'avons rien concédé*, a-t-il dit au cours du conseil des ministres dimanche, *le redéploiement et l'évacuation se feront comme prévu, quelle que soit la situation dans le Chouf entre chrétiens et Druzes. »* Mais des doutes demeurent, et certains observateurs israéliens se demandent si, en vérité, le calendrier du redéploiement (qui n'a pas été publié) ne tiendra pas compte des objections américaines et libanaises quant aux possibilités de maintenir l'ordre dans le Chouf après le départ des soldats israéliens, et quant à la capacité de l'armée libanaise de pouvoir combler le vide ainsi laissé. On murmure à Jérusalem qu'aux points névralgiques là où druzes et chrétiens s'affrontent le plus souvent, dans le Chouf, les soldats israéliens pourraient retarder le plus possible leur départ.

Quoi qu'il en soit, il est évident que les Israéliens font actuellement de gros efforts pour tenter d'apaiser durablement le conflit qui oppose les milices druzes aux milices chrétiennes. C'est ainsi que, pour satisfaire certains dirigeants druzes, l'armée israélienne aurait demandé, la semaine dernière, aux milices phalangistes d'évacuer certains centres de garnisons où ellles s'étaient installées au moment de l'entrée des troupes israéliennes au Liban, l'an dernier.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

Les sentinelles de la frontière d'en haut

II. – *Le ciel, un condominium soviéto-américain*

par JEAN-PIERRE CLERC

Le « vide » extra-atmosphérique est plein comme un œuf ! Des centaines de satellites le sillonnent. La plupart d'entre eux sont militaires – soviétiques ou américains. Mais ils ont, jusqu'à présent, plutôt servi la paix, en permettant la vérification des accords de limitation des armements conclus entre les deux Super-Grands (*le Monde* du 2 août).

*L'utilisation militaire de l'es*pace est un quasi-monopole des Super-Grands. Ainsi, depuis 1961, les Etats-Unis ont lancé quelque deux cent cinquante satellites de reconnaissance photographique, l'Union soviétique environ cinq cent cinquante. La différence entre ces deux chiffres *ne* traduit nullement une manie inquisitoriale plus poussée de Moscou. C'est que les Américains sont parvenus, au fil des ans, à augmenter considérablement, beaucoup plus que l'U.R.S.S., *la* durée de vie de leurs engins.

Alors qu'ils passaient quelques semaines dans l'espace vers les années 60, les satellites de Washington « tiennent » aujourd'hui plus de six mois. Leur fameux Big Bird, d'un poids supérieur à 13 tonnes, peut, par des variations contrôlées d'altitude, accomplir à la fois des missions de *« surveillance large »* de territoires, depuis une orbite de 400 kilomètres, et des *« observations rapprochées »* (à 150 kilomètres). Comportant six capsules indépendantes, il peut, d'autre part, sans mettre fin à sa mission, larguer vers la Terre, *à intervalles choisis*, sa moisson provisoire de clichés. Quatre à cinq lancements annuels sont, ainsi, suffisants. Les Cosmos soviétiques ont une moindre manœuvrabilité et leur durée de vie moyenne est de deux semaines. Une trentaine de satellisations sont ainsi requises chaque année.

Seule la Chine est, jusqu'à présent, parvenue à se glisser dans le grinçant concert des superpuissances – conformément à sa politique de refus des hégémonies. *Elle a lancé, croit-on,* une demi-douzaine de satellites de reconnaissance photographique.

Quoi que puissances nucléaires, elles aussi, ni la Grande-Bretagne ni la France n'ont, en revanche, rejoint le club des espions du cosmos !

La France avait un projet en ce sens : le SAMRO, *satellite militaire de reconnaissance et d'observation*. Mais M. Charles Hernu, ministre de la défense, a récemment annoncé le report des études préliminaires à 1985, et celui de la mise en orbite au début des années 90. Les contraintes économiques du moment expliquent évidemment cette décision.

Le fait que la Ve République ait choisi d'une stratégie de dissuasion, qui ne vise pas les forces *militaires de l'adversaire virtuel*, l'Union soviétique, mais place ses cités sous le feu de représailles nucléaires, a, jusque-là, permis à la France de se passer sans trop de mal d'un système de reconnaissance photographique par satellite : point n'est besoin d'ajuster le tir avec autant de précision ! En toute hypothèse, le lancement, en 1984, du satellite d'observation de la Terre SPOT, dont la plate-forme sera ultérieurement utilisable en version militaire, permettra *de préparer indirectement le* SAMRO.

Il n'en demeure pas moins que c'est à leurs capacités spatiales, civiles et militaires, que seront jugées les puissances de demain. Conscient de cette évidence, M. Valéry Giscard d'Estaing avait, en 1978, lancé à la tribune des Nations unies l'idée de la création d'une « agence internationale de satellites de contrôle (A.I.S.C.). L'objectif était certainement double : un apparent et un autre plus discret. Au premier chef, il s'agissait de doter la communauté mondiale d'un moyen perfectionné de surveillance des différents traités de limitation des armements (traité sur l'Antarctique, traité de Tlatelolco, traitéde non-prolifération des armes nucléaires, etc) et de fournir aux Nations unies un instrument moderne de *« gestion des crises »* échappant au duopole soviéto-américain. La France, et en tout cas l'Europe, par le biais, éventuellement, de son Agence spatiale (A.S.E.) auraient sans doute, grâce à leur technologie, pu jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre d'une agence internationale : tel était le dessein plus secret de la proposition.

« Fouinards » et compagnie

Très favorablement accueilli par l'Assemblée générale, le projet a évidemment suscité plus que des réserves, l'irritation des deux Grands. Bien que M. Claude Cheysson eut indiqué, dès l'automne 1981, que le gouvernement socialiste reprenait à son compte l'idée de son prédécesseur, les choses n'ont plus guère avancé depuis : ni la France, pour des raisons économiques, ni l'Europe, pour des raisons politiques, ne sont aujourd'hui en mesure de servir de « locomotive » à l'Agence internationale, et aucune autre puissance spatiale moyenne (Chine, Japon, Australie, Inde) ne peut imaginer assumer ce rôle de leader du projet.

Mais l'observation photographique n'est pas la seule activité militaire à laquelle il est possible de se livrer depuis l'espace. Elle n'épuise même pas la question de la *surveillance*. Moscou et Washington ont, au contraire, multiplié, depuis un quart de siècle, les moyens de s'épier mutuellement. Toutes les ressources de la bande spectrale sont, pour *ce faire*, mobilisées : observations radar, observations en infrarouge, enregistrement des rayonnements X et gamma...

Des satellites baptisés « fouinards » (en anglais : *ferrets*) pratiquent, sur des orbites d'altitude moyenne (500 kilomètres), tant *l'écoute des communications* radio militaires de l'adversaire que la localisation et la caractérisation de ses stations de radar, frontalières ou intérieures. La mesure des variations de l'activité radio d'une puissance est, en effet, un excellent indice d'éventuels préparatifs belliqueux : quant à la connaissance de ses défenses radar, elle est évidemment indispensable à qui entendrait pénétrer son territoire par voie aérienne.

Autre activité capitale de surveillance : *l'alerte avancée*. Des satellites placés en orbite géostationnaire à 36 000 kilomètres de la Terre surveillent ainsi en permanence, qui le territoire américain, qui le territoire soviétique, afin de détecter, grâce à des capteurs à infrarouge, l'éventuel départ de missiles intercontinentaux trahis par la chaleur de leurs tuyères.

Par rapport aux systèmes d'alerte avancée à terre (les radars basés en Alaska et au Groenland pour les Etats-Unis, à Kola, en Nouvelle-Zemble ou au Kamchatka pour l'Union soviétique), la méthode spatiale fait plus que doubler le préavis, permettant de gagner une douzaine de minutes en cas d'attaque par fusées. Trois satellites américains de ce type sont, en permanence, « suspendus » au-dessus de la planète. L'un, au-dessus de l'océan Indien, suit tous les tirs de missiles de l'U.R.S.S. et de la Chine. Deux *autres sont « parqués » au-dessus* des Amériques, afin de détecter l'éventuel départ d'une bordée nucléaire soviétique en direction des Etats-Unis.

Une variante des satellites d'alerte permet de repérer d'éventuelles explosions atomiques dans l'atmosphère, en violation du traité de 1963. C'est un tel engin américain qui, le 22 septembre 1979, a repéré un flash intense au large de l'Afrique du Sud, sans qu'on sache exactement aujourd'hui encore s'il s'agissait d'une expérience nucléaire de ce pays ou d'un autre, ou encore d'un phénomène d'une tout autre nature.

Enfin, les Deux Grands ont mis en orbite des satellites de surveillance des océans, des navires qui les sillonnent et des installations portuaires qui les bordent. Munis de capteurs à infrarouge, ils sont considérés par les spécialistes comme extrêmement performants. Les marins se sont en particulier préoccupés de savoir si de *tels engins ne permettraient pas* de suivre à la trace, au moins durant la phase de plongée, les sous-marins nucléaires eux-mêmes : les eaux de refroidissement du « cœur » ne sortent-elles pas, en effet, à une température nettement plus élevée que celle de la mer ambiante ! *On estime pourtant que la grande hétérogénéité* – thermique notamment – du milieu océanique rend ce danger très lointain.

Télécommunications et météorologie

Surveiller par tous les moyens l'ensemble du territoire de l'ennemi potentiel est la mission irremplaçable des satellites militaires. Mais des engins spatiaux *automatiques peuvent aussi* apporter différentes formes d'assistance aux forces nationales, de terre, de mer et de l'air.

L'exemple le plus net est le satellite de *télécommunications* militaire. Les transmissions ont, bien évidemment, existé longtemps avant le lancement des I.D.C.S.P. américains ou des *Molnia* soviétiques. Mais l'apparition, puis la multiplication de ces engins, a offert aux commandements des moyens de contrôle, de transmission des ordres et de suivi en retour d'une rapidité, d'une sûreté et d'une ubiquité sans pareilles. Après les systèmes de reconnaissance photographique, ce sont ces satellites de télécommunications qui, dès les années 60, ont fait l'objet des mises en orbite les plus nombreuses. Les armées françaises, et plus particulièrement la marine,seront partie prenante dans quelques mois au lancement, en commun avec les P. et T., de *Télécom-I. Le système Syracuse*, installé à bord de ce satellite permettra d'établir des communications instantanées et ininterrompues avec des navires de guerre, ainsi qu'avec certains DOM-TOM.

Un autre appui aux forces nationales à partir de l'espace est *fourni par le satellite d'aide à la* navigation. Il s'agit d'un système comportant plusieurs engins vis-à-vis desquels un navigateur, en mer ou en l'air (voire un fantassin au sol), peut se repérer avec précision, selon une méthode de triangulation, en écoutant les signaux radio-électriques qu'ils émettent. Les armées américaines ont entrepris l'installation d'un réseau de vingt-quatre satellites destinés à fournir, en permanence et dans le monde entier, des moyens de repérage d'une extrême précision (à 10 mètres et à 0,2 kilomètre par seconde près) à tous leurs navigateurs. Ce système, dit Navstar, permettrait également de diriger avec une exceptionnelle minutie les missiles intercontinentaux sur leurs objectifs. Il y a là un bond technique évident, qui favorise sans aucun *doute une stratégie* « antiforces »

Les armées ont également leurs propres satellites météo. Elles ont besoin, à la différence des civils, d'informations d'une extrême précision sur des zones très spécifiques. Ces vaisseaux servent, en particulier, d'éclaireurs aux engins de reconnaissance photographique ainsi qu'aux bombardiers, le cas échéant.

Sachant enfin l'immense intérêt que les armées ont toujours porté à la cartographie, il n'est pas étonnant qu'elles aient aussi lancé des satellites géodésiques. Il s'agit, par exemple, de repérer les plus infimes variations du champ magnétique terrestre qui pourraient introduire des déviations dans les trajectoires des missiles et dans le guidage par inertie des avions et, bien entendu, de déterminer, au mètre près, si possible, la position de tout objectif militaire virtuel.

Ainsi, tous les moyens spatiaux, du plus petit – un satellite géodésique américain, Tetrahedron, de 667 grammes – jusqu'au plus gros – la station soviétique Saliout-7 – *sont-ils mis en œuvre* par les deux Grands pour conforter leur condominium sur l'espace, et, partant, sur la planète.

Prochain article :

LE COSMOS MOBILISÉ !

EUROPE

Union soviétique

Des commissaires politiques vont animer le ministère de l'intérieur

Moscou *(A.F.P., U.P.I.)*. – Le ministère de l'intérieur (M.V.D.) sera dorénavant doté de commissaires politiques à l'image de ceux qui encadrent les forces armées. Ces *« organes politiques »* (selon le terme utilisé par le jargon officiel) auront pour tâche d'organiser et de diriger *« l'activité politique, idéologique, éducative et culturelle »* du personnel de la police et de développer son sens des responsabilités. Cette décision a été prise par le bureau politique du parti le 29 juillet dernier.

Cette mesure constitue la suite de la reprise en main du ministère de l'intérieur amorcée peu après l'accession au pouvoir de M. Andropov en novembre dernier. Quelques semaines plus tard, il remplaçait le ministre du M.V.D., M. Nicolas Chtchelokov (un ami de Leonid Brejnev), par l'ancien chef du K.G.B. (ministère de la sécurité d'Etat), M. Vitali Fedortchouk, un Ukrainien « à poigne ». M. Chtchelokov est actuellement en résidence surveillée en attendant d'être jugé après la saisie à son domicile d'une véritable fortune, provenant de pots-de-vin dans divers secteurs de la police. La femme de M. Chtchelokov s'est suicidée à la suite de ce scandale.

D'autre part, une conférence destinée à lutter contre la délinquance juvénile a réuni cette semaine à Moscou, autour de M. Fedortchouk, le ministre de la justice M. Vladimir Terebilov et le procureur général de l'U.R.S.S. M. Alexandre Rekounkov, afin d'intensifier l'action des autorités par *« tous les moyens, idéologiques, politiques et moraux »*.

Une série de mesures à cet effet ont déjà été prises depuis le début de l'année.

A Moscou notamment, la surveillance des immeubles, des rues et autres lieux publics a été renforcée, de même que le contrôle de la vente des alcools. Les équipes de *droujiniki* (jeunes auxiliaires de police) ont été multipliées et il n'est pas rare de voir, dans les parcs de la capitale, des patrouilles de miliciens avec chiens.

M. Evgueni Koulov a été nommé lundi 1er août président du comité d'État (ministère) pour le contrôle de la sécurité des activités dans l'industrie nucléaire. Cet organisme a été créé récemment à la suite des *« graves erreurs »* commises dans la construction et l'exploitation du complexe d'Atommach à Volgodonsk, le plus important centre de fabrication d'équipements nucléaires en U.R.S.S. Le nouveau titulaire est ingénieur physicien. Agé de cinquante-quatre ans, il était depuis moins d'un an vice-ministre de la construction mécanique intermédiaire, poste créé en 1953 pour administrer les programmes nucléaires militaires.

M. Serge Bachilev, âgé de cinquante-neuf ans, a été nommé à la présidence du comité d'Etat du bâtiment en remplacement de M. Ignati Novikov qui le dirigeait depuis 1962 et qui prend sa retraite. Enfin, trois premiers vice-ministres ont été nommés récemment. Ainsi, M. Vladimir Tchirskov (quarante-huit ans) remplace à la construction des entreprises de l'industrie du pétrole et du gaz M. Youri Bataline devenu en avril président du comité d'État pour le travail et les questions sociales ; M. Vladimir Brejnev (cinquante et un ans) remplace à la construction des transports M. Nicolas Litvine, qui prend sa retraite ; enfin, M. Alexandre Donskikh succède à la construction des machines pour l'industrie légère et alimentaire à M. Anatoli Yerchov, muté dans un institut de recherches.

De l'asile psychiatrique au peloton ?

Un citoyen belge d'origine russe, âgé de soixante-dix ans, a été condamné à mort le 8 juillet dernier par un tribunal soviétique après avoir été détenu pendant quinze ans dans un hôpital psychiatrique en U.R.S.S. Il y avait *été placé après avoir été appré*hendé à la frontière polono-soviétique en 1968, alors qu'il faisait un voyage touristique dans son pays d'origine. Sa femme et ses neuf enfants avaient pu regagner la Belgique.

Le gouvernement belge tente depuis quinze ans d'obtenir la libération de M. Yermak Loukianov et assure qu'il poursuivra ses efforts à cet effet. Selon son porte-parole, M. Marc Geleyn, M. Loukianov, officier dans l'armée rouge pendant la guerre, *avait été fait prisonnier en 1944* par les Allemands. Ils s'était alors installé à Fleuron, en Belgique, où il travaillait comme mineur. Devenu citoyen belge en 1967, *il avait fait sans encombre* avec sa famille un premier voyage en U.R.S.S. Il fût arrêté lors du second voyage, l'année suivante.

Interné dans un hôpital psychiatrique soviétique pour *« irresponsabilité totale »*, il n'en a pas moins été reconnu *« responsable »*, en mai dernier, de ses agissements passés, déféré devant un tribunal militaire à Élista (en République autonome de Kalmoukie, au nord-ouest de la mer Caspienne) et inculpé de *« haute trahison »*. Les autorités soviétiques affirment qu'il s'était joint aux troupes nazies pour combattre son pays. En fait, dans son *Archipel du Goulag*, Soljenitsyne a révélé déjà que tout ancien membre de l'armée rouge fait prisonnier par les Allemands était, dès son retour, jugé pour *« haute trahison »*, c'est-à-dire, en clair, pour s'être laissé prendre par l'ennemi. Plus de quarante ans après les faits reprochés, voici le « malade mental » *promis au peloton après avoir sa*vouré les douceurs de l'internement psychiatrique. – A.M.B.

Pologne

SOLIDARITÉ CÉLÈBRE LE TRENTE-NEUVIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION DE VARSOVIE

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. – Le trente-neuvième anniversaire de l'insurrection de Varsovie contre l'occupant nazi, qui se solda après soixante-trois jours de combats par plus de deux cent mille morts sans que l'armée rouge, massée de l'autre côté de la Vistule, intervienne à un seul moment, a été célébré tant par des dépôts de gerbes que par des manifestations spontanées.

De dix à vingt mille Varsoviens ont choisi comme l'an dernier de se réunir au cimetière Powazki autour du « tertre de Katyn », tombe symbolique érigée il y a deux ans par l'opposition à la mémoire des quinze mille officiers polonais massacrés au début de la seconde guerre mondiale.

Autour du tertre croulant sous les gerbes de fleurs blanches et rouges, couleurs nationales, et décoré d'un grand calicot portant en lettres rouges *« Solidarité indépendante »*, la foule n'a cessé des heures durant de prier et d'entonner des cantiques. Suivant un scénario immuable, une forêt de bras s'est levée à chaque reprise du chant religieux *« Que Dieu sauve la Pologne et nous rende la patrie libre »*. De nombreux anciens *militants du syndicat hors la loi* mais aussi de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N., nationaliste) étaient présents.

ASIE

Chine

La « campagne de rectification » dans le parti s'engage sur des thèmes patriotiques

De notre correspondant

Pékin. — Une certaine reprise en main idéologique se manifeste en ce moment à Pékin, et le rétablissement de l'autorité du parti en la matière devrait occuper, dans les mois qui viennent, une place importante parmi les tâches de la direction chinoise sur le plan intérieur.

Le lancement à l'automne de la grande campagne de *« rectification »*, annoncée lors du congrès de septembre dernier, va fournir l'occasion de sonder les cœurs et les esprits de l'ensemble des membres du parti. A ces derniers, un nouveau bréviaire a déjà été fourni sous la forme des *Œuvres choisies* de M. Deng Xiaoping, désormais qualifiées de *« base théorique »* pour l'édification d' *« un socialisme moderne aux couleurs de la Chine »*.

Le parti doit, toutefois, faire face à des préoccupations à la fois plus immédiates et plus larges. Ce ne sont pas seulement les quarante millions de communistes qui vont devoir *« mettre leurs montres à l'heure »* et se débarrasser une bonne fois pour toutes des influences *« gauchistes »*. Les responsables idéologiques ont plus conscience que jamais qu'un sérieux travail d' *« éducation »* est nécessaire parmi la classe ouvrière tout entière, si la parti veut éviter que s'y développe certaines *« mauvaises tendances »* et que s'accentue une *« crise de confiance »* notée depuis déjà plusieurs années.

Un souci de stabilisation

Tel est le sens d'une conférence nationale sur le travail de propagande, qui s'est tenue du 7 au 17 juillet à Pékin, en présence de M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti. A l'issue de cette réunion, un long document, intitulé *Programme de travail politico-idéologique parmi les travailleurs des entreprises d'Etat*, a été publié dans la presse. Ce texte faisait lui-même suite à une circulaire du comité central, différente dans son contenu mais comparable dans sa finalité, consacrée au *« patriotisme »*.

L'examen de ces différents textes ne laisse guère de doute sur l'intention de leurs auteurs. Après des années de luttes internes — révolution culturelle, chute de la « bande des quatre », mise à l'écart de M. Hua Guofeng, — les dirigeants chinois estiment que le parti a besoin d'une période de stabilisation et de consolidation, en même temps que d'une *« réidéologisation »*. C'est là, est-il dit, une question *« d'une extrême urgence »*. Mais les luttes du passé n'ont pas été sans laisser de traces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses rangs. La circulaire du comité central sur le patriotisme le note sans détour : *« Certains de nos camarades manquent d'une confiance suffisante dans l'avenir de notre patrie socialiste et ils ne savent pas quoi faire. Ils sont parfois incapables d'analyser de façon scientifique certaines questions de l'histoire ou de la réalité présente. Ils arrivent alors à la conclusion que le système socialiste n'est pas bon et même que la patrie n'est pas digne d'être aimée. »*

Les propositions à Taiwan

Le socialisme n'apparaissant plus à beaucoup comme la panacée, il s'agit de reprendre les choses en main en douceur tout en *« ratissant »* le plus large possible, et quel meilleur thème offrir à l'adhésion des masses que celui du patriotisme, auquel l'actualité donne, par ailleurs, quelque aliment ? Le gouvernement de Pékin n'est-il pas engagé dans une négociation serrée pour le retour à la mère patrie de la *« colonie »* britannique de HongKong ? Et chacun sait que la question de Taiwan se trouve, aujourd'hui comme hier, au cœur des relations avec les Etats-Unis

Certains peuvent mettre en doute l'idée que *« seul le socialisme peut sauver la Chine »*. En revanche, estime le parti, *« le patriotisme peut être plus aisément accepté et compris par les larges masses »*. Sur cette base, il devrait être plus facile, pensent les idéologues, de faire apparaître le parti communiste comme une force positive ayant puissamment contribué à l'émergence de la Chine moderne.

Le P.C.C. n'a-t-il pas toujours considéré comme une *« tâche sacrée »* l'indépendance de la patrie, la lutte pour la libération nationale et la *« défense de la dignité nationale »* ?

D'un discours de *« lutte des classes »*, dont le maintien pendant trop longtemps est considéré aujourd'hui comme une *« erreur »*, le parti passe donc à un propos *« unanimiste »*, qui s'adresse non seulement aux citoyens de la République populaire, mais aussi aux *« compatriotes »* de Hongkong et de Taiwan et, au-delà, à l'ensemble de la communauté des Chinois d'outre-mer. La démarche, assurément, est bienvenue au moment ou M. Deng Xiaoping est en train de peser de tout son poids dans la balance en s'engageant personnellement dans l'affaire de Taiwan.

Reconnaissant que la réunification pacifique est devenu le *« langage commun »* du Kuomintang et du parti communiste, M. Deng vient de proposer aux dirigeants du parti nationaliste des conversations *« sur une base d'égalité »* afin de définir par la voie de la négociation les modalités d'une coopération future, qui serait la troisième dans l'histoire, après celles qui avaient uni les deux groupes rivaux de 1924 à 1927, puis de 1937 à 1945. Tout en excluant pour Taiwan *« l'autonomie complète »*, M. Deng propose aux dirigeants de l'île un statut de *« région administrative spéciale »*, qui leur permettrait de suivre, sur le plan intérieur, leur propre politique et, en particulier, de conserver leurs propres forces armées.

Il serait étonnant que cette offre, à l'instar de propositions similaires faites en septembre 1981 par le maréchal Ye Jianying, à l'époque président de l'Assemblée nationale populaire, ne se heurte pas à un refus catégorique de Taiwan. Mais il n'est pas sûr que les accents patriotiques qui l'accompagnent — M. Deng va jusqu'à jeter des fleurs au passage à Tchiang Kai-shek et à son fils, Tchiang Ching-Guo, actuellement au pouvoir à Taipeh — ne rencontrent pas, à plus ou moins long terme, un écho dans certains milieux de l'île, en particulier dans les cercles économiques.

Les communistes chinois, en tout cas, jouent serré. Car tout dégel des relations avec Taiwan ne ferait qu'accentuer les dangers d'infiltration idéologique. Or l'interpénétration croissante avec Hongkong a déjà amené le P.C. à augmenter sa vigilance à cet égard. D'autant que, parallèlement, les réformes introduites sur le plan intérieur ont tendance à *« exagérer »* le rôle de *« l'encouragement matériel »* et à *« négliger, voire à nier l'utilité du travail politico-idéologique »*. Un effort considérable va donc devoir être fait, surtout auprès des jeunes de moins de trente-cinq ans, lesquels représentent les deux tiers des salariés urbains.

A cette fin, un corps d' *« instructeurs »*, comparable à celui des commissaires politiques de l'armée, va être créé à tous les échelons de l'organisation du parti. Leur rôle sera de dispenser une éducation systématique visant à élever la conscience politique de la classe ouvrière. Trois matières seront obligatoires : l'histoire contemporaine de la Chine, l'assimilation des données générales du socialisme scientifique et un aperçu de la classe ouvrière. L'étude de la *« pensée de Mao Zedong »* est reléguée au rang des matières facultatives. Ce programme s'adresse exclusivement aux travailleurs des villes. Les risques d'augmentation de l'individualisme et de création d'une nouvelle catégorie de paysans riches paraissent pourtant réels dans les campagnes avec la généralisation de l'exploitation familiale. Mais à l'évidence, le parti est d'avis que l'essor économique du monde agricole a davantage besoin d'une période de calme prolongée que d'agitation idéologique.

MANUEL LUCBERT.

Elégance policière

De notre correspondant

Pékin. — Les Pékinois n'en sont pas encore revenus : de nouveaux uniformes ont fait leur apparition, le lundi 1er août, dans les rues de la capitale. Les gardes, qui assurent la sécurité des bâtiments officiels bordant la place Tiananmen, ainsi que celle des ambassades et des résidences pour étrangers, ont troqué leur vareuse légère et leur pantalon « populaire » en toile de coton bleu pour un superbe ensemble vert-olive, dont l'agence Xinhua a révélé qu'il a été fabriqué dans un tissu à base de laine et polyester.

La transformation est radicale : les braves « pioupious » qui, la veille encore, avaient l'air horriblement mal fagotés dans des vêtements paraissant toujours trop larges, arborent désormais une allure des plus martiales : l'étui à révolver, brillant comme un sou neuf, se détache sur la veste bien ajustée, le pli du pantalon tombe droit comme un fil à plomb et la casquette molle de naguère a cédé la place à une large casquette plate, tenue sous le menton par une jugulaire. L'apparition de ces uniformes a donné lieu, lundi, dans le quartier des ambassades, à de nombreuses conversations entre ceux qui en étaient revêtus et les passants, curieux de se renseigner sur les raisons d'un tel changement.

L'introduction de ce nouvel uniforme fait suite à la création, en avril dernier, au niveau national, d'un corps de police armé, qui regroupe les anciennes forces de sécurité de l'armée populaire de libération, les unités armées de la police, les gardes-frontières et les brigades anti-incendie. Ce corps est rattaché administrativement au nouveau ministère de la sécurité d'Etat, créé au mois de juin dernier. Le commandement opérationnel de ces troupes reste, cependant, sous le contrôle de l'armée. Cette dualité est illustrée par le fait que le commandant de cette police armée est M. Li Gang, ancien commandant adjoint de la place militaire de Pékin, tandis que son commissaire politique est M. Zhao Cangbi, ancien ministre de la sécurité publique.

Cette réforme répond à un souci de professionnalisation des organes de sécurité, en même temps qu'elle traduit un affaiblissement du contrôle exercé précédemment sur eux par l'armée. Elle marque ainsi un retour aux origines : après l'adoption de la Constitution de 1954, le gouvernement chinois avait décidé, en juillet 1955, la création d'une police populaire armée, distincte de l'A.P.L. Les militaires devaient toutefois reprendre le contrôle de cette troupe à la faveur de la révolution culturelle. Avant ces événements, ce corps de police comptait environ deux cent mille hommes.

La généralisation des nouveaux uniformes dans l'ensemble de la police armée s'étalera jusqu'en 1985. Elle devrait préluder à une transformation vestimentaire, à plus ou moins long terme, de l'armée de libération elle-même.

M. L.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE BILAN DE L'ATTENTAT CONTRE UN TRAIN. — Selon l'UNITA, l'attentat perpétré contre un train qui circulait, la semaine dernière, dans la région centrale de Luena (*le Monde* du 29 juillet), a fait 78 morts et 319 blessés (et non 50 tués et 210 blessés, ainsi que Luanda l'avait annoncé). Dans un communiqué diffusé lundi 1er août à Lisbonne, le mouvement rebelle de M. Savimbi affirme que le train transportait le 73e bataillon de la 21e brigade des forces armées angolaises, ainsi que des conseillers cubains et des membres des familles des militaires angolais. — *(A.F.P.)*

Égypte

● LE TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE L'ÉTHIQUE a ordonné, lundi 1er août, la mise en liberté du frère de l'ancien président Sadate, M. Esmat El-Sadate, et de ses trois fils, condamnés en février à un an de détention. Le tribunal, qui se prononçait en appel, a cependant confirmé le jugement de première instance, mettant sous séquestre la totalité des biens des accusés, évalués à 125 millions de dollars environ. M. Esmat El-Sadate et ses trois enfants, Talaat, Galal et Mohamed Anouar, avaient été condamnés pour *« corruption, trafic d'influence et malversations »*. Ils ont été acclamés par deux ou trois cents personnes à leur sortie du tribunal.

États-Unis

● PLUS DE DEUX CENTS FEMMES ont été arrêtées lundi 1er août à la suite d'une manifestation organisée par des pacifistes, à proximité du dépôt d'armes de Seneca, dans l'Etat de New-York. Environ mille neuf cents femmes s'étaient rassemblées pour protester contre le déploiement de missiles américains en Europe.

Hongrie

● OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT RELIGIEUX. — Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir des communistes en Hongrie, une maison de retraite et d'enseignement catholique a été inaugurée près de Budapest, à Leanyfalu, en présence du cardinal Joseph Hoeffner, archevêque de Cologne, du primat de Hongrie, le cardinal Laszlo Lekaï, et du secrétaire d'Etat aux affaires religieuses, M. Imre Miklos. — *(Reuter.)*

Honduras

● LE PRÉSIDENT ROBERTO SUAZO CORDOVA a été hospitalisé après une défaillance cardiaque, a-t-on révélé lundi 1er août de source gouvernementale. Les médecins estiment son état « sérieux ». M. Suazo Cordova, lui-même médecin, a été élu en novembre 1980 comme premier président civil après 20 ans de régime militaire. — *(A.P.)*

Zimbabwe

● EXPULSION D'UNE ÉQUIPE DE LA B.B.C. — Les autorités ont demandé lundi 1er août à une équipe de la télévision britannique basée en Afrique du Sud de quitter le pays *« le plus tôt possible »*, conformément à l'interdit décidé la veille par les pays de la « ligne de front » concernant les journalistes étrangers installés en République sud-africaine (*le Monde* du 2 août).

L'Association des correspondants étrangers pour l'Afrique australe, installée à Johannesburg et qui regroupe cinquante-trois organes de la presse écrite, parlée et télévisée de douze pays, s'est élevée contre la décision prise par les Etats membres de la « ligne de front », *« déplorant toute restriction de nature à entraver la libre circulation de l'information »*. — *(A.F.P.)*

Vietnam

DES CATHOLIQUES SONT CONDAMNÉS A DE LOURDES PEINES

Treize catholiques, dont cinq religieux jésuites, ont été récemment condamnés à de lourdes peines de prison par le tribunal populaire de Ho-Chi-Minh-Ville pour avoir tenté de « renverser le pouvoir révolutionnaire », a annoncé, lundi 1er août, l'agence vietnamienne de presse V.A.N. Il leur a été aussi reproché d'avoir illégalement édité un journal intitulé *Religion et Vie*, « en vue d'inciter les catholiques à se révolter contre l'administration populaire ».

Accusé d'être un « agent de la C.I.A. », le R.P. Nguyên Van Hiên, prêtre jésuite, a été condamné à la réclusion perpétuelle. Les quatre autres religieux — parmi lesquels figure le R.P. Nguyên Công Doan, ancien collaborateur proche de l'archevêque de Saigon, Mgr Nguyên Van Binh — ont été condamnés à des peines variant de l'« avertissement » à quinze ans de prison, sans autres précisions.

Les condamnés ont aussi été reconnus coupables d'avoir eu « des contacts avec des organisations réactionnaires étrangères ». Selon le journal de l'armée, *Quan Doi Nhân Dân*, trois des cinq religieux condamnés auraient reconnu les faits qui leur sont reprochés. — *(A.F.P.)*

● *La Chine et la Grande-Bretagne* ont engagé mardi 2 août une nouvelle série de négociations sur l'avenir de Hongkong, la troisième en moins d'un mois. Ces conversations se poursuivront pendant quarante-huit heures. Avant leur ouverture, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqia, a réaffirmé que la souveraineté de la Chine sur le territoire *« ne pouvait faire l'objet de discussions »*. Au cours d'une conférence de presse à Bangkok, M. Wu, cité par l'agence Chine nouvelle, a cependant ajouté que la Chine entend discuter des moyens à mettre en œuvre pour *« préserver la prospérité et la stabilité de Hongkong avant et après la restauration de la souveraineté de la Chine »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LE VOYAGE DE M. CHEYSSON EN AMÉRIQUE LATINE

● BOGOTA : La France se félicite de la médiation colombienne dans les conflits d'Amérique centrale

● LA PAZ : Paris promet son aide à la lutte contre le trafic de cocaïne

Bogota *(A.F.P.)*. — Le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, était attendu, ce mardi 2 août à Bogota, pour une visite officielle de quarante-huit heures en Colombie, troisième et avant-dernière étape de son voyage de quinze jours en Amérique latine.

Au cours de son séjour à Bogota, M. Cheysson, accompagné par M. Antoine Blanca, ambassadeur itinérant pour les pays d'Amérique latine, sera reçu en audience par le président Belisario Betancur, au pouvoir depuis un an. Il aura également un entretien avec son homologue colombien, M. Lloreda Caicedo, et des réunions de travail avec les ministres de l'éducation, des mines et de l'énergie, du développement et de l'agriculture. Le ministre évoquera la situation internationale et plus particulièrement celle qui prévaut en Amérique centrale, a-t-on indiqué de source diplomatique.

La médiation de paix que le président Betancur mène auprès des pays d'Amérique centrale — dans le cadre du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) — a reçu le soutien du gouvernement français.

La visite du ministre français intervient après la réunion de Panama entre les ministres des affaires étrangères de Contadora et leurs cinq homologues d'Amérique centrale (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador) (*le Monde* du 2 août). Elle survient en outre après la rencontre surprise, dimanche à Bogota, entre M. Richard Stone, ambassadeur itinérant de M. Reagan en Amérique centrale, et M. Ruben Zamora, représentant du Front démocratique révolutionnaire salvadorien.

Les relations entre la France et la Colombie, étroites au plan culturel, avaient été marquées sous le précédent gouvernement libéral de M. Cesar Turbay par certains griefs au plan économique et des divergences de vues politiques à propos de l'Amérique centrale.

Elles avaient ainsi été quelque peu refroidies par la déclaration franco-mexicaine sur la *« représentativité »* de la guérilla salvadorienne dans tout processus de négociation et par la vente d'armes françaises au Nicaragua. Le gouvernement Turbay avait qualifié la livraison d'armement de *« geste inamical »* envers son pays en raison du différend qui oppose la Colombie et le Nicaragua à propos de l'archipel de San-Andres, possession colombienne située dans la mer des Caraïbes et revendiquée par Managua. Il avait estimé que la reconnaissance de la guérilla salvadorienne constituait *« un encouragement »* pour les mouvements rebelles en Amérique latine.

Au plan économique, les griefs portent surtout sur le déséquilibre des échanges commerciaux. En 1982, la Colombie a acheté pour 763 millions de francs de marchandises à la France mais n'a exporté que pour 482 millions de francs, selon les statistiques du commerce extérieur français. Septième partenaire commercial de la Colombie, la France achète du café (55 % des importations), des bananes, des cartons, des pièces détachées pour automobiles et du coton.

En revanche, 95 % des exportations françaises vers ce pays andin sont constituées par des produits industriels. La volonté de la France de trouver des solutions concrètes au problème du déséquilibre des échanges devrait contribuer à apaiser les griefs en ce domaine. Les Charbonnages de France viennent par exemple d'annoncer leur intention d'acheter du charbon colombien. Plusieurs contrats sont actuellement exécutés par des firmes françaises, pour la percée des tunnels du barrage du Guavio, pour la construction d'une papeterie près de Cali, pour l'installation de deux oléoducs et pour la construction d'une usine de traitement des eaux à Barranquilla. Au plan culturel, il s'agit de renforcer encore la coopération, notamment en matière d'enseignement et de formation des professeurs de français. Le français a en effet été déclaré en Colombie langue vivante obligatoire dans les deux dernières années du second cycle, et récemment 400 000 élèves ont participé à un « concours de la chanson française » organisé par les services culturels.

Dans le cadre de la C.E.E.

La Paz *(A.F.P.)*. — La France va étudier la possibilité de collaborer avec la Bolivie, dans le cadre de la Communauté européenne, pour tenter de mettre un terme au trafic de drogue dans ce pays andin, a-t-on appris à La Paz, lundi 1er août, lors d'une conférence de presse commune du ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson — qui a achevé une visite officielle de trois jours à La Paz — et du ministre bolivien de l'intérieur, M. Mario Roncal, ministre des affaires étrangères par intérim.

Ce projet de collaboration fait suite à l'engagement pris récemment à Caracas par six pays d'Amérique latine (Bolivie, Colombie, Equateur, Panama, Pérou et Venezuela), qui ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mettre un terme à l'excès de production de coca dans les nations andines et éviter son détournement à des fins de trafic.

Le ministre bolivien a annoncé que le gouvernement français avait promis son appui pour intervenir auprès des autres pays européens dans le but de leur faire prendre conscience de la nécessité de lutter activement contre ce fléau.

Qualifiant d' *« estimable »* la décision prise par ces pays latino-américains de coopérer avec les pays européens pour contrôler et faire disparaître *« cet élément vicieux que représentent les grands spéculateurs internationaux »*, le ministre bolivien a déclaré : *« Il faut que nous luttions tous ensemble. »*

« Il ne faut pas pour autant déclarer que la coca est un produit prohibé », a-t-il précisé, dans un pays où cette plante est importante pour l'équilibre physiologique des populations indiennes vivant et travaillant en altitude.

M. Claude Cheysson a clairement indiqué à ce propos que ce n'est pas la production primaire, *« nécessaire au producteur, au consommateur, à la médecine »*, qu'il faut interdire. Mais, a-t-il ajouté, il faut agir contre *« la déformation, la corruption de ce produit en instrument de spéculation par quelques milieux internationaux redoutables »*.

D'autre part, M. Cheysson a indiqué qu'il était venu *« apporter le soutien de la France au peuple bolivien dans son histoire, dans sa lutte et ses difficultés actuelles »*. La Bolivie, a-t-il dit, a fait *« un saut prodigieux pour revenir à la démocratie »* et a bénéficié d'un *« crédit politique considérable »*.

Mais il a précisé que la Bolivie devait réussir dans son entreprise *« avec les structures démocratiques qu'elle s'est choisies librement »*. Dans le cas contraire, a-t-il estimé, les efforts des autres pays d'Amérique du Sud *« tentés par cette évolution »* pourraient être contrecarrés par les effets qu'aurait un échec de la démocratie bolivienne. *« Il faut que la Bolivie réussisse*, a répété M. Cheysson, *c'est notre intérêt à nous, pays démocratiques. »*

● *Le ministre nicaraguayen de la défense, M. Humberto Ortega*, a annoncé lundi la mort de treize *« contre-révolutionnaires »* et de deux soldats des forces sandinistes lors de plusieurs affrontements à la frontière avec le Costa-Rica et au nord de la capitale ; des éléments des forces anti-sandinistes, précise un communiqué officiel, ont attaqué dimanche soir le poste frontalier de Penas-Blancas, à la frontière avec le Costa-Rica. Six « contre-révolutionnaires » ont trouvé la mort le 30 juillet lors d'un affrontement à 260 kilomètres au nord de Managua. Et sept autres ont été tués dans le département de Rio-San-Juan, au sud du pays. — *(A.F.P.)*

● *M. Rodrigo Escobar Navia*, ministre colombien de l'intérieur, a renoncé à ses fonctions le lundi 1er août. C'est le premier ministre à quitter le cabinet Betancur depuis l'entrée en fonctions de celui-ci, le 7 août 1982. — *(Reuter.)*

● *Trois navires de la VIe flotte américaine* ont quitté, lundi 1er août, le port de Palma-de-Majorque pour rejoindre le porte-avion *Coral Sea* et mettre le cap vers la zone où doivent avoir lieu les manœuvres navales américano-honduriennes. Les trois bâtiments comptent environ chacun huit cents hommes à bord. — *(A.F.P.)*

Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE ET LA VIOLENCE

M. Bonnemaison (P.S.) plaide pour une prévention tous azimuts

Le Conseil national de prévention de la délinquance va donner la priorité à dix villes pilotes. Celles-ci n'ont pas encore été choisies mais le seront au mois de septembre. Il faut qu'elles soient volontaires et que les différents services qui seront mis à contribution le soient aussi, a déclaré lundi 1er août, au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Gilbert Bonnemaison, vice-président (P.S.) de ce conseil. Un inventaire complet de la délinquance et des moyens de lutter contre elle sera établi dans ces villes pilotes. L'expérience sera ensuite étendue à d'autres villes.

M. Bonnemaison, qui parlait en présence de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a rappelé dans quel esprit travaillerait le Conseil national que M. Mauroy, qui le préside, a installé le 21 juillet (*le Monde* des 16 et 23 juillet). Il a opposé *« la répression brutale »* à la nécessité de faire appel *« à toutes les ressources de l'imagination et de l'intelligence ». « Peut-on supprimer les effets sans tenter de comprendre les causes ? »*, a demandé M. Bonnemaison.

Le vice-président du Conseil national de la prévention a insisté, d'autre part, sur la nécessité de combattre le recel, *« cette criminalité de l'ombre »* sans laquelle la délinquance ne serait pas ce qu'elle est. M. Bonnemaison a souvent insisté sur ce phénomène : *« S'il n'y avait pas de receleurs, il n'y aurait pas de voleurs »* (*le Monde* daté 3-4 avril).

Parmi les autres préoccupations du Conseil national et des maires, toutes étiquettes confondues, qui y siègent, figurent la nécessité de combattre l'immigration clandestine afin que les étrangers qui séjournent en France en situation régulière soient accueillis dans des conditions décentes, a dit M. Bonnemaison.

Le Conseil, qui plaide pour une prévention tous azimuts, se préoccupe aussi de la détention et de l'usage abusif des armes par certains particuliers (*voir ci-contre*). M. Bonnemaison a rappelé la proposition 50 du rapport des maires sur la sécurité dans les villes, rédigée en ces termes :

« La commission, considérant le nombre croissant d'accidents mortels occasionnés par les détenteurs d'armes, acquises notamment dans une perspective d'autodéfense, propose que la détention d'une ou de plusieurs armes fasse l'objet d'une déclaration indiquant leurs caractéristiques.

» Elle estime en outre que :

» – la vente d'armes ne devrait être autorisée que dans les magasins spécialement habilités à cet effet, offrant toutes les garanties de compétence et de sérieux ;

» – la détention d'une arme devrait être assortie de l'obligation de la déposer sur un râtelier fermant à clef, ou disposant d'un système de sûreté équivalent, obligation sans laquelle il ne devrait pas être possible de la vendre ou de l'acheter ;

» – la détention des munitions devrait être interdite si elles ne sont pas enfermées dans une boîte d'un modèle réglementé fermant à clef, ou munie d'une combinaison. »

● *Voisinage et bruit.* – Une jeune femme a été légèrement blessée à la tempe, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, d'un plomb de carabine tiré par un voisin gêné par le bruit, à Cadolet (Gard). Vers 23 heures, M. Sérafin Vanin, quarante-neuf ans, maçon-carreleur, a tiré plusieurs coups de sa carabine à plombs en direction de la fenêtre de ses voisins d'en face, atteignant Mme Françoise Schettini, trente-six ans, à la tempe. M. Vanin a indiqué aux gendarmes que ses voisins faisaient trop de bruit à une heure tardive. Placé en garde à vue, il devrait être présenté au parquet mardi 2 août.

Les fusils de chasse et certaines carabines à un coup resteront en vente libre

précise le ministre de l'intérieur

De notre correspondant régional

Marseille. – M. Defferre a confirmé, le lundi 1er août, à Marseille, la publication *« dans les prochains jours »* d'un décret renforçant la réglementation des ventes d'armes individuelles (*le Monde* daté 5-6 juin et du 2 août). *« Il faut éviter* – a déclaré le ministre de l'intérieur – *que trop d'habitants de notre pays, qui n'ont pas le contrôle d'eux-mêmes, utilisent des armes et provoquent des accidents très graves comme ceux qui se sont produits ces dernières semaines. »* Le ministre a précisé que le décret à paraître concernerait d'une part, les armes de poing (revolvers et pistolets) et, d'autre part, les fusils comportant un chargeur de plus de dix cartouches, ou d'un type spécial tels les fusils à pompe dont le canon est inférieur à 60 centimètres de longueur ou *« certaines armes à canon repliable »*.

La vente de ces armes sera soumise à une autorisation préfectorale. La nouvelle réglementation ne visera pas, en revanche, le commerce des fusils de chasse et des armes d'épaule dont le chargeur contient moins de dix cartouches, quel qu'en soit le calibre. La vente des armes à air comprimé ne sera ps non plus réglementée. *« Les fusils de chasse,* – a commenté M. Defferre, – *sont beaucoup moins dangereux que les autres et il n'est pas facile de les transporter sans qu'ils soient visibles. Ils sont de plus très répandus et leur vente en France, pays de chasseurs, a toujours été libre. On peut certes tuer ou blesser avec un fusil de chasse comme avec des carabines ou des armes de poing à air comprimé, ou un couteau, mais nous n'avons pas voulu pousser les choses à l'extrême. On verra ce que donnera l'application du décret ; s'il faut le modifier ou le compléter, on le fera. »*

Selon M. Defferre, les autorisations de détention d'armes soumises à contrôle ne seront délivrées qu'aux personnes *« apportant la preuve qu'elles ont absolument besoin d'une arme à domicile et qu'elles sont capables de maîtriser leurs nerfs. Ces autorisations auront un caractère exceptionnel »*, a-t-il ajouté.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'il avait proposé cette nouvelle réglementation dès le mois de mars 1982, *« mais*, a-t-il déclaré, *les autres ministères intéressés n'avaient pas le même point de vue que moi, ce qui est normal, j'ai reçu les syndicats d'armuriers et nous avons trouvé un terrain d'entente. La vente des revolvers ou des fusils à pompe est, en fait, assez limitée, et je ne pense pas que cela portera un préjudice important aux professionnels. »*

GUY PORTE.

Point de vue

L'HOMME, LA MORT ET L'ENFANT

par STANISLAS MANGIN (*)

AINSI donc depuis deux mois une dizaine d'enfants ont été tirés à coups de fusil et deux ont été tués par des hommes qu'ils importunaient de leurs jeux. De très jeunes gens non armés ont été abattus par des policiers ou des personnes privées à l'occasion d'incidents minimes et la plupart des victimes sont des Maghrébins.

Depuis deux mois le silence entoure ces hommes.

Tandis qu'un ministre déclare que le fond du problème c'est d'écarter ces enfants des terrains libres autour de leurs logements (tant mieux s'ils y gagnent un jour des lieux de détente...) et qu'un maire explique que son problème c'est d'éviter qu'on ne réagisse à un tel meurtre alors que, selon lui, le problème du gouvernement *« c'est la chaleur et qu'il doit y réfléchir rapidement »*... demandons-nous plutôt, nous tous, comment il est possible que des hommes tuent ces petits et ces très jeunes gens, enhardis l'un après l'autre par le silence qui voile leurs gestes mortels *d'« exaspération »* ?

N'est-ce pas le fruit de la campagne contre l'insécurité et la violence, cette campagne sans fondement comme le démontrent les chiffres, et de la campagne pour l'autodéfense, qui créent finalement le besoin de réagir contre les fantômes, de les conjurer en prenant une victime expiatoire ?

On a donné bonne conscience à l'inconscient de haine qui suit la peur en chacun de nous. Mais comme on n'a pas donné le courage physique en plus, la peur et la haine se défoulent sur les inférieurs, les petits : immigrés, enfants (ça, c'est nouveau)...

Mais quoi ! Personne ne vous reproche rien ! Ecoutez, lisez : rien ! (sauf vous-même, peut-être... mais après coup).

Et tandis que ça se propage tranquillement, on nous rassure : on va contrôler les armes... sans inquiéter les armuriers, est-il spécifié... (*quid* du 22 long rifle ?) et, *« pour traiter le fond du problème »*, on envoie les petits jouer ailleurs.

(*) Conseiller d'Etat honoraire.

UN COLLOQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les médias et l'« empire » du sexisme

De notre correspondant

Strasbourg. – Les médias sont un instrument décisif pour la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais, comme la langue des hommes, meilleure et pire des choses, ils peuvent freiner, sinon bloquer, toute évolution vers cet équilibre. Cette constatation est revenue comme un leitmotiv tout au long du colloque consacré récemment au rôle des moyens de communication dans l'élimination des discriminations sexistes, qui a réuni une soixantaine de spécialistes et responsables de mouvements féminins au Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Trop de feuilletons du genre « Dallas », trop d'émissions à prétention historique ou littéraire, trop de bandes dessinées, trop de face-à-face politiques, trop de « tables rondes », sans parler de l'immense monde de la publicité, perpétuent par leur contenu comme par leurs acteurs, réels ou fictifs, les stéréotypes sexuels. La faible proportion des femmes à des postes de responsabilités dans l'élaboration des programmes, le choix des thèmes et leurs représentations sont sans doute, pour les participants au colloque, une cause majeure de cette situation.

Bien plus que de s'instituer en miroir des comportements traditionnels (et en grande partie révolus), les médias devraient refléter l'état actuel de la société en réservant à la femme la place qu'elle y tient réellement, en particulier dans le monde du travail. Cela suppose une refonte des programmes destinée à assurer la place de la femme dans la dignité et l'importance de son rôle social, tout en prévoyant des émissions spéciales pour aider certaines catégories féminines défavorisées à prendre conscience de leurs problèmes.

Reste à changer les médias eux-mêmes. Statistiques à l'appui, on a constaté la faible proportion de femmes parmi les professionnels de l'information, bien que la situation ait évolué en leur faveur depuis vingt ans. Mais, comme dans les autres branches de l'économie, leur place reste très faible aux échelons de décisions, la direction des services rédactionnels « nobles », économie ou politique, dans les quotidiens et magazine d'informations restant hors de leur portée.

Le colloque a proposé une politique de l'emploi dans les médias assurant une meilleure promotion des femmes qualifiées en vue de l'instauration d'un équilibre entre sexes, au niveau des directions de services et des échelons de décision dans les rédactions. Une plus forte participation des femmes dans l'élaboration des programmes devrait permettre de faire valoir un point de vue féminin dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes.

L'image de la femme que véhicule la publicité dans les médias a beaucoup préoccupé les participants. Au moment d'adopter les conclusions de leurs travaux, ils ont trouvé une alliée de poids en la personne de Mme Yvette Roudy. Le ministre français des droits de la femme, qui retrouvait la palais de Strasbourg où elle siégea pendant deux ans au sein du groupe socialiste du Parlement européen, devait évoquer l'esprit de son projet de loi antisexiste. Elle attaqua vivement une certaine publicité et ses supports, devenus *« des enjeux économiques énormes »* pour les publicitaires, la presse écrite en particulier, qui *« dans sa quasi-totalité »* a pour caractéristique *« de propager des stéréotypes ou de contribuer à la création de modèles de consommation courante »*.

Devant les représentants des organismes de défense de la femme, Mme Roudy retrouva son ton de militante pour mener une attaque tous azimuts en déclarant : *« C'est donc par la dénonciation inlassable de l'empire sexiste de l'économie, de la presse et de la publicité que nous arriverons à faire entendre la voix des femmes du monde politique. Nous y avons des alliés »*. Pour le moment, ce message n'était guère entendu de ses destinataires, les *« décideurs »* du monde des médias étaient quasiment absents de cette rencontre, mais les conclusions des travaux seront transmis à leurs organisations professionnelles.

JEAN-CLAUDE HAHN.

FAITS ET JUGEMENTS

Pascal Blanc a été inculpé

Pascal Blanc, l'ancien légionnaire arrêté dimanche 31 juillet au Mont-Dore (Puy-de-Dôme), a été inculpé lundi après-midi pour trois des quatre meurtres qu'il avait avoués dans la matinée (nos dernières éditions). Trois magistrats sont chargés, à ce stade de l'instruction, de cette affaire : Mme Marie-Joëlle Bégon, juge à Clermont-Ferrand, où Pascal Blanc a été écroué. Mme Bégon avait été chargée en juillet 1982 de l'enquête sur le meurtre de la directrice d'un centre pour enfants en difficulté, situé à Crevant-Laveine, Mme Michelle Petit.

Pascal Blanc a également été inculpé lundi par M. Alain Clergue, juge d'instruction à Privas (Ardèche), auquel avait été confiée en avril dernier l'enquête sur le meurtre de deux jeunes Nancéens dans le bois de Païolive. M. Clergue a fait lundi le voyage à Clermont-Ferrand, où était attendu mardi un troisième magistrat instructeur, M. Francis Carle. Celui-ci, en poste à Mende, devait inculper Pascal Blanc pour le meurtre de Jean-Claude Kaysserlian, un jeune Marseillais trouvé mort le 26 juillet.

● *Un ingénieur d'exploitation* des Houillères du bassin de Lorraine a fait le 1er août une chute mortelle dans un montage haut de 130 mètres du puits Wouters des Houillères du bassin de Lorraine à Merlebach (Moselle). La victime, M. Serge Kordzinski, trente ans, marié et père de deux enfants, visitait le chantier dont il a la responsabilité quand, pour une raison indéterminée, il a fait cette chute.

Deux attentats contre des touristes au Pays basque français

Une villa situé à Ascain (Pyrénées-Atlantiques) a été attaquée, lundi 1er août, par un commando de quatre hommes se faisant passer pour des policiers, nous indique notre correspondant à Bayonne. Après avoir éloigné les enfants, les inconnus ont répandu dans des pièces le contenu d'un jerrican, avant d'y mettre le feu. *« Les propriétaires nous ont volé nos terres,* ont-ils dit avant de s'enfuir, *ceci est le premier acte d'une longue série. »* L'édifice n'a pas souffert de l'incendie, mais le mobilier a été détruit. Ses locataires, des estivants arrivés de Nantes le matin, ont été relogés dans une maison voisine. La villa, construite il y a sept ans en pleine campagne, est d'une architecture audacieuse qui n'a rien de commun avec les fermes du voisinage. Elle est considérée par certains, dans le pays, comme une *« provocation à l'environnement »*.

D'autre part, un véhicule immatriculé en Vendée, appartenant à un touriste, a explosé dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 août, vers 1 h 30, à Ascarat (Pyrénées-Atlantiques). Ces deux attentats n'ont pas été revendiqués, mais ils s'inscrivent dans l'action contre le tourisme déclenchée depuis un mois par l'organisation clandestine séparatiste Iparretarak (*le Monde* daté 31 juillet-1er août).

● *Deux ressortissants de Sri-Lanka,* qui avaient participé à une bagarre entre Tamouls et Cinghalais, samedi 30 juillet, rue Spontini à Paris (16e arrondissement), ont été inculpés lundi 1er août de « coups et blessures volontaires » et placés sous mandat de dépôt. Il s'agit de Sunil Dassanayaké, vingt-six ans, Cinghalais, et de Arunaraghan Palasingham, vingt-quatre ans, Tamoul.

Tous deux étaient armés de couteaux. Au cours de l'affrontement de samedi, quatre personnes ont été blessées et la police a procédé à une quinzaine d'interpellations. Le lendemain, d'autres bagarres ont eu lieu à Paris entre Cinghalais et Tamouls. Elles ont fait deux morts : un Tamoul et un Cinghalais (*le Monde* du 2 août). Le parquet a ouvert, mardi 2 août, une information contre X... pour homicide volontaire.



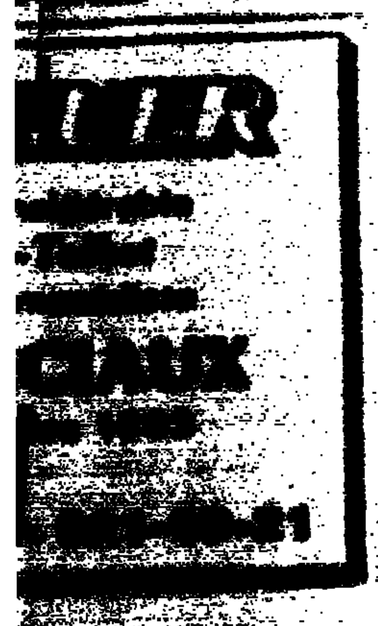
COLLOQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE

...médias et l'« empire » du sexisme

De notre correspondant

...ITS ET JUGEMENTS

Deux attentats contre des touristes au Pays basque français



ÉDUCATION

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

Le taux de réussite est en baisse

Le ministère de l'éducation nationale a rendu publics, le 2 août, les résultats d'ensemble du baccalauréat. Toutes séries confondues (y compris les établissements expérimentaux), 386 041 candidats se sont présentés ; 245 119 ont été reçus, soit 63,5 %, ce qui correspond à une légère baisse par rapport aux résultats de 1982 (64,9 % de reçus). Voici les résultats par série :

● **Baccalauréats d'enseignement général.**

Série A (Philosophie-lettres) : 44 368 admis sur 68 412 présentés, soit 64,9 % (66,59 % en 1982) ;

Série B (économique et sociale) : 39 019 admis sur 61 027 présentés, soit 63,9 % (65,91 % en 1982) ;

Série C (mathématiques et sciences physiques) : 30 934 admis sur 40 964 présentés, soit 75,5 % (77,44 % en 1982) ;

Série D (mathématiques et sciences de la nature) : 49 406 admis sur 76 748 présentés, soit 64,4 % (63,54 % en 1982) ;

Série D' (sciences agronomiques et techniques) : 1 424 admis sur 2 289 présentés, soit 62,2 % (60,65 % en 1982) ;

Série E (mathématiques et techniques) : 5 797 admis sur 8 841 présentés, soit 65,6 % (69,07 % en 1982).

Total : 170 948 admis sur 258 281 présentés (1), soit 66,2 % (67,40 % en 1982).

● **Baccalauréats de technicien.**

Série F, secteur industriel (séries F1 à F7 et F9, F10) : 22 623 admis sur 39 077 présentés, soit 57,9 % (59,16 % en 1982) ;

Série F8 (sciences médico-sociales) : 7 142 admis sur 11 165 présentés, soit 64 % (65,47 % en 1982) ;

Série F11 et F11' (musique et danse) : 335 admis sur 370 présentés, soit 90,5 % (85,30 % en 1982) ;

Série G, secteur économique (série G1, G2 et G3) : 42 381 admis sur 74 621 présentés, soit 56,8 % (58,33 % en 1982) ;

Série H (informatique) : 759 admis sur 1 244 présentés, soit 61 % (64,97 % en 1982).

Total : 73 240 admis sur 126 477 présentés (1), soit 57,9 % (59,37 % en 1982).

(1) Ces chiffres ne tiennent pas compte des résultats dans les établissements expérimentaux.

LE PRÉSIDENT DE L'UNAPEL REPROCHE A UN HEBDOMADAIRE D'AVOIR DÉFORMÉ SES PROPOS

M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a adressé à *Valeurs actuelles* une lettre dans laquelle il conteste les propos que lui a fait tenir l'hebdomadaire dans un entretien auquel nous avons fait référence (*le Monde* du 26 juillet).

Nous publions les principaux extraits de sa lettre : [(...) *« Je ne vous ai jamais dit que le chef de l'État* « sent les haines resurgir chez certains syndicalistes de l'enseignement public et certains hommes politiques de gauche ». *Je ne me serais pas permis de prêter au président de la République cette phrase qu'il n'a jamais prononcée. Je vous ai précisé que nous remarquions des sectarismes chez certains syndicalistes ou hommes politiques de tous bords ; en effet, quel groupe, quel syndicat, quelle association n'a pas ses « ultras ». En ce qui concerne la relation de mon entrevue avec le président de la République le 1er juin dernier, je m'en suis tenu aux idées exprimées dans notre communiqué de presse du 3 juin 1983. »*

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole centrale des arts et manufactures de Châtenay-Malabry, Ecole centrale de Lyon, Ecole supérieure d'électricité et Ecole supérieure d'optique.**

(par ordre de mérite)

Option M :

Mmes et MM. Bannelier ; Debost ; Le Ber ; Piau ; Loisel ; David ; Serrano ; Acher ; Delaye ; Bregant ; Béranger ; Chardon ; Mokhtari ; Joab ; Rouquet ; Bruder ; Laroche ; Laroussinie ; Duclairoir ; Soler ; Veyrat ; Melein ; Berenbach ; Foillion ; Marchal ; Galtier ; Berteaud ; Ducos ; Gabla ; Gross ; Morros-Tosas ; Larne ; Rabier ; Ramon ; Prunier-Duparge ; Allaire ; Scaramucci ; Garnier ; Bousquet ; Vichery ; Vimont ; Ollevier ; Viet ; Bernier ; Tanguy ; Van Renterghem ; Bouthier ; Durand ; Ringeisen ; De Fournas Labrosse (50e).

Lafonta ; Roiseux ; Verdiell ; Chassaing ; Lachasse ; Bigan ; Iooss ; Rabault ; Ronaix ; Roussel ; Arriulou ; Maigron ; Brzustowski ; Bazin ; Martin ; Ponthieu ; Daudin ; Matheu ; Riehl ; Labary ; Seban ; Benoît-Cattin ; Gregoir ; Lefron ; Rostand ; Durckel ; Jouve ; Duverneuil ; Massie ; Poncet ; Thomine ; Savornin ; Priou ; Besnainou ; Dizengremel ; Rame ; Leloup ; Mau ; Starling ; Laborie ; Bonnefoy ; Caillon ; Hugues ; Gros ; Pelissolo ; Boudier ; Marteaux ; Lamy ; Bloch ; Courbon ; (100e).

Bruchet ; Drahi ; Marbach ; Laude ; Gibert ; Ploye ; Steiner ; Poux ; Depierre ; Louvel ; Langrand ; Chabrier ; Debelmas ; Page ; Jung ; Dejoie ; Roman ; Vincent ; Dudin ; Leroy ; Samson ; Dixneuf ; Sieffer ; Foucault ; Samaniego ; Le Bourva ; Declercq ; Brunand ; Nandin ; Duhamel ; De Robillard ; Poisson ; Rebert ; Bonnet ; Cuvier ; ; Andrieu ; Echard ; Segot ; Spranel ; Baud ; Albaret ; Baudouin ; Calvarin ; Perot ; Taupin ; Smagghe ; Brune ; Lagroy de Croutte ; Bolot Gitler ; Melchior ; (150e).

Bichet ; Alvarez ; Jean ; Cohen ; Pignard ; Maugan ; Chalot ; Jamet ; Caillon ; Rabin ; Aubry ; Destombes ; Deronzier ; Fellmann ; Lalanne ; De Chassey ; Sillion ; Biougne ; Brelier ; Le Floch ; Jourdain ; Moineau ; Morain ; Lavenir ; Lefebvre ; Thiriez ; De La Taille ; Monguillet ; Ronat ; Lecat ; Leflour ; Huynh Tuong ; Tempelaere ; Ane ; Paire ; Filzi ; Crinquand ; Than Trong ; Coiffier ; Ben ; Boulanger ; Vinot ; Brenckle ; Bourdet ; Chabonat ; Wolf ; Minault ; Scache ; Paccalin ; Dejaegere (200e) ; Audin ; Rinaudo ; Schiex ; Seiler ; Boyer ; Bethuel ; Thomere ; Vidal ; Bernard ; Begoc (210e)

— Option P' :

Mmes et MM. Duron ; Kowalski ; Fauveau ; Dauchy ; Pouget ; Barthelemy ; Bonnaud ; Lamoine ; Beunardeau ; Perradin ; Latry ; Quilloit ; Dubouis ; Boningue ; Lanzi ; Du Plessis De Grened ; Gerbier ; Dejoux ; Khelif ; Piliere ; Karche ; Deldalle ; Mangole ; Botter ; Sfez ; Garabetian ; Brazier ; Zwiersk ; Lauby ; Lefebvre ; Aicardi ; Berthier ; Ruppli ; Boudoussier ; Verdier ; Valee ; Gervais ; Truchetto ; Giolioli ; Aureille ; Imbert ; Zosi ; Perrin ; Chiffaudel ; Videlaine ; Boghossian ; Colon ; Gollan ; Besson ; Leneveu (50e) ; Marty ; Duverger ; Freulon ; Peruzzetto ; Pancrazi ; Dusautoir ; Rezzouk ; Hurabielle Claverie ; Dudouit ; Tallon ; Goetghebeur ; Perrotey ; Descreux ; Tamburro ; Bargain ; Boucher ; Rivet ; Remy ; Otani ; Monterde ; Lejay ; Chariot ; Cheoux Dames ; Mabon ; Cros ; Lebosse ; Dubois ; Gibaja ; Sardier ; Pretet ; Peretti ; Bournazand ; Pelletier ; Burbaud ; Marriot ; Nomine ; Kioumjian ; Pfeffer ; Boissinot ; Jourdain ; Dusault ; Denoyer ; Toris ; Geny ; Rassin Tux ; Retali ; Delort ; Pascal ; Moritz ; Buisson (100e) ; Roig ; Ronfard ; Gargouri ; Lacroix ; Battyani (105e)

Option TA :

Mme et MM. Alexandre ; Vincent ; Desvignes ; Mandon ; Dumont ; Donsback.

HISTOIRE

Les aveux et les prophéties de Tocqueville

(Suite de la première page.)

Au soir de sa vie, Tocqueville confie à son vieux compagnon : *« Vous êtes ma soupape de sûreté. »* Inquiétudes intérieures, colères contre les autres, rages, plaintes, réflexions prophétiques, passent ainsi pêle-mêle dans cet utile instrument. Le ton direct, chaleureux, humain, déconcerte chez cet analyste froid. Bientôt, il séduit. Quelquefois, il bouleverse.

Alors qu'avec sa *Démocratie en Amérique* Tocqueville prépare un chef-d'œuvre ce futur classique déjà si maître de son art avoue qu'il peine encore, comme un débutant, pour sortir des idées claires de sa plume, et en gémit de désespoir : *« C'est là pour moi le fléau qui accompagne toujours la composition. J'y éprouve des hauts et des bas sans nombre, tantôt au troisième ciel et d'autres fois assis fort platement le cul à terre, sans voir à plus de trois pas autour de moi. Vous avez dû éprouver ces choses, car elles ne sont étrangères à aucun de ceux qui se mêlent d'écrire. »*

Ces torpeurs incompréhensibles le torturent d'autant plus qu'une tenace ambition le travaille en sourdine, comme il le confiera au soir de son existence à Mme Swetchine, quand une de ses lettres évoquera *« cette passion du succès, du bruit, de la renommée qui* [l'a] *animé toute* [sa] *vie »*.

Au siècle suivant, le souci du beau verbe ne tracassera plus trop les jeunes gens acquis aux commodités de l'écriture automatique. Seulement voilà, sous la monarchie de Juillet la belle prose promet encore un auteur aux plus hautes destinées. Celui-là ne rêve qu'aux cimes ! Prudemment, il n'en dit rien à personne. Pas même au cher Corcelle. Les aveux viendront avec l'échec et les regrets.

Sa bonne nature le préserve de vivre dans cet infernal tête-à-tête avec soi-même, si dangereux dans le métier des lettres. Certes Alexis s'intéresse beaucoup à Tocquevillle, mais une lecture assidue des bons auteurs lui ménage un remède infaillible contre l'égocentrisme. La fréquentation des grands arrache inévitablement de soi. Dégoûté de la politique après avoir fait une brève expérience du pouvoir, comme ministre des affaires étrangères, en 1849, il remplace les fièvres de l'action par celles de l'érudition.

Une philosophie pour « directeur de haras »

Au fil des ans, Plutarque, Turgot, Renan, Hegel, Edgar Quinet, comparaissent ainsi devant son tribunal intime. Ils en ressortent, selon le cas, avec des éloges ou des blâmes. En 1854, son ancien chef de cabinet, Arthur de Gobineau, lui envoie son célèbre *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Antiraciste avant la lettre, Tocqueville le repousse dédaigneusement comme une philosophie pour *« directeur de haras »*.

Son esprit curieux de tout s'intéresse aux sujets les plus variés. En 1846, une mission d'étude l'emmène en Algérie. Seize ans la séparent déjà du débarquement français à Sidi-Ferruch. Le statut politique du territoire préoccupe quelques parlementaires clairvoyants. Député lui-même, Tocqueville s'attend à subir sur place des pressions militaires. Mais il ne croit pas plus à *« la tendresse de M. Bugeaud pour les Arabes »* qu'au *« libéralisme de Lamoricière depuis* [que ce dernier] *a aperçu qu'on pouvait aussi battre en brèche Bugeaud »*. Derrière les querelles de généraux, il découvre d'autres réalités infiniment plus dramatiques. *L'« extrême misère des Arabes »* et la *« haine qui règne »* entre eux et les Européens.

Sans doute, quelques jeunes capitaines se passionnent pour les coutumes locales, précurseurs enthousiastes des futurs officiers des affaires indigènes. Mais *« le mépris et la colère remplissent encore le cœur »* de leurs collègues, pour lesquels *« les Arabes sont comme des bêtes malfaisantes »*. Jamais l'érudition de quelques-uns ne compensera la stupide brutalité des plus nombreux. L'Algérie française finira par en mourir. Un drame de cent ans s'annonce dans ces obervations glanées en quelques jours.

Rentré dans sa Normandie natale, Tocqueville découvre une crise autrement immédiate : celle de la monarchie parvenue à son terme. Dans une lettre de 1847, il énumère les causes du soulèvement imminent, où il verra plus tard un simple *« feu de paille »*. Ce texte justifie, avec d'autres, l'admiration de Raymond Aron pour cet ancien qu'il considère comme un maître.

Tocqueville trouve alors ses compatriotes *« calmes, froids, peu préoccupés de politique, sans goût prononcé pour aucune idée ni pour aucun homme, mais remplis d'une manière surprenante par un mépris profond pour tous ceux qui gouvernent ou qui administrent... On ne saurait voir moins d'élan pour agir et plus de mécontentement de ceux qui agissent, moins de passions pour renverser, et moins d'attachement à ce qui subsiste... Je ne puis croire qu'une société puisse rester très longtemps assise de cette manière, et pour la première fois depuis la révolution de Juillet, je crains que nous n'ayons encore quelques épreuves révolutionnaires à traverser. »* Cinq mois plus tard, effectivement, une foule parisienne brûlait le trône dans la rue.

Certes, cette prodigieuse lucidité connut quelques éclipses. De passage outre-Rhin, en 1856, Tocqueville qualifie de *« grande chimère »* l'unité allemande, alors qu'elle avance dans les cœurs. Mais aussitôt après, il prévoit qu'une intervention quelconque de la France *« risquerait de réunir tout le monde contre nous »*. Cela se produira, effectivement, en 1870. Ces grands réalistes de gouvernement, parfois si hautains envers les écrivains, éviteraient parfois bien des désastres à leur pays s'ils prenaient davantage la peine de lire.

Dans cette *Correspondance*, Tocqueville parle beaucoup de sa petite santé ou des rhumatismes de madame son épouse. Mais il traite aussi très longuement de la fameuse *«affaire de Rome, »* où Louis-Napoléon manœuvra si mal entre ses sympathies pour les libéraux italiens et son électorat conservateur fidèle au pape. M. Pierre Gibert, présentateur de l'édition, accompagne toute cette période, et quelques autres, de notes d'une érudition proprement admirable.

Après avoir compris, expliqué tant de choses, Tocqueville concluait dans l'avant-dernière année de sa vie : *« L'existence humaine me préoccupe sans cesse et m'accable sans cesse. Je ne puis ni pénétrer dans ce mystère ni en détacher mon œil. Il m'excite et m'abat tour à tour. Dans ce monde, je trouve la vie humaine inexplicable, et dans l'autre effrayante. »* Mais il croit en Dieu. Avant d'en prendre congé, saluons donc l'honnête homme, le chrétien capable d'avouer sa détresse.

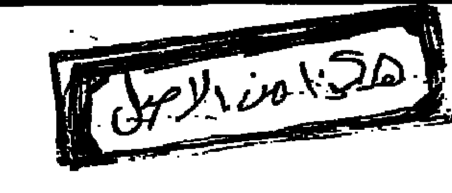
GILBERT COMTE.

★ *Correspondance d'Alexis de Tocqueville*, tome XV, notes et présentation de Pierre Gibert. Gallimard, deux volumes. 479 et 330 pages. 400 F les deux volumes.

FAITS DIVERS

A PROPOS DES CANADAIRS

La capacité des avions utilisés pour lutter contre les incendies de forêts est la suivante : pour les *Canadairs* 5,5 tonnes à 6 tonnes et pour les *Trackers* 3,5 tonnes (et non pas 5 000 m3 et 3 500 m3 comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre dossier du *Monde* daté du 30 juillet). Certes, les moyens disponibles depuis quelques mois se sont améliorés et amplifiés mais il ne faut pas trop avoir les yeux plus gros que le ventre...



SPORTS

BASKET-BALL

LES DROITS DES JOUEURS NATURALISÉS

Le Conseil d'État intervient auprès de la fédération

A quelques semaines de la reprise des compétitions nationales, la Fédération française de basket-ball (F.F.B.B.) doit renoncer aux nouvelles dispositions adoptées le 15 janvier en comité directeur, puis le 25 juin en assemblée générale, pour favoriser la saison prochaine la participation en championnat des joueurs français d'origine au détriment des étrangers et surtout des naturalisés. Saisi par dix-neuf de ces derniers, soutenus par cinq clubs, le Conseil d'État a ordonné, le 29 juillet, à la F.F.B.B. de surseoir à l'exécution de ces décisions en attendant qu'il se prononce, sans doute à la rentrée, sur leur annulation.

Le nouveau règlement fédéral prévoyait d'imposer, dès la saison prochaine, l'inscription sur la feuille de match (dix joueurs) de huit joueurs de nationalité française, licenciés à la F.F.B.B. au cours des cinq dernières saisons sportives et ayant participé à une compétition organisée par la F.F.B.B. au cours de cette période. Le règlement aurait été plus draconien encore pour la saison 1984-1985 en imposant à ces huit joueurs d'avoir été licenciés en première année de juniors à la F.F.B.B. Ces mesures auraient bien sûr écarté de la compétition bon nombre de joueurs venus des États-Unis ou d'Afrique et qui ont obtenu leur naturalisation à la suite de mariages parfois sujets à caution.

Après avoir démarché en vain auprès de la F.F.B.B., du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, du ministère de l'intérieur et du ministère de la justice, Mᵉ Jacques Bertrand a donc saisi le Conseil d'État en s'appuyant sur l'article 80 du code de la nationalité, qui garantit aux naturalisés les droits entiers de la citoyenneté et sur la loi du 29 octobre 1975 (loi Mazeaud) qui définit les devoirs des fédérations en matière de pratique sportive.

Dans son arrêt, le Conseil d'État considère que *« le préjudice qui résulterait, pour les requérants, de l'exécution des décisions du comité directeur de la Fédération française de basket-ball, en date des 23 octobre 1982, 15 janvier 1983 et 12 mars 1983, portant règles de participation des joueurs aux différentes compétitions officielles organisées par la F.F.B.B. en division masculine nationale I et II pour les saisons 1983-1984 et 1984-1985, présente un caractère de nature à justifier qu'il soit sursis à cette exécution ; que l'un au moins des moyens invoqués par le requérant à l'appui du recours pour excès de pouvoir qu'ils ont formé devant le Conseil d'État contre ces décisions, paraît, en l'état de l'instruction, de nature à justifier leur annulation ; que dans les circonstances de l'affaire, il y a lieu d'ordonner qu'il soit sursis à l'exécution de ces décisions. »*

La libre circulation des travailleurs

Dans l'immédiat, la F.F.B.B. va donc devoir réexaminer les demandes de mutation en se référant aux règles en vigueur la saison dernière. Mais cet arrêt du Conseil d'État, qui exige le respect des textes législatifs dans la mise au point des réglementations sportives, pourrait, avoir demain des prolongements dans d'autres disciplines. Ainsi évoque-t-on périodiquement pour les sports professionnels le non-respect des dispositions du Traité de Rome qui prévoient la libre circulation des travailleurs à l'intérieur des frontières du Marché commun.

D'un sport à l'autre

ATHLÉTISME. — *Catherine Beauvais a battu le record de France féminin du lancer du disque, le 30 juillet à Lisbonne, avec un jet de 56,48 mètres. Elle a amélioré de 20 centimètres l'ancien record d'Isabelle Accambray.*

A Londres, le Britannique Sebastian Coe a annoncé son forfait pour les prochains championnats du monde, où il devait disputer le 800 mètres dont il détient le record du monde. Il souffrirait d'une infection des glandes lymphatiques.

TENNIS. — *Le premier tour du tournoi d'Indianapolis, doté de 300 000 dollars, a désastreux pour la plupart des joueurs français engagés. Ainsi, Guy Forget a été éliminé par l'Américain Mark Dickson, 6-4, 6-4, tout comme Loïc Courteau par le Hongrois Zoltan Kuharsky, 6-3, 4-6, 6-4, Dominique Bedel par l'Américain Scott Lipton, 6-0, 6-3 et Jérôme Vanier par le Suisse Colin Dodeswell, 6-4, 7-5. En revanche, Thierry Tuslane a battu l'Américain Todd Witsen, 6-4, 6-1.*

VOILE. — France-3, *qui avait été autorisé a recourir sa régate contre* Challenge-12 *à la suite d'ennuis de mâture, a été devancé de 54 secondes par le bateau australien, lundi 1ᵉʳ août. Il reste au bateau français du défi pour la Coupe de l'América à disputer sa dernière régate ce mardi contre* Advance, *mais, quel que soit le résultat de cette course, les deux bateaux seront ensuite écartés des éliminatoires. En réponse aux accusations lancées par M. McCullough, le président du New-York Yacht Club, qui estimait que la jauge d'* Australia-2 *n'était pas réglementaire, les représentants des challengers de la Coupe de l'América ont déclaré à l'unanimité le bateau australien conforme au règlement. Il pourra donc poursuivre les régates éliminatoires, où il occupe la première place.*

MÉDECINE

SELON UN RAPPORT PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

La mise en œuvre de la moitié des armes nucléaires provoquerait la mort d'un milliard d'êtres humains

Sur la demande de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), un comité international d'experts, présidé par le professeur suédois Sune Bergström, prix Nobel de médecine (1982), a rédigé un rapport sur les conséquences sanitaires d'une guerre thermonucléaire. L'essentiel de ce rapport, qui sera diffusé intégralement *« dans un proche avenir »* par l'O.M.S., fait l'objet d'une étude synthétique mais retentissante publiée dans l'une des revues de l'organisation (1) et signée du professeur Bergström lui-même.

Entre autres perspectives, le comité d'experts estime qu'un conflit nucléaire « total », mais n'utilisant que la moitié du stock estimé d'armes nucléaires, provoquerait la mort d'un milliard d'êtres humains et un nombre équivalent de blessés. Le comité assortit son rapport d'un appel solennel à la communauté internationale sur les menaces catastrophiques qui pèsent ainsi sur l'humanité.

A l'heure actuelle, estiment les experts, les armes nucléaires accumulées depuis vingt ans dans le monde représentent au total quelque 20 000 mégatonnes d'explosifs. La puissance de cet arsenal équivaut environ à cinq mille fois celle de tous les explosifs utilisés lors de la seconde guerre mondiale. En outre, le souffle et la chaleur que provoqueraient les armes thermonucléaires seraient des milliers de fois plus meurtriers que ceux des armements classiques, d'autant qu'aux effets immédiats s'ajouteraient d'innombrables répercussions à long terme sur la santé humaine, animale, végétale, sur les sols, bref sur l'ensemble de l'équilibre bio-écologique de la planète.

Les experts rappellent, en premier lieu, les effets d'une radiation totale que les médecins ont dénommée *« le mal des rayons »* et dont la gravité varie suivant la dose reçue. Trois types de pathologie figurent dans ce que les spécialistes appellent la *« plage mortelle »* :

● *Le syndrome affectant le système nerveux central* : c'est l'effet visé par l'emploi de la bombe à neutrons. Il s'agit d'une atteinte neurologique massive, caractérisée par des phases alternées de stupeur et d'hyper-excitabilité, suivies de la mort, inévitable, en quelques jours.

● *Le syndrome gastro-intestinal* : il est caractérisé par des nausées, des vomissements persistants, des diarrhées hémorragiques, suivis de la mort en une ou deux semaines.

● *Le syndrome hématopoïétique*, constitué d'une atteinte globale des défenses immunitaires, d'une anémie, de nausées et vomissements, d'une cytopénie (2). La mort survient à échéances variables.

Les experts ont encore évalué le nombre des victimes que provoquerait une déflagration thermonucléaire. Selon eux, l'explosion d'une bombe d'une mégatonne au-dessus d'une grande ville *« ferait plus d'un million et demi de morts et autant de blessés »*. Ils estiment à neuf millions de morts et de grands blessés — dont huit millions de civils — le nombre des victimes qui résulterait d'une guerre nucléaire « limitée », c'est-à-dire d'un conflit faisant appel à des armes tactiques moins puissantes — totalisant quelque vingt mégatonnes — visant des objectifs militaires dans une zone à population relativement dense.

Enfin, un conflit nucléaire « total », mettant en œuvre quelque *dix mille mégatonnes, soit environ la* moitié du stock actuel, écrit le professeur Bergström, *« ferait plus d'un milliard de morts et autant de blessés »*. Quelle que soit l'étendue du conflit, ajoute-il, les autorités civiles et militaires doivent savoir que les hôpitaux et les centres de soins de la zone atteinte seraient totalement détruits, que les survivants seraient saisis de panique (*le Monde* du 21 juillet) ou frappés de prostration et que les secouristes, *« s'il en restait »*, ne pourraient s'approcher d'eux à cause de l'omniprésence des radiations.

Aussi, note le rapport, les possibilités d'assurer des soins aux survivants *seraient-elles pratiquement* nulles. En tout état de cause, il conviendrait d'organiser pour les personnels sanitaires une rotation rapide de service pour qu'ils ne soient pas exposés trop longtemps aux radiations, ainsi qu'un système de surveillance et de décontamination, mesures que la désorganisation consécutive à l'explosion rendrait extrêmement aléatoires. Enfin, les responsables politiques des puissances nucléaires doivent avoir présente à l'esprit la réflexion suivante : les dégâts qui pourraient résulter de l'explosion accidentelle de l'une des bombes, qui constituent *« les énormes stocks en attente, déborderaient à eux seuls les ressources sanitaires du pays »*.

En cas d'explosion nucléaire, ajoute le rapport, aux dommages *humains immédiats s'ajouteraient*, donc, le démantèlement des services de santé, le manque de nourriture, les dommages causés au milieu, la destruction des sources d'énergie et des réseaux de communication ; les eaux du sol comme celle de la pluie seraient trop contaminées pour être consommables, de même que l'ensemble des aliments frais. La seule nourriture sûre serait constituée par les conserves et les stocks préservés de la contamination.

Le rapport Bergström conclut sur les effets à long terme d'une explosion nucléaire. Outre le démembrement des structures socio-économiques, celle-ci provoquerait une contamination durable et catastrophique de l'ensemble des eaux, non seulement par des matières radioactives mais aussi par des virus et des bactéries auxquels la destruction des stations d'épuration et l'amoncellement des déchets auraient laissé le champ libre. L'impossibilité de réfrigérer provoquerait aussi une contamination de l'ensemble des aliments solides par des micro-organismes pathogènes. En outre, la putréfaction de millions de cadavres humains et animaux favoriserait l'éclosion de multiples épidémies dont la propagation serait facilitée par la prolifération d'insectes plus résistants que l'homme aux radiations.

Enfin, le comité d'experts souligne que les terres arables *« seraient transformées en jachère par le feu et la radioactivité résiduelle »* et qu'il s'ensuivrait inéluctablement la désertification à terme des terres rendues, par l'explosion impropres à la culture et même à l'élevage. Aussi, des millions de ceux qui auraient survécu à l'explosion et à ses suites immédiates *« mourraient de faim et de malnutrition au cours des années suivantes »*. Ainsi, conclut le rapport, alors que les drames immédiats provoqués par un conflit nucléaire se jouent en heures et même en minutes, les conséquences incalculables qui s'ensuivraient pour l'ensemble de l'humanité s'étendraient *« sur des années, des décennies et même des générations »*.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Santé du Monde*, juillet 1983.

(2) Chute du nombre des cellules du sang ou d'un tissu.

● *Le professeur Christian Barnard* va prendre sa retraite à la fin de l'année, à cause d'une arthrite persistante qui diminue ses capacités manuelles. Il quittera ainsi, à l'âge de soixante ans, la direction du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital de Groote Schuur, où il avait réalisé, en novembre 1967, la première transplantation cardiaque sur un dentiste de cinquante-trois ans, Louis Washkansky, qui devait décéder dix-huit jours après l'intervention. Par la suite, de nombreux services de chirurgie thoracique dans le monde devaient procéder à des transplantations cardiaques, beaucoup moins pratiquées depuis les années récentes.

CARNET

Naissances

— Pierre et Martine BENOLIEL ainsi que Charles-David ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 27 juillet 1983.
6, avenue Ingres, 75016 Paris.

— Ani, Louis et Iskra LANOIX sont heureux de faire part de la naissance de

Jean-Christophe,

le 29 juillet 1983.
33 *bis*, rue des Fontaines,
Dieppe (Seine-Maritime).

— Agnès et Richard SINDING font part de l'heureuse naissance de

Alexandre,

le 25 juillet 1983.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Szymon AIZENFISZ
président fondateur de la société
Minsk-Mazowieck nationale

survenu le 31 juillet 1983 en son domicile de Montmorency (Val-d'Oise).

Les obsèques ont lieu mardi 2 août 1983.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux à 15 heures.

De la part de Mᵐᵉ Kayla Ajzenfisz, son épouse,
De ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique
a le regret de faire part du décès de

M. Georges AURIC,
de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Arts et Lettres,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
président d'honneur de la SACEM,
président d'honneur
fondateur de la fondation SACEM
pour la communication musicale,

survenu le 23 juillet 1983, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu, selon la volonté du défunt, dans la plus stricte intimité.

— Mᵐᵉ Jean Brenier fait part du décès de sa belle-mère,

Augusta BRENIER,

dans sa quatre-vingt-quinzième année, mère de notre bien-aimé Jean Brenier.
Le 27 juillet 1983.
26390 Hauterives.

— Champigny-sur-Marne.

M. Edmond Cohen, son époux,
Le docteur Roger Cohen et Mᵐᵉ
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacques Bellity
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jules Taieb et leurs enfants,
M. Gérard Cohen et ses enfants,
M. Pierre Cohen et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Hubert Cohen
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacky Cohen
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Charles Ajenstat
et leurs enfants,
ses enfants et petit-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mᵐᵉ Irène COHEN,
née Amram,

survenu le 1ᵉʳ août, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 2 août 1983, à 15 h 15, au cimetière de Champigny-sur-Marne.

La famille ne reçoit pas.
Ni fleurs ni couronnes.

94500 Champigny-sur-Marne,
53, rue Louis-Talamoni.

— Les familles Bourlier, Ganz, Maillé, ont la douleur de faire part du décès de

Minnie GANZ,

survenu le 28 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.
470, chemin de Moneiret,
83000 Toulon.

— Le docteur et Mᵐᵉ Serge Gaudeau et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Claude Gaudeau et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Yolande Gaudeau,
M. et Mᵐᵉ Jean-Pierre Neel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mᵐᵉ Daniel GAUDEAU,
née Olga de Gerlicz,

leur mère et grand-mère,
que Dieu a rappelée à Lui le 22 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux a eu lieu en l'église réformée de Tours, le 27 juillet 1983.
32, rue Emile-Zola,
37000 Tours.

— Le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération,
Le conseil de l'ordre et les compagnons de la Libération,
ont la grande douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quatorze ans, le 31 juillet 1983, à Sarrebourg, du

docteur Henri KARCHER,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945
(quatre citations),
médaillé de la Résistance,
grand invalide de guerre,
ancien de la 1ʳᵉ division
française libre,
puis de la 2ᵉ division
du général Leclerc,

Les obsèques auront lieu à Abreschviller (Moselle), le 5 août, à 16 heures, où les honneurs militaires seront rendus à sa dépouille mortelle.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Abreschviller, dans le caveau de famille.

[M. Henri Karcher, né le 26 octobre 1908, à Saint-Dié dans les Vosges, était chirurgien. Il participe à tous les combats de la 2ᵉ D.B. et, notamment, à la libération de Paris en 1944. C'est lui qui arrêta le général Dietrich Von Choltitz, commandant la place de Paris.

Après le retour au pouvoir du général de Gaulle, il fut élu député (U.N.R.) dans le seizième arrondissement de Paris de 1958 à 1962 (vingt et unième circonscription de la Seine), puis en Moselle (huitième circonscription) de 1962 à 1967. Il fut vice-président de l'Assemblée nationale de 1962 à 1964. Battu en 1967 par M. Pierre Messmer dans la circonscription de Sarrebourg, il abandonne la politique. Il fut aussi conseiller général du canton de Sarrebourg de 1962 à 1967.]

— Saint-Etienne, Paris, Sydney, Epinal.

M. Jean Lafont,
M. et Mᵐᵉ Joseph Lafont et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacques Grundman et leur fille,
M. et Mᵐᵉ Bernard Lafont et leurs enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ Jean-Claude Moreton
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Michèle Lafont,
Mˡˡᵉˢ Thérèse et Madeleine Camus,
Mᵐᵉ Raoul Ploton,
Mᵐᵉ François Camus,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Jean LAFONT,
née Marie-Josephe Camus,

survenu le 28 juillet 1983.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu, le lundi 1ᵉʳ août, dans l'intimité familiale et l'inhumation au cimetière de l'Horme.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place Anatole-France,
42000 Saint-Etienne.
313, rue Lecourbe,
75015 Paris.
7, *Longworth Avenue (Sydney)*.
27 bis, rue Vauvenargues,
75018 Paris.
52, rue d'Olima,
88000 Epinal.

— Villefranche-sur-Saône, Grenoble, Pareins, Roubaix.

Pierre et François Corbet,
Pierre François-Lamour,
Jean et Yvonne Laurent-Lamour,
Jean-Paul et Marie-Claude Nique,
ses enfants,
Hubert, Axel et Gerald Nique,
ses petits-enfants,
Mᵐᵉ et Mˡˡᵉ Lemeart,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dix-huitième année, de

M. Paul LAMOUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
ingénieur A. et M. et E.S.T.,
directeur honoraire
des *Ecoles textiles de Lyon*,
ancien commissaire général
des M.O.F.,
président des Arts et Métiers
de Villefranche,
membre du Rotary Club.

Ses obsèques religieuses ont lieu ce mardi 2 août 1983, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Villefranche.

— Mᵐᵉ Suzanne Piau,
M. et Mᵐᵉ Charles Pally, ses grands-parents,
Mˡˡᵉ Rose Piau, sa grand-tante,
M. Guy Piau, son père,
Mᵐᵉ Colette Piau-Pally, sa mère,
Serge et Dominique, ses frères,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 29 juillet 1983, de

Véronique PIAU,

à l'âge de vingt et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Vichy, le 1ᵉʳ août 1983.

Centre hospitalier Delafontaine,
93205 Saint-Denis
3, rue Desbrest,
03200 Vichy.

— Mᵐᵉ Jean Savelli,
M. et Mᵐᵉ Philippe Savelli
et leurs enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ Yves-Jean Fitsch-Mouras *et leurs enfants*,
M. Roger Savelli,
Mᵐᵉ Odette Savelli, en religion Sœur Marie-Agnès de la compassion,
ont la douleur de faire part du décès de

docteur Jean SAVELLI,

leur époux, père, grand-père, frère, survenu le 30 juillet 1983, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 août 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14ᵉ, suivie de l'inhumation au cimetière de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

— Le général Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération,
Le conseil de l'ordre et les compagnons de la Libération,
ont la grande douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-six ans, le *30 juillet 1983*, de

M. Paul SCHMIDT,

officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945
(quatre citations),
rosette de la médaille de la Résistance
et nombreuses décorations étrangères,

Les obsèques auront lieu à Port-Blanc (Côtes-du-Nord), le 2 août 1983, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Port-Blanc, dans le caveau de famille.

[Né le 22 septembre 1917 à [illegible] (Meurthe-et-Moselle), Paul Schmidt, après avoir participé à la campagne de Norvège, s'embarque de Brest, le 18 juin 1940, pour l'Angleterre où il est intégré, dès le 20 juin, aux Forces françaises libres. Affecté au bureau central de renseignement et d'action (B.C.R.A.), les services secrets gaullistes, il est parachuté en France, le 8 mai 1942, dans la région de Montluçon (Allier) pour devenir officier de [illegible] du mouvement Libération et responsable des missions héliportées. En septembre 1943, sa sécurité personnelle étant compromise, il doit rejoindre Londres sur ordre. Il est fait compagnon de la Libération le 24 mars 1945. Surnommé Kim dans la résistance, Paul Schmidt reprend, à la fin de la guerre, ses activités civiles et il s'occupera, notamment, de la gestion administrative d'une filiale française de la société Simon.]

— Mᵐᵉ Désiré Toupance,
M. et Mᵐᵉ Camille Kobeh et leur fils,
M. Henri Toupance,
M. et Mᵐᵉ Alain Carrière
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Mesbouri et son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Désiré-Jacques TOUPANCE,
directeur honoraire au Sénat,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
leur époux, père et grand-père.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 28 juillet 1983, en l'église Saint-Médard, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

Requiescat in pace.
39, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

— Mᵐᵉ Lucien Vercasson,
son épouse,
M. Jean Charbonneaux et Mᵐᵉ, née Isabelle Vercasson,
Xavier, Henri et Guy,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Roger Derocle,
son beau-frère et sa belle-sœur,
M. et Mᵐᵉ Paul Derocle
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Pierre Giorgi, sa cousine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien VERCASSON,

survenu à Paris, le 26 juillet 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse ainsi que l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Paris, le 28 juillet 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Vineuse,
75116 Paris.
31, rue Vineuse,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

Pierre VERDIER,
professeur honoraire
des lettres supérieures à Tours,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 25 juillet 1983, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Limoges.

De la part de
Docteur Marcel Verdier, son père,
Mᵐᵉ Pierre Verdier, son épouse,
Mˡˡᵉ Marie-Catherine Verdier,
sa sœur,
M. et Mᵐᵉ Christian Carbonel,
M. et Mᵐᵉ Jean Verdier,
M. et Mᵐᵉ Henri Verdier,
ses enfants,
Maxime, Diane et Benoît,
ses petits-enfants,
Toute sa famille, ses amis et ses anciens élèves,
8, avenue de la Révolution,
87000 Limoges.
143, rue de Boisdenier,
37000 Tours.

[M. Pierre Verdier a été professeur d'hypokhâgne à Tours durant plus de vingt-cinq ans. Il fonda le ciné-club de Touraine.]

Le Monde

MEDECINE

Menaces sur la médecine du nouveau-né ?

Parmi les réussites les plus incontestables de la médecine française au cours des quinze dernières années figure la baisse spectaculaire de la mortalité infantile, et singulièrement celle des quatre premières semaines de la vie. A cet égard, la comparaison avec les autres pays industrialisés est des plus éclairantes : la France, avec un taux de mortalité infantile inférieur à 10 ‰ naissances vivantes (9,8 ‰ en 1980), se situe dans le peloton de tête, immédiatement après les pays du nord de l'Europe, le Japon et la Suisse, mais avant le Royaume-Uni (12,1 ‰), les États-Unis (11,7 ‰), l'Allemagne fédérale (11,6 ‰), et bien loin devant l'Union soviétique, pour laquelle les dernières estimations connues faisaient état de 28,8 ‰ (1).

Ces résultats remarquables tiennent à un ensemble de facteurs convergents parmi lesquels figurent les progrès généraux de la couverture sanitaire du pays, l'application d'une prévention plus systématique, l'élévation du niveau économique général. Mais ces éléments ne suffisent pas à expliquer que la France ait, sur ce point, dépassé des pays de niveau économique comparable, tels que l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne en particulier.

Il semble, en effet, certain que deux facteurs aient joué un rôle déterminant : en premier lieu, la baisse considérable du nombre des naissances prématurées, comme le souligne ci-dessous le professeur Émile Papiernik. Fruit d'une stratégie systématique et d'une réelle planification, la chute de la prématurité — de quelque 40 % en dix ans, voire 50 % en certains endroits — a, par elle-même, sauvé des dizaines de milliers de vies de nouveau-nés et évité à autant d'entre eux de multiples séquelles invalidantes.

Un deuxième facteur — convergent — explique le niveau de protection de la toute petite enfance en France : le développement constant et récent de la médecine néonatale, c'est-à-dire d'une pédiatrie ultra-spécialisée dans le traitement, la surveillance et la réanimation des nouveau-nés.

Or cet acquis est aujourd'hui menacé, estiment les responsables de la pédiatrie néonatale. Ceux-ci ont, depuis plusieurs mois, lancé au gouvernement des appels pressants pour que la réalité de ce problème (manque dramatique de moyens, d'effectifs médicaux et paramédicaux, absence de planification à long terme) soit prise en compte et qu'une stratégie de développement soit élaborée d'urgence.

Faute de quoi, disent-ils, la position privilégiée de la France dans ce domaine risque d'être compromise à brève échéance, ce qui se traduirait, très vite, en termes de pertes de vies humaines et en augmentation des handicaps.

Malgré l'importance de l'enjeu, les éléments de ce problème sont restés, jusqu'à présent, largement confidentiels. Bien des responsables de la médecine néonatale veulent, aujourd'hui, briser ce silence.

C. B.

(1) Ces chiffres sont tirés d'une étude de l'Institut national d'études démographiques : « La mortalité infantile dans le monde », mai 1983. L'Union soviétique a cessé de publier ses statistiques sur cette question depuis 1974. La mortalité infantile comprend les décès survenus entre la naissance et l'âge d'un an. La mortalité néonatale comprend les morts intervenues avant le vingt-huitième jour.

80 000 enfants sous haute surveillance

LES progrès réalisés par la France dans le domaine de la médecine du nouveau-né ont peu d'équivalents dans d'autres disciplines. En dix ans, en effet, soit de 1970 à 1980, la mortalité néo-natale (de la naissance au vingt-huitième jour) a chuté de plus de cinquante pour cent, passant de 12,5 morts pour mille naissances vivantes à 5,8 pour mille (1). Ainsi estime-t-on que pour la seule année 1980 quelque cinq mille nouveau-nés ont été sauvés sans pour autant grossir le nombre des handicapés, demeuré stable.

C'est effectivement sur cette période très brève de la vie de l'enfant qu'il convenait de faire porter un effort particulier : entre la naissance et la fin du premier mois surviennent les trois quarts des décès de la première année de la vie ; plus du tiers des hospitalisations pédiatriques (de zéro à quinze ans) se produisent aussi au cours de cette même période. Un pourcentage élevé de graves handicaps se constituent également au cours de ce bref laps de temps qui, de toute évidence, mérite une attention très particulière.

Certes, sur les quelque 800 000 naissances annuelles en France, l'immense majorité des nouveau-nés ne requiert que les soins classiques, en l'absence de toute pathologie évidente. Néanmoins, près de 80 000 d'entre eux nécessitent une prise en charge hautement technique : quelque 15 000, qui sont dans une situation de détresse vitale à la naissance, exigent un transfert dans une unité de réanimation intensive. Les soixante-cinq mille restants devront être placés dans des services de soins continus, intensifs, moins lourds, mais indispensables à leur survie.

Jour et nuit

Le simple rappel de ces chiffres suffit à expliquer la lourdeur des tâches qui incombent aux pédiatres néo-natalogistes. Ceux-ci doivent, en effet, non seulement pratiquer les gestes de réanimation immédiate à la naissance et organiser le transfert des enfants nés en état de détresse vitale de la maternité vers l'unité spécialisée. Ils doivent aussi examiner systématiquement l'ensemble des nouveau-nés, même supposés sains, pour dépister une urgence peu apparente et détecter l'amorce d'un handicap encore évitable, le tout en collaboration avec les équipes obstétricales. Ils doivent surtout faire fonctionner, nuit et jour, des services de réanimation et de soins intensifs d'une nature très singulière, qui imposent des contraintes bien différentes de celles des unités de réanimation d'adultes.

En effet, rappellent les pédiatres, la médecine du nouveau-né comporte des caractéristiques très particulières dues à la spécificité de la pathologie d'un organisme encore entièrement immature. La physiologie du nouveau-né impose un abord thérapeutique qui ne se retrouve à aucun âge de la vie : contraintes dues à une asepsie absolue, particularités quantitatives et qualitatives des perfusions, exigences de l'intubation, et de l'oxygénothérapie, le tout sur un organisme d'une grande instabilité thermique. « *Le nouveau-né représente une entité particulière qui déroute tout médecin non formé en néonatalogie... Il est troublant pour qui n'en a pas l'habitude. Le prématuré, et* a fortiori *le très grand prématuré, l'est encore plus* », soulignent les pédiatres (2).

Aussi la notion de « plein temps » hospitalier n'a-t-elle ici aucun sens : les soins doivent, dans ces unités, être absolument permanents, la nuit ne se distingue jamais du jour et les « gardes » qui s'intercalent entre deux journées de travail comportent la même intensité d'activité pour

Malgré des contraintes aussi pesantes, que les progrès techniques permanents dans cette discipline rendent paradoxalement plus lourdes encore, la néonatalogie a donc pris un essor considérable dont les effets se traduisent dans les chiffres.

Des acquis fragiles

Mais ces acquis demeurent fragiles, estiment les responsables du Groupe d'études en néonatalogie et urgences pédiatriques (GENEUP). Ils sont fragiles et aujourd'hui menacés. Pourquoi ? D'abord en raison du sous-équipement médical des unités. Ces dernières, en effet, ne comptent en moyenne que moins de deux médecins plein temps par unité, dont la moitié sont dans une situation précaire (chefs de clinique). Des horaires de soixante heures par semaine sont la règle, compte tenu de la charge de travail inhérente à ces services.

Pour pallier ces insuffisances, un important travail bénévole s'est développé dans ces unités, ce qui n'est évidemment pas une formule d'avenir pour un travail aussi astreignant. Aussi l'appoint qu'apportent les étudiants en cours de spécialisation est-il extrêmement précieux.

Or nombre de néonatalogistes craignent que la réforme des études médicales actuellement en cours ne restreigne encore davantage les effectifs des étudiants disponibles pour travailler dans ces services. Ils redoutent que les besoins futurs de la pédiatrie soient évalués strictement en fonction de ceux de la pédiatrie de ville, qui décroissent, alors que ceux de la néonatalogie ne suivent nullement la même pente, bien au contraire.

D'autre part, disent-ils, la politique d'austérité actuellement appliquée aux établissement hospitaliers permettra très difficilement de dégager de nouveaux postes de médecins titulaires, pourtant indispensables. Elle risque en outre de porter atteinte à l'acquisition et à l'entretien des matériels, de mener au rationnement des fournitures.

S'ajoute à cela l'insuffisance dramatique des effectifs infirmiers dans les unités de néonatalogie, insuffisance qui a déjà conduit à des fermetures de lits que les besoins réels ne justifient pas.

En bref, concluent les responsables du GENEUP, les acquis auxquels nous sommes parvenus « *ne sont pas irréversibles : une situation comparable à celle des hôpitaux londoniens, où un tiers des prématurés n'ont pu être admis, en décembre 1982, dans des lits spécialisés, n'est plus invraisemblable à moyen terme, si l'insuffisance en personnel médical et paramédical amène la fermeture d'un nombre croissant de lits* ».

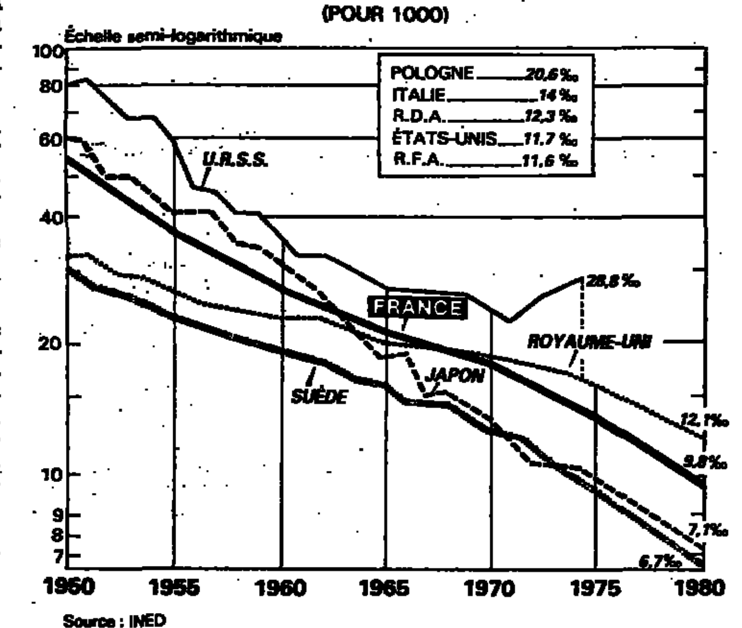
Les néonatalogistes sont fort conscients, ajoutent-ils, des contraintes économiques générales auxquelles se heurte la gestion du système de santé. Mais ils soulignent que, chaque année, des morts et des handicaps ne sont évités que par le maintien d'un niveau technique très élevé, aujourd'hui menacé. Ils demandent, que, outre, la création des postes médicaux et paramédicaux dans les unités de néonatalogie, indispensables pour éviter l'épuisement du personnel, une planification d'ensemble, fortement régionalisée, soit mise en œuvre, de telle sorte que l'ensemble du territoire national soit couvert. Bref, ils souhaitent qu'une véritable politique de la périnatalogie soit élaborée, qui permette d'assurer, pour l'avenir, le maintien d'acquis essentiels qui n'ont dû d'exister, jusqu'à présent, qu'à un ensemble de bonnes volontés insuffisamment coordonnées.

CLAIRE BRISSET.

(1) Et à 5,5 ‰ en 1981.

(2) F. Beaufils, M. Dehan, J.-P. Fournet, J.-C. Gabilan, C. Lejeune, M. Vial, Groupe d'études en néonatalogie et urgences pédiatriques (GENEUP) de la région parisienne.

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE
(POUR 1000)



Source : INED

Près de deux fois moins de naissances prématurées en dix ans

par le professeur
ÉMILE PAPIERNIK (*)

NAITRE trop tôt est, aujourd'hui comme hier, un danger véritable pour l'enfant. Il peut en mourir tout d'abord. Il peut aussi être dans un tel état de détresse vitale qu'il sera nécessaire d'utiliser des techniques de réanimation très perfectionnées qui peuvent le sauver. Mais même les prestations de soins les plus attentives n'évitent pas toujours la constitution de séquelles permanentes : lésions cérébrales, surdités, cécités, déficiences mentales...

Bien entendu, la gravité de la maladie varie avec l'importance du raccourcissement de la durée de la gestation : d'une mort presque certaine quand la naissance survient à six mois de grossesse, à des risques très faibles quand l'enfant naît à huit mois. La plupart de ces nouveau-nés auraient été normaux si la grossesse avait eu une durée normale de neuf mois.

C'est pour prévenir de tels accidents que nous avons mis au point une prévention spécifique. Celle-ci avait été l'un des thèmes essentiels de la politique de santé proposée dès 1970 par le « programme finalisé périnatalité » lancé par le ministère de la santé (M. Robert Boulin, puis Mme Marie-Madeleine Dienesch).

A cette époque, le taux de naissances prématurées était en France de près de 8 %. Nous avions fait le pari qu'il était possible de réduire ce taux de moitié en dix ans.

Ce pari, nous l'avons tenu. La fréquence des naissances avant terme est, aujourd'hui, de 3,5 % à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine), contre plus de 7 % il y a dix ans. Cela est observé non seulement dans le service que je dirige, mais dans de multiples maternités du pays où les mêmes techniques ont été employées. Les enquêtes de Mme Rumeau-Rouquette (Institut national de la santé et de la recherche médicale – INSERM) montrent que de tels résultats, en France, ne sont plus exceptionnels (1).

De plus, la prématurité est un accident de naissance à distribution sociale inégalitaire, dont la fréquence est nettement plus élevée dans les classes sociales les plus défavorisées. Une enquête de l'INSERM réalisée en 1972 montrait que la fréquence de la prématurité variait de plus du simple au double selon la profession du mari ou le niveau d'études de la femme.

Or nos travaux ont montré qu'une politique active de prévention de la prématurité pouvait réduire les inégalités socioculturelles devant ce risque. Notre démonstration porte sur la population venant consulter à l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart, où notre service ouvert depuis dix ans a assuré plus de 24 000 accouchements, qui s'ajoutent à son action en gynécologie, particulièrement orientée vers la lutte contre la stérilité du couple.

Le rôle des efforts physiques

Notre abord du problème a d'abord consisté à mieux comprendre les raisons de cet accident d'interruption prématurée et spontanée de la grossesse, dont les spécialistes ignoraient l'essentiel jusqu'à une période récente. Nous savions que certaines causes sont liées à un événement particulier tel qu'une grossesse gémellaire, un excès de liquide amniotique, un saignement associé à un placenta inséré anormalement bas.

Ce que nous avons démontré, c'est la relation de cet accident avec certains événements de la vie quotidienne, tels que des efforts physiques pénibles. Nous avons aussi montré qu'il était possible de reconnaître pendant la grossesse des prémices que celui-ci ne survienne. Des précautions de repos proposées à ces femmes à plus grand risque et une information précise nous paraissaient pouvoir avoir un effet de prévention.

Nous avons donc mis en évidence que l'une des raisons de l'inégalité devant la survenue des naissances prématurées était bien la relation avec des conditions de travail pénibles. Notre intervention a consisté à interroger les femmes consultantes sur leur manière de vivre et de travailler, et à leur prescrire des arrêts de travail lorsque leurs conditions de trajet étaient particulièrement pénibles.

Certes, la législation française avait institué en 1945 le congé de maternité à sept mois et demi pour éviter la prématurité. En fait, cette mesure n'était pas adaptée à la prévention de la prématurité la plus grave qui survient avant la date de l'arrêt légal, entre six mois et sept mois et demi de grossesse.

Ainsi se trouve posé un problème de société : le coût de cet arrêt est supporté par les entreprises, mais aussi par les femmes. Il conviendrait de trouver une solution sociale pour que les entreprises ne soient pas les seuls supports de cette action de prévention. Les intéressées craignent, de leur côté, qu'une extension de l'arrêt de travail prénatal ne nuise à leur promotion et à leur embauche. C'est pour les femmes cadres que nous avons obtenu les moins bons résultats : elles ne peuvent pas, en effet, se permettre de nombreux arrêts de travail, fût-ce au prix d'un risque supplémentaire pour leur enfant.

Renouer les réseaux de l'information

Mais l'autre grande cause d'inégalité est l'absence d'information des femmes. Celles qui exercent une activité professionnelle étant bien informées sur de telles questions, le taux de prématurité de leurs enfants est inférieur à celui qui s'observe chez les femmes qui ne travaillent pas. Celles-ci, en outre, sont souvent des mères de famille nombreuse, et des femmes de milieux relativement défavorisés.

Dans le même sens, nous avons constaté qu'à revenu égal, plus le niveau d'études est élevé, plus le taux de prématurité est bas. Le cas des enseignantes est particulièrement éclairant : elles conjuguent, en effet, un niveau d'information élevé, un travail physique relativement peu pénible et — par conséquent — leurs enfants souffrent d'un très faible taux de prématurité.

La question pouvait donc se poser : l'obstacle le plus formidable à nos efforts n'était-il pas, avant toute autre chose, ce défaut d'information ? Il fallait analyser cette hypothèse de plus près. Nous avons alors constaté que l'information élémentaire sur la grossesse a disparu dans nos sociétés alors qu'elle demeure très vivace dans le tiers-monde, où la prématurité semble fort rare, notamment dans les zones rurales. Le processus d'urbanisation, entre autres, porte atteinte à la fois au système d'information traditionnel et au réseau d'entraide des femmes du village.

Dans les sociétés urbanisées, personne n'enseigne plus à la jeune femme enceinte à reconnaître l'apparition d'une contraction utérine. Personne ne lui dit plus la relation entre la contraction et le type d'effort que la médecine populaire savait interdire aux femmes enceintes : soulever une lessiveuse, étendre le linge... Il n'est pas besoin d'un enseignement de type scolaire pour assurer le transfert de ce type d'information.

A cet égard, les résultats remarquables des préparations à l'accouchement « sans douleur » assurées par les sages-femmes nous ont guidés. Nous avons renoué le fil de la tradition qui faisait de la sage-femme la porteuse de la connaissance sur la grossesse et l'accouchement.

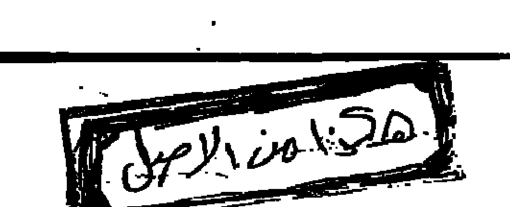
Par la reconstitution d'une information qui n'aurait jamais dû disparaître, ce que nous visons n'est autre que de rendre consciente la femme enceinte de sa capacité à modifier le cours de sa grossesse. Quand elle a compris tout particulièrement la relation précise de certains efforts physiques avec l'apparition de contractions de l'utérus, elle devient capable de prendre en charge elle-même la gestion des événements qui peuvent conduire à une naissance prématurée ou au contraire à un accouchement à terme.

Tel était l'enjeu, tels étaient les moyens. Ainsi apparaît-il que la prévention peut ne pas être seulement une parole ou un slogan. Elle peut être efficace. Il faut démonter le mécanisme de l'accident à éviter ; mettre en œuvre certaines actions précises, un arrêt de travail par exemple, quand le métier est physiquement pénible. Il faut surtout mettre à la disposition des intéressées les moyens de modifier leur situation présente. On s'aperçoit alors que beaucoup sont capables de gérer leur capital santé et d'éviter des accidents qui paraissaient fatalité il y a peu, telle que la naissance prématurée d'un enfant avec les risques considérables qu'elle comporte pour lui et pour le groupe social.

Les excellents résultats ainsi obtenus ont été souvent acquis dans des structures de type ancien où prévalaient la bonne volonté, le bénévolat, pour ne pas dire le sacerdoce de tous les participants. Si l'on n'adapte pas l'outil aux nécessités de l'heure, les résultats acquis par l'obstétrique moderne, tout comme ceux de la pédiatrie du nouveau-né, sont menacés à court terme.

(*) Professeur agrégé à la faculté de médecine Paris-Sud, chef de service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital Antoine-Béclère (Assistance publique de Paris) de Clamart (Hauts-de-Seine).

(1) Selon les derniers chiffres publiés par l'INSERM, le taux moyen de prématurité, en France, était de 8,2 % en 1972, de 6,8 % en 1976 et de 5,6 % en 1981.



Le Monde

régions

Ile-de-France

Pourquoi donc un opéra à la Bastille ?

La place de la Bastille, où le président de la République souhaite voir construit un opéra populaire de quelque deux mille cinq cents places, n'a jamais été qu'un vaste carrefour aménagé au gré des événements, et qui, contrairement aux autres places monumentales de Paris, comme sa proche voisine la place des Vosges, les places de la Concorde, Vendôme ou même de l'Opéra, n'a jamais fait l'objet d'un plan d'ensemble, architectural ou urbanistique.

Les maisons qui la bordent à l'ouest ont été construites sous Louis-Philippe, sous le Second Empire et même pendant la III[e] République. A l'est, en revanche, l'îlot compris entre les rues de la Roquette et de Charenton forme le front ancien du vieux faubourg, et la maison qui se dresse sur la place, à l'angle de la rue de Charenton, dite de la Tour d'argent, est certainement *une des seules qui soient* contemporaines de la prise de la Bastille.

La forteresse de la Bastille, geôle gothique démolie entre 1789 et 1791 dont l'implantation est figurée dans le pavé de la place, commandait le passage de la ville vers les faubourgs au sortir de la rue Saint-Antoine, et c'est pour aménager l'espace informe ainsi dégagé qu'on décidait de créer une « esplanade patriotique », centrée sur un monument qu'on voyait comme une fontaine entourée de maisons à colonnes doriques.

Mais l'Empire survint, et un nouveau projet fut mis à l'étude en 1806, Napoléon ayant décidé, pour célébrer l'arrivée à Paris des eaux de l'Ourcq, de faire ériger une fontaine monumentale au centre de ce grand carrefour irrégulier. L'empereur, toujours hanté par la campagne d'Égypte ou le passage des Alpes par Hannibal, confia à Cellerier le soin de dresser les plans d'un éléphant géant *« coulé dans le bronze des canons pris aux Espagnols »* et qui, de sa trompe, cracherait l'eau dans un immense bassin.

Après avoir bâti au centre de la place un socle destiné à recevoir cet extraordinaire pachyderme, Jacques Cellerier, relayé par Jean-Antoine Alavoine, fit exécuter une maquette en bois recouverte de plâtre du futur monument qui subsista — et dans quel état — jusqu'en 1846 (après avoir été déplacé sous la Restauration), mais qui permit à Victor Hugo d'écrire une des scènes les plus célèbres des *Misérables* puisque c'est dans le ventre de l'éléphant que se réfugient toute une nuit Gavroche et son petit frère.

C'est également Alavoine, associé à Joseph Louis Duc, qui dessina et construisit, cette fois au milieu de la place, un monument prévu en vertu de la loi du 13 décembre 1830 à la mémoire des mille huit cents morts des Trois Glorieuses. Ainsi naquit la *colonne de juillet* (174 tonnes de bronze, 51 mètres de haut) surmontée du célèbre génie de la Liberté.

Fermée maintenant au trafic, *la petite gare* de la Bastille n'en accueille pas moins beaucoup de monde depuis sa reconversion en hall d'exposition. Mais elle est très certainemennt condamnée puisqu'on envisage de construire en partie sur son emplacement ce *fameux* opéra populaire dont on parle tant.

En partie, seulement, car les *charmantes et anciennes* maisons de la rue de Charenton, îlot jusqu'ici préservé et chargé de tant de souvenirs du vieux faubourg, seront, paraît-il, com*prises* dans le plan de démolition.

Manque de réalisme

L'idée d'un opéra recevant quotidiennement une telle concentration de spectateurs dans un quartier peu accessible (1) et dont on doit démolir, sans aucun respect, la partie la plus intéressante et la plus évocatrice de son passé, paraît peu réaliste. En effet, Paris possède déjà quatre théâtres lyriques : l'Opéra, l'Opéra-Comique si rarement ouvert, le Châtelet devenu depuis deux ans Théâtre lyrique municipal et le Théâtre des Champs-Élysées qui n'est utilisé qu'exceptionnellement. Enfin et surtout, nul ne songe à une cinquième scène vouée au silence depuis bien longtemps. C'est la Gaîté-Lyrique, construite en 1861, délicieuse salle à l'italienne de mille six cents places proche de Beaubourg et du centre culturel de la capitale. Elle appartient, d'ailleurs, à la Ville de Paris, et sa restauration ne devrait pas poser de problème.

Si on condamne définitivement la minable gare de Vincennes et le cinéma qui la jouxte, pourquoi ne pas élever à leur emplacement une « maison des expositions » d'une hauteur raisonnable et dont l'architecture n'écraserait pas un environnement ancien qui reste un des seuls charmes de la place de la Bastille ? Le succès remporté par toutes les expositions qui sont présentées dans les halls de la vieille gare, et dont les plus prestigieuses sont celle des antiquaires et celle des vieux papiers, devrait encourager les pouvoirs publics à substituer au projet d'un Opéra populaire celui d'un centre artistique qui animerait tout l'est de Paris.

ANDRÉE JACOB.

(1) Le sol de la place de la Bastille est une véritable termitière : on y trouve trois lignes de métro, le canal Saint-Martin souterrain qui aboutit au boulevard de la Bastille *et les caveaux des victimes de 1830*. Il semble difficile d'y construire un parc automobile *souterrain*.

APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

M. Chirac fait préparer un nouveau plan d'aménagement du quartier Champerret

Les travaux de construction de la ZAC (*zone d'aménagement concerté*) Champerret, dans le dix-septième arrondissement, à *Paris*, sont-ils vraiment arrêtés, comme l'a ordonné le Conseil d'État le 8 juillet dernier ? L'affaire (*le Monde* du 2 et du 23 juillet) continue à susciter de vives réactions.

Constatant qu'une certaine activité persistait sur le chantier plusieurs jours après la notification du jugement et après les arrêtés pris par M. Jacques Chirac, le 19 juillet, ordonnant à *son* tour l'interruption de la construction, l'Association de sauvegarde de l'environnement Maillot-Champerret a obtenu la nomination d'un huissier qui s'est rendu sur les lieux le 28 juillet.

Celui-ci a constaté qu'*il* ne restait sur le chantier qu'une quinzaine d'ouvriers sur *la* centaine qui s'activaient il y a quelques jours, mais que le travail continuait. Les représentants de l'entreprise — la société Schwartz-Haumont — ont expliqué que les opérations encore en cours consistaient à démonter les échafaudages et à obturer les ouvertures pour éviter des accidents et l'installation éventuelle de squatters, mais que la construction elle-même était interrompue.

L'achèvement de ces mesures, prescrites par la Ville et indispensables à la sécurité des biens et des personnes, prendra encore quelques semaines. L'association soutient que l'exécution de l'arrêt du Conseil d'État aurait dû être beaucoup plus rapide.

De son côté, l'union régionale C.G.T. proteste contre la décision de juridiction administrative qui, selon elle, menace des centaines d'emplois et entrave la réalisation d'équipements et de logements sociaux indispensables.

La Ville de Paris, quant à elle, souligne que la remise en cause de la ZAC touche une école maternelle, une halte-garderie, une piscine et six immeubles locatifs, qu'elle va mettre des ouvriers en chômage technique et qu'elle entraînera un renchérissement du coût de cette opération, qui en définitive, sera payée par les contribuables parisiens.

C'est pourquoi M. Chirac a demandé à ses services de préparer « dans les meilleurs délais » un nouveau plan d'aménagement de zone (puisque le plan actuel a été annulé) qui tiendra compte des observations de la juridiction administrative.

Vivre au pays et parler sa langue

Lorsqu'il était candidat à la présidence de la République, M. François Mitterrand avait promis de favoriser l'enseignement des *langues et cultures régionales*. Après une période d'étude et de concertation, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a défini en juin 1982 *« un programme d'actions pour une période de trois années »*. De son côté, M. Jack Lang prend des initiatives pour mettre en application les *propositions du rapport* de M. Henry Giordan, « Démocratie culturelle et droit à la différence » (février 1982).

Une circulaire du 21 juin 1982 précise l'engagement de l'État pour l'organisation *des enseignements* de langues et cultures régionales (1). Ceux-ci doivent être dispensés de la maternelle à l'université *« non pas comme une matière marginale, mais comme une matière spécifique »*. L'objectif du ministre est de favoriser le volontariat des élèves et des enseignants, dans le respect de la cohérence du *service public*.

Un an après ces décisions, les premiers résultats d'une enquête dans les académies par le ministère permettent de constater que, dans les écoles maternelles et élémentaires, le nombre d'élèves *« concernés par des expériences signicatives d'enseignement des cultures et langues régionales »* atteint cent dix mille. Soit six fois plus que pendant l'année scolaire 1980-1981.

La création de cinquante et un postes de maîtres itinérants et de conseillers pédagogiques a facilité l'amplification et la coordination des séquences d'initiation dans les classes, à tous les niveaux. Un nombre croissant d'élèves maîtres devraient aussi être formés grâce à la mise en place d'une option facultative de langues et cultures régionales aux concours d'entrée aux écoles normales. Cette année, plus de mille candidats ont choisi cette option.

Dans les collèges et les lycées, l'affectation de postes spécifiques, — une vingtaine, — et d'heures supplémentaires a permis une progression importante du nombre d'établissements dans lesquels existent *des options* de cultures et langues régionales. Un enseignement facultatif d'une heure est prévu dès la prochaine rentrée pour les classes de sixième où un minimum de quinze élèves s'engageront à suivre ce cours. A partir de la classe de quatrième, une option « cultures et langues régionales » de trois heures est proposée aux élèves, qui peuvent continuer cet enseignement dans le second cycle. Ils ont été dix mille à choisir cette option au baccalauréat de 1983.

Le ministère a aussi créé des postes dans l'enseignement supérieur et accordé des habilitations pour délivrer des formations à l'occitan, au basque, au catalan, au breton et au corse dans les universités des régions dialectophones (2). *Enfin*, les centres régionaux de documentation pédagogique (C.R.D.P.) ont publié, grâce à des crédits spécifiques, un matériel pédagogique.

Toutes ces dispositions permettent à M. Jean-Claude Luc, chef de la mission de l'action culturelle et des cultures et langues régionales au ministère de l'éducation nationale, de dire que, *« actuellement, et selon les informations dont il dispose, l'enseignement est organisé dans tous les établissements dans lesquels un nombre de familles suffisant en a exprimé le souhait »*. Cependant, les responsables de la mission reconnaissent que des difficultés subsistent, car l'information des familles n'est pas toujours réalisée correctement dans toutes les écoles et tous les lycées. Mais la volonté du ministère de favoriser la décentralisation impose que la demande vienne de la base, donc des parents.

Les nombreuses associations qui militent pour le développement des langues régionales souhaitent au contraire que l'État *« fasse plus »*. *« Les revendications des associations sont nettement supérieures aux besoins réels »*, explique M. Jacques Boulenc, l'adjoint au chef de la mission, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *l'Éducation*. Le ministère, ajoute-t-il, a décidé, *« au moins pour les trois ans qui viennent, de ne répondre qu'aux besoins... Il faut honnêtement, objectivement, donner toutes les possibilités aux familles. On verra après... »*.

Entre les militants bretons ou basques et le ministère, la polémique continue. L'ouverture à la rentrée (3) de deux classes bilingues (occitan et béarnais), qui s'ajoutent aux deux écoles bretonnes et à l'école basque, favoriseront-elles une évolution ?

SERGE BOLLOCH.

(1) La loi Deixonne — du nom d'un député — de 1951 reconnaît officiellement cinq langues : le basque, le breton, le catalan, le corse et l'occitan.

(2) Cette année, l'université de Rennes-II a délivré les soixante-sept premières licences de breton. La moyenne d'âge des diplômés, presque tous des salariés, est de trente-huit ans.

(3) Les écoles bilingues déjà ouvertes sont les suivantes : Saint-Rivoal (Finistère), breton ; Lannion (Côtes-du-Nord), breton ; Sare (Pyrénées-Orientales), basque. Pour la rentrée 1983-1984, une classe d'occitan sera ouverte à Sarlat (Dordogne) et une classe de béarnais dans les Pyrénées-Orientales.

Pour apprendre le basque aux petits et aux grands

De notre correspondant

Bayonne. — *« C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et sa culture... Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle »*... Voilà ce que déclarait M. François Mitterrand à Lorient, le 14 mars *1981*.

Les oreilles des Basques ne s'émeuvent plus de ce genre de promesses électorales : las d'espérer réparation du pouvoir parisien à un siècle de *« persécution culturelle »*, on a commencé ici à s'organiser pour essayer d'enrayer la lente agonie d'une langue considérée comme une des plus vieilles du monde.

Sans nier les progrès réalisés à partir des années 1880 par l'obligation scolaire, il reste que l'interdiction à l'école de la langue basque a élevé des générations de paysans, d'artisans et d'ouvriers ruraux dans la honte de leur langue et de leur identité culturelle. Mais si la loi ne *reconnaît* toujours que le seul français comme langue d'enseignement, le basque figure aujourd'hui dans les programmes de l'éducation nationale dont nous dressons ci-dessous l'inventaire.

A. — DANS LE PRIMAIRE

Secteur public : vingt-quatre instituteurs itinérants (dix en *1981*) et une conseillère pédagogique enseignent la langue basque à raison de trois heures par semaine. Il existe ici près de deux cent soixante-dix écoles, et l'on estime qu'une centaine de ces professeurs itinérants serait nécessaire pour satisfaire à la demande.

Dans le petit village de Sare a été ouverte en avril dernier la première maternelle bilingue de l'enseignement public où l'euskara (lanque basque) est utilisé comme langue d'enseignement à égalité avec le français. Une vingtaine d'enfants ont participé à cette expérience qui devrait se continuer à la rentrée prochaine avec la création d'une classe primaire.

Secteur privé : trois maternelles hors contrat accueillent les enfants en basque, sans exclure la langue française (trois heures hebdomadaires). Dans le primaire, les trois heures hebdomadaires sont assurées *en grande partie par les instituteurs*, dont 70 % environ sont « bascophones », aidés en cela par huit itinérants. Les activités d'éveil sont également faites en langue basque.

B. — DANS LE SECONDAIRE

Secteur public : douze collèges assurent tant bien que mal une initiation à l'euskara, qui va d'une heure par semaine en 6[e] et 5[e], à la classification de deuxième langue vivante en 4[e], 3[e] et seconde, à raison de trois heures hebdomadaires. Mais, sauf *exception*, cet *enseignement* demeure marginal, soit parce qu'il s'agit d'une matière à faible coefficient, soit parce qu'il est dispensé en dehors des heures de cours. Une *association de parents* d'élèves (ELEBI) vient d'ailleurs de voir le jour pour dénoncer l'indifférence, sinon l'hostilité, de certains chefs d'établissement à un enseignement du basque.

Secteur privé : un même enseignement est dispensé en 6[e], 5[e] dans trois collèges ; l'option seconde langue est, elle, assurée dans cinq établissements par des *professeurs* chargés d'autres cours. Mais, en l'absence de *licence de basque*, ces heures d'euskera sont payées en dessous de la rétribution des autres matières.

C. — A L'UNIVERSITÉ

Bien qu'il existe à Bordeaux un professeur, un assistant et un lecteur de basque, ainsi qu'un assistant et un maître-assistant de sociologie basque à Pau, ces cours ne sont sanctionnés ni par un DEUG (1), ni par une licence, ni encore par une maîtrise. Seul existait, avant mai 1981, pour le basque à *l'université* de Bordeaux-III, outre deux sujets de premier cycle, un certificat de langue, littérature et civilisation basques pouvant servir pour la licence et la *maîtrise* de langues vivantes et de lettres modernes.

Depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, et après que fut accordée en septembre 1981 l'habilitation pour *une licence de breton* à l'université de Rennes, une demande d'habilitation pour un DEUG, licence et maîtrise de langue et culture basque fût déposée au printemps *1982 par l'université de* Bordeaux-III où se trouve la seule chaire de langue et littérature basques existant en France. Elle fut néanmoins refusée par le ministère.

Une demande *similaire* fut déposée à nouveau au printemps 1983, et le même refus lui fut opposé, sous le prétexte que le ministère envisageait la formule d'un contrat entre l'université *et lui-même en vue d'« organiser un enseignement du niveau de la licence qui représenterait une centaine d'heures et qui pourrait être intégré dans des diplômes existants ou constituer un module indépendant. »*

A Bayonne, on constate qu'il existe deux poids et deux mesures : acceptation pour une licence de breton, *habilitation* donnée à l'université de Perpignan pour un DEUG de catalan, annonce faite par le président de la République pour l'obtention d'un DEUG de langue et culture corses à l'université de Corte, rien pour la langue basque. *« Les Basques resteraient-ils toujours des mal-aimés ? »*, se plaint Jean Haritschelar, titulaire de la chaire de basque à l'université de Bordeaux et responsable d'Euskaltzaindia au *nord de* la *Bidassoa*, qui ajoute : « Comment prétend-on former les futurs maîtres de l'enseignement secondaire si l'on n'accorde pas un cursus complet, seul capable de les former, comme tous les autres, dans n'importe quelle discipline ? »

D. — LA FORMATION DES MAITRES :

En préparation à cette *licence* de basque était créé à Bayonne, à la rentrée de 1981, un diplôme universitaire de basque sous l'égide de l'université de Bordeaux-III et délivré après trois ans de scolarité. Un premier cycle d'études, « formation fondamentale », d'une durée de deux ans, comprend quatre unités de valeur : linguistique basque, civilisation, linguistique appliquée et histoire *de la littérature. Le deuxième* cycle (formation approfondie) comprend trois unités de valeur : littérature, civilisation et linguistique.

E. — LA RECHERCHE

Enfin, au dernier échelon, on trouve les chercheurs dont le travail vient d'être *institutionnalisé par la* création en pays basque d'une antenne du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique). Deux axes de travail au programme de cette Equipe de recherche associée (ERA) : la langue et les études littéraires.

Quatre thèses de troisième cycle et de doctorat ont été soutenues avec succès depuis 1981 et trois autres devraient l'être avant la fin de l'année ; six sont actuellement en préparation.

F. — IKASTOLA : DES ÉCOLES « PIRATES » AUJOURD'HUI RECONNUES

Créées il y a quinze ans, ces écoles privées non confessionnelles scolarisent actuellement plus de six cents *enfants*. L'enseignement se fait uniquement en basque dans vingt-deux maternelles, en basque et en français dans sept primaires, en basque, en français et en espagnol dans le secondaire ouvert il y a trois ans.

Ignorées à leur naissance, objet de tracasseries et fermetures lors de la création des classes primaires, elles n'ont survécu pendant très longtemps que grâce à la générosité des populations. Devant leur extension, les élus locaux ont accepté de leur octroyer quelques subventions.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

(1) Diplôme d'études universitaires générales.

La plate-forme de Bordeaux

Cinq associations soutenant *des écoles privées en langues* bretonne, basque, occitane, catalane et corse (1) ont publié une *plate-forme revendicative* commune à l'issue d'une réunion qui *a eu lieu le 24 juillet à Bordeaux*. Ce rassemblement avait pour but de *« répondre collectivement »* aux dernières propositions du ministère de l'éducation nationale *concernant le statut et l'aide financière* à ces écoles.

A partir de 1982, les associations avaient obtenu des subventions compensant leur déficit. Au début de 1983, le ministère avait accepté de négocier une convention spéciale avec elles, comprenant, précise-t-il aujourd'hui, *« la participation aux frais de fonctionnement des écoles par une subvention qui ne serait pas inférieure à 50 % du traitement des enseignants habilités »*, et prévoyant l'ouverture de classes à partir d'un seuil *« de 10 à 15 élèves »* qui reste à préciser. Le ministère, qui ne souhaite pas intégrer au service public *« des initiatives privées prises à une autre époque et dans un contexte différent »*, mise sur une politique spécifique des langues régionales dans les établissements scolaires publics.

Les associations signataires du texte de Bordeaux demandent, quant à elles, *« la prise en charge complète des systèmes d'enseignement existant dans les cycles pré-élémentaire, élémentaire et secondaire, et la fixation à cinq élèves du seuil d'ouverture des classes »*. Elles revendiquent aussi la mise en place d'une double filière d'enseignement (langue *régionale et français*), et le recrutement des enseignants *« dans l'aire linguistique concernée »* (admission de maîtres basques espagnols par exemple), tandis que le ministère s'en tient aux conditions légales qui exigent la nationalité française.

Dans une lettre adressée à M. Alain Savary, les cinq associations demandent à être reçues par le ministre de l'éducation nationale avant le 20 août. Mais rue de Grenelle on semble plus favorable, *« étant donné son objet même »*, à continuer la négociation au niveau des recteurs.

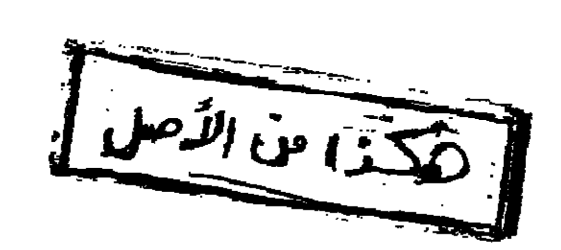
Ph. Be.

(1) Respectivement « Diwan », « Seaska », « Calendreta », « Bressola » et « Scola corsa ».

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



Le Monde

culture

SOIRÉES

Buenos-Aires, tango

Deux ans que ça dure. Deux ans qu'il y a soir après soir du monde aux Trottoirs de Buenos-Aires, *le seul endroit de Paris où l'on puisse écouter du tango.*

C'est un café concert, comme on dit, et comme il n'y en a guère plus. Les portenos, les gens du Rio de la Plata, ou plus largement l'ensemble des Latinos exilés ici affirment que les Trottoirs ressemblent à n'importe lequel de ces bistrots de Buenos-Aires, appelés « boliches », où l'on apprend *« la philosophie, les dés, la flambe... »* et *« la poésie cruelle »*... et encore *« à ne plus penser à soi »* (si l'on en croit Julio Cortazar et Juan Cedron).

Bon, bien sûr, boulevard du Montparnasse, au sous-sol de la Coupole, on peut entendre du prétendu tango, mais un tango à danser singulièrement usagé (d'avoir été trop chaloupées en français, la Jalousie a molli et la Comparsita marque le pas).

Tandis que rue des Lombards, les Trottoirs, ce n'est pas pour la drague ancien style, ni d'ailleurs tellement pour rigoler non plus : le tango est d'abord une musique, c'est sérieux. Ensuite il peut se chanter. Enfin, si toutes les conditions, vraiment, sont réunies, il arrive qu'il se danse. Aux Trottoirs, ce n'est pas le cas. On y va comme on se rend dans un club de jazz, pour le plaisir d'être simplement là, pour le bonheur attendu d'écouter. Et en ce moment — tout l'été jusqu'au 6 septembre où la chanteuse Jacinta prendra le relais — c'est du sûr : Juan Carlos Carrasco est au piano, Cyro Perez à la guitare et Walter Rios se prodigue au bandonéon. Un trio de la grande dimension. C'est à cause de tels musiciens que les Trottoirs — passé un moment de haut avec bas — ont acquis leur réputation d'authenticité artistique.

Carrasco et Perez sont des piliers de la maison, sans failles, troisième, Rios, vient de débarquer. Et dans la rubrique « à nous deux Paris » il a l'air d'en vouloir, de toute sa haute stature, instrument archi-calé sur le genou gauche, interventions carrées. Il a longtemps tenu les rênes du « Michelangelo » l'un des « boliches » les plus prestigieux de la capitale argentine avec le Viejo Almacen, le voila prêt, comme tout le monde, à affirmer que les Trottoirs, rue des Lombards, sont la réplique exacte du Michelangelo.

Le lieu est beau : une vaste salle, partagée en volumes bien distribués. A droite, en entrant, un bar, sobre, genre vieil hôtel bon genre. A gauche, au mur, des glaces dénudées : miroirs stricts avec éclairage art déco mais sans chichi. Tout autour, une haute plinthe de bois sombre, faux bois, peinture neutre. Au fond, la scène. Quelques banquettes rouges. Les chaises cannées arrondies sont ordinaires, et les tables, petites, sont rondes. Deux ou trois minces colonnes peintes (béton transformé en faux marbre) et dehors, les parvis est aussi taillé dans une fausse pierre de Carrare rose veinée manière années 30 ; les fenêtres sont barricadées de grilles, remembrance d'Amérique hispanique.

Tout cela est un décor, et très réussi, réalisé avec les conseils de peintres comme Antonio Segui, Leopold Presas, Perez Celis ou encore avec l'aide du sculpteur Rodriguez, tous artistes argentins (plutôt connus) vivant à Paris et qui font partie, avec la chanteuse Suzanna Rinaldi entre autres, de la vingtaine d'associés responsables de l'ouverture du lieu.

Avant, là, c'était un dépôt où la R.A.T.P. entreposait ses machines à sous. Puis cette idée d'Edgardo Canton... Le compositeur qui est devenu le directeur artistique de l'endroit a eu tout de suite la preuve qu'elle était bonne. Dès l'ouverture, les Trottoirs ont fait le plein. Dans un premier temps à 50 % avec des Latino-Américains... La nostalgie. Aujourd'hui : *« 25 % de Français, qui viennent au moins une fois par semaine, pour la musique »* dit Alain Houzel, responsable du lieu, arrivé de Poitiers où il dirigeait de la même façon un cabaret avec musique tzigane et jazz à l'ancienne. *« Là-bas, nous faisions de plus restaurant, toutefois avec les charges sociales il fallait tout assurer seul ou fermer raconte Alain Houzel. Ma mère, mon frère m'aidaient ; mais, résultat, à trente-deux ans j'ai fait un infarctus. Alors, je suis venu à Paris, en principe pour diriger la Cour des miracles, mais elle a brûlé trois jours avant que j'arrive. C'est comme ça que je suis ici. J'aime bien le tango, c'est aussi triste que la musique tzigane, que le jazz ».*

Le souci d'Alain Houzel, c'est de « changer la formule » à la rentrée. Car, les Trottoirs, malgré leur succès ne rentrent pas dans leurs frais. Ils ont failli déposer leur bilan. Taxes, et la SACEM qui prélèvent... Alors, voilà : après le spectacle à minuit, ils envisagent (les associés) de proposer soupe à l'oignon pour 20 F et moules frites pas trop chères comme au temps du vieux temps... Houzel va « foncer » de nouveau. La restauration, décidément, ça le poursuit.

Plus question maintenant de faire venir des groupes d'Argentine. De payer des voyages. Selon Juan Carlos Carrasco, il se trouve à Paris suffisamment de musiciens. Il en est un lui-même.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Trottoirs de Buenos-Aires : 37, rue des Lombards. Tél. : 260-44-41. Tous les soirs sauf le lundi, à 22 h 30. Entrées et première consommation, 50 F.

La route des festivals

AVIGNON

Auteurs, écritures

Retour aux auteurs, retour aux textes, les *« écriture contemporaines »*, c'est, avec le *« projet artistique »*, la tarte à la crème des années 80, en particulier à Avignon, *« festival de la création et qui doit le rester »*, dit, répète, insiste Bernard Faivre d'Arcier, son directeur ; et quand on l'interroge sur l'avenir, il précise : que mon mandat soit ou non renouvelé. Comme son mandat couvre 1984, il se déclare prêt à prendre les mêmes risques que cette année : présenter si possible des œuvres contemporaines à la cour d'honneur. Malgré la multiplication des lieux, elle demeure un drapeau, elle aimante discussions et débats, et l'on s'étripe à propos des *Céphéides*, de Jean-Christophe Bailly, des *Dernières Nouvelles de la peste*, de Bernard Chartreux, et de Pina Bausch. La dernière occupante, Carolyn Carlson, arrive le 31 août.

Les trois spectacles — ou plutôt quatre puisque Pina Bausch en a présenté deux, — sont classés « écriture contemporaine ». Il est admis que l'écriture n'est pas seulement composée de mots et que la danse en fait partie. Peut-être les générations futures, consultant les documents, discerneront-elles des formes communes, l'esprit d'une époque. Dans l'immédiat, on peut seulement noter le même refus de construire une intrigue et d'attribuer une identité à des personnages de fiction.

Les « auteurs » (écrivains ou chorégraphes) ne courent pas après la vérité d'un caractère, d'un type social. Les acteurs, les danseurs, définissent un individu multiple qui, sans pour autant aller vers l'archétype, enferme en lui des fragments de l'histoire humaine. Les danseurs de Pina Bausch s'offrent en puzzle à chaque spectateur. Les deux heures ou les quatre heures de la représentation brassent des bouts concrets et imaginés, dépassés du présent, d'un futur projeté. On a affaire à des fresques sans point de départ ni conclusion.

Si une partie du public s'y perd, c'est par manque d'habitude, de préparation. La cour d'honneur s'adapte tout à fait à ces formes épiques, elles y trouvent leur dimension. Ailleurs, les expériences sont plus intimes. A la Condition des soies, une petite salle avec des chaises en face d'une table, on a testé, en les lisant, des pièces inédites d'auteurs français. La série s'est terminée avec la dernière œuvre, inachevée, de Jean Magnan. Là aussi on peut imaginer une fresque à propos de l'Algérie avec des actions dispersées, des personnages qui empruntent l'identité de stéréotypes (Corto Maltèse, Tartarin) et une manière tellement personnelle de cerner par la poésie le réel insaisissable. Avant, il y a eu Jean-Loup Rivière et Hans-Peter Litscher *(la Pièce de Scirocco)* (1), Denise Chalem *(la Nuit de cristal)*, Denise Bonal *(Portrait de famille)*, Jeva Caban *(Le pharaon ne meurt jamais)*, Enzo Cormann *(Texture blues)*, Copi *(la Nuit de Mme Lucienne* et *les Escaliers du Sacré-Cœur)*, Alain Didier-Weil *(le Banc)* et Georges Bensoussan *(les Dernières Paroles)*.

Dans les deux dernières pièces, le personnage central est un homme encore jeune et au bout du rouleau. Un homme public, un présentateur de télévision, marié, dans *Le banc*, un écrivain communiste, homosexuel dans *Les dernières paroles*. L'écriture d'Alain Didier-Weil glisse, s'accroche au hiatus des comportements, des paroles, elle se déchire, laisse deviner des blessures qui ne sont pas nommées. Georges Bensoussan est volubile. Ses personnages affabulent, se protègent avec les mots, parlent pour ne pas sombrer. La mort est omniprésente, avec une ironie nerveuse où, en définitive, se tient la vraie violence.

La pièce de Georges Bensoussan fait partie de celles proposées par la Société des auteurs, compositeurs dramatiques, dont le nouveau président, Claude Santelli, entre deux tournages du *Neveu de Rameau* pour le petit écran, est passé par Avignon. Ce n'est pas un hasard si un homme de télévision préside, dans le vieil hôtel de la rue Ballu hanté par le fantôme de Beaumarchais, une société dont l'essentiel des ressources vient aujourd'hui de l'audiovisuel. Claude Santelli vient prendre la mesure des nouvelles technologiques (télévision par câble, par satellite) pour sauvegarder les droits des auteurs et faire entendre *« la voix de la création »*. « *Je suis,* dit-il, *un homme de 36, et en 81 j'ai attendu le grand souffle culturel. Où est le ressort de l'imagination ? Nulle part.* »

Claude Santelli aimerait lancer le cri : de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Mais les audacieux demeurent isolés, en particulier à la télévision où les conditions de travail sont de plus en plus soumises à la rentabilité, à *« l'accélération de l'exigence commerciale »*. « *On baisse les bras devant la chèreté croissante de la production avec des prudences d'épicier,* dit Claude Santelli. *C'est vrai, il faut sortir de l'hexagone. Mais toutes les télévisions n'ont pas suivi la même évolution. Il faudrait inventer l'art de la coproduction, une collaboration avec les spectacles vivants qui ne se borne pas à les retransmettre, c'est toujours décevant. La S.A.C.D. peut se permettre de pousser son coup de gueule et se faire écouter un peu plus qu'un simple individu. C'est mon utopie.* »

COLETTE GODARD.

(1) Le nom de Hans-Peter Litscher ne figure pas dans le programme, ni, par conséquent, dans notre compte rendu *(le Monde* du 22 juillet). *La Pièce de Scirocco* a été créée en février 1983 à Chaillot, sous une « forme brève » de cinquante minutes intitulée *Palerme ou Jérusalem*, et mise en scène par Hans-Peter Litscher. Ce dernier nous prie de préciser qu'il a travaillé plusieurs années sur ce sujet et que le texte final a été écrit *« en étroite collaboration avec Jean-Loup Rivière »*.

Les compositeurs mis à rude épreuve dans leur Maison

Rêvant de voler d'un festival à l'autre au gré des exécutions de leurs œuvres, les jeunes compositeurs voudraient n'avoir ici ou là qu'un pied-à-terre. Le Festival d'Avignon leur a donné une maison (la chapelle des Cordeliers) à la porte de laquelle on peut lire, avec cette émotion très particulière qui étreignit le cœur de Bécassine découvrant le Palais des Dames à Quimper : « la Maison des compositeurs »

De loin, on imagine, sinon une autre villa Médicis, du moins une salle bien équipée puisque c'est du théâtre musical « concentré sucré » qu'on y a donné, à raison de deux séances par jour comportant chacune quatre œuvres différentes, une scène digne de ce nom, des gradins — car il ne suffit pas d'entendre — et les moyens techniques ordinaires dont on dispose partout où l'on prétend présenter des spectacles.

La déconvenue est à la mesure des apparences. Faute de gradins, une quinzaine de places, au mieux, permettent de voir ce qui se passe sur scène. Celle-ci n'a que cinq mètres sur cinq, sans dégagement, et une seule entrée à offrir : la porte du fond. L'absence totale de ventilation rend les conditions d'écoute à peu près aussi inhumaines que celles de l'exécution. Ainsi, tandis que les auditeurs s'éventaient furieusement avec le programme, vit-on la sueur ruisseler du front des musiciens et à la fin faire déraper leurs doigts.

L'Atelier théâtre et musique de Bagnolet à qui était confiée, pour cette première expérience, l'animation de la Maison des compositeurs, a dû apporter et installer son matériel (jeu d'orgue, projecteurs, amplification) et son équipe technique, mis l'un comme l'autre à rude épreuve par douze journées aussi chargées. France-Culture, qui était de la partie pour enregistrer, a dû parfois prêter main forte pour sonoriser, mais il faut avoir vu la tribune improvisée, dépourvue de garde-fou, escaladé l'échelle droite qui y mène et apprécié les quelques degrés centigrades supplémentaires dus à l'élévation en altitude pour avoir une idée de l'héroïsme silencieux que suppose l'acceptation d'un tel état de choses.

Dans cette chapelle ardente, entre le 18 et le 30 juillet, on a ainsi présenté une trentaine d'œuvres, deux fois chacune, dans des conditions qu'auraient jugé inacceptables des artistes et des techniciens moins directement intéressés au succès de ce en quoi ils croient, devant un auditoire attentif aussi nombreux que le permettaient l'exiguïté du lieu et les limites de la résistance à la chaleur ambiante. France-Culture en a déjà retransmis les échos sur ses ondes et d'autres vont suivre. Tout s'est donc bien passé, l'expérience a été concluante, mais si elle est reconduite l'an prochain, le Festival d'Avignon n'a qu'une alternative : donner mieux ou pire.

Que l'on ne voit pas ici un procès d'intention : l'enfer, dit-on, est pavé des meilleures. Mais se rend-on toujours bien compte des exigences d'un genre qui participe à la fois du théâtre et de la musique ? Genre hybride sans doute, discutable et limité, essentiellement mobile selon que l'une des composantes l'emporte sur l'autre, mais requérant pour atteindre son but une discipline sans faille de la part de ceux qui en sont les artisans. A travers les démarches aussi diverses que celles de Luc Ferrari *(Journal intime)*, Bernard Cavanna *(Sax dominé)*, Georges Aperghis, *(Presto)*, Denis Levaillant *(Piano check-up)* ou Vinko Globokar *(Introspection d'un tubiste)*, pour ne citer que celles-là, on devine que les portes avaient été laissées grandes ouvertes afin d'accueillir créations et reprises de quelque horizon qu'elles viennent.

Le public semble l'avoir senti, et son assiduité exempte de discrimination démontre qu'il a joué le jeu et que ce dernier, répondant à une attente, n'est pas gratuit.

Durant l'année, le groupe MC2 continuera sa politique régionale de création et de diffusion tandis qu'à Bagnolet, l'ATEM compte d'ores et déjà reprendre un certain nombre de ces « petites formes » au cours de la saison prochaine.

GÉRARD CONDÉ.

UNE SÉRIE DE MESURES POUR LE CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Émile Herlic, actuellement administrateur du Centre dramatique national de Besançon, sera administrateur du nouveau théâtre populaire de la Méditerranée (C.D.N. du Languedoc-Roussillon) à partir du 1er septembre. Il succède au codirecteur Christian Gay-Bellile, qui a souhaité mettre fin à ses fonctions le 31 juillet.

Cette nomination fait partie des cinq mesures que vient de prendre le ministère de la culture pour assainir la situation financière du centre, en crise depuis le mois de septembre dernier. Pour *« mieux regrouper ses activités et rationaliser l'exploitation de ses spectacles »*, la direction du C.D.N. déménagera de Béziers à Montpellier. A Béziers s'implantera un centre de création, *« plus spécifiquement tourné vers le travail avec les artistes de la région »* et placé sous la responsabilité de Jean Lebeau. D'autre part, de nouvelles conventions seront signées avec les villes de Montpellier et de Béziers, ainsi qu'avec la région.

L'*« assainissement définitif »* de la situation devrait être obtenu en 1984, grâce au plan de redressement. Un communiqué du ministère précise enfin que *« la qualité du travail accompli par Jérôme Savary* [codirecteur], *qui a en outre conquis un important et vaste public, n'a à aucun moment été contestée »*.

RÉPONSE AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION DE GENNEVILLIERS

Les élus de l'opposition qui siègent au conseil municipal de Gennevilliers ayant demandé l'annulation des futures représentations dans leur ville de *Marie Stuart (le Monde* du 27 juillet), la direction du Festival d'Avignon, en accord avec le metteur en scène, Bernard Sobel, réplique dans un communiqué :

« Cette proposition serait fondée sur l'« échec » qu'aurait connu la mise en scène de cette pièce de Schiller à Avignon. Plus de sept cents personnes ont assisté chaque soir à la représentation et peuvent attester du contraire. Si la critique est partagée, ce qui est le cas de figure le plus fréquent des jugements portés sur les spectacles d'Avignon, la direction du Festival s'étonne qu'on puisse se fonder sur certains commentaires ou rumeurs pour réclamer l'interdiction d'un spectacle dont les élus concernés ne savent rien au demeurant. »

■ Le pianiste hongrois Gyorgy Ferenczy vient de mourir à Budapest. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Interprète privilégié de Chopin et de Franz Liszt, G. Ferenczy avait beaucoup contribué à établir le renom de l'Académie Franz Liszt à Budapest, où son enseignement était très recherché. Il avait été souvent invité à donner des récitals à Paris et dans la plupart des capitales européennes.

CINÉMA

« DIEU ME SAVONNE ! » de Jamie Uys

Pauvres Blancs, pauvres Noirs

Dieu me savonne ! (*Funny People,* 1976) est l'avant-dernier film d'un réalisateur sud-africain prolifique dont le dernier-né, *Les dieux sont tombés sur la tête* (1980), a connu chez nous un succès fabuleux. Les Français ont ri de bon cœur à cette fable « innocente » qui confronte les destins d'un *bushman* angélique arraché à son paradis terrestre, d'un couple de Blancs assez gourdes et d'une bande de guérilleros tirant à tort et à travers.

Avec une merveilleuse inconscience, le réalisateur-homme orchestre — il signe également la photographie, le montage, la production, le scénario bien sûr, et interprète un petit rôle — bâtissait en fait son intrigue sur le postulat d'une naïveté parallèle : celle de ces fous de Blancs obligés de fuir une vie moderne devenue impossible, et celle de ces hommes de couleur toujours perdus dans leur rêve millénaire ou saisis par le vain démon de la révolte. Dans le très officiel *Monthly Film Bulletin* du British Film Institute, on qualifiait le film de *« produit quintessentiel de l'apartheid »*. Des amis africains nous avaient fait part de leur indignation.

Nos compatriotes n'ont pas pensé une seconde à malice devant cette histoire débridée, ni le jury du Festival *du film d'humour de Chamrousse* en 1982, qui lui attribua son grand prix, ni Yves Robert, connu pour ses idées progressistes, qui lit fort intelligemment les textes de liaison dans la version française. Le film est bien moins drôle qu'on le dit, mais on ne voit pas pourquoi on hésiterait à moquer les tabous les plus profondément enracinés. Raul Ruiz ne nous démentira pas, dont nombre de films se nourrissent d'une dérision tonique.

Jamie Uys, lui, ne trace aucune frontière entre *le bien et le mal*, renvoie tout le monde dos à dos avec un rire entendu, ne connaît en fait que le pastiche, ce qui ne surprendra qu'à demi si l'on se souvient de sa pratique du cinéma publicitaire.

Les dieux sont tombés sur la tête s'ouvre sur un vrai documentaire, en cinémascope et images de rêve, d'une tribu, les *bushmen* du désert du Kalahari, à la frontière du Botswana et de l'Afrique du Sud. Nous nous y croirions presque si nous n'avions vu, dès 1980, le premier montage d'un admirable film ethnographique, *N! Ai, the story of a Kung woman* (1) de l'Américain John Marshall, ami de toujours de cette même tribu, obligée d'abandonner ce qui fut autrefois une sorte de paradis terrestre, avec néanmoins les maladies, les famines parfois, qui accompagnent ce genre d'illusion.

Une aléatoire survie

Aujourd'hui les *bushmen* se regroupent autour des postes frontières pour y trouver une *aléatoire* survie, essaient de gagner quelque menue monnaie en se laissant filmer par les touristes de passage. Tout un genre de vie a été détruit par l'arrivée de « la civilisation ». Des cinéastes comme Uys les invitent un moment à jouer les bons sauvages, à se débarrasser de leurs haillons pour une poignée de dollars, ou l'équivalent en monnaie locale. *N! Ai,* achevé, devait remporter l'année suivante le Grand Prix du Festival du réel au Centre Georges-Pompidou. John Marshall, avec courage et lucidité, résumait l'expérience de trente ans de familiarité avec les *bushmen* et l'angoisse du Blanc venu de l'immense Amérique constater pareil naufrage. La subjectivité de la démarche de l'auteur était riche de leçons.

Dieu me savonne !, tourné uniquement à la ville, fait hurler de rire — du moins dans sa version originale, car la version doublée perd de sa spontanéité et, en plus, a été raccourcie — un public estival avide d'évasion. Le réalisateur y étale déjà son idéologie de la naïveté comparée des pauvres Blancs et des pauvres Noirs : les uns prennent pour argent comptant les pires sornettes, les autres croient entendre des voix. Toute l'ambiguïté du propos de Jamie Uys est ici en germe : ses personnages, blancs ou noirs, évoluent dans une société sans la moindre barrière raciale — nous sommes pourtant en 1976.

Jamies Uys recourt cette fois à la méthode de la caméra cachée, avec beaucoup plus de drôlerie que ses équivalents d'outre-Atlantique, car il développe le gag, l'épanouit en quelque sorte, comme dans l'extraordinaire scène des ballons (d'autres sketches, plus faibles, sont joués et relèvent d'une sorte de café-théâtre du pauvre). Mais il se garde bien de filmer avec sa *candid camera* les rapports pas toujours idylliques des deux communautés. Les limites de ce premier travail sont déjà perceptibles.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

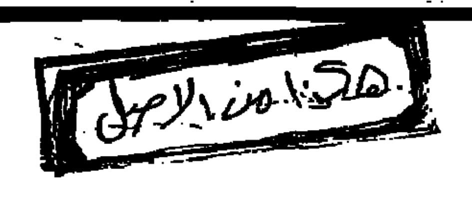
(1) On peut voir le film, qui dure cinquante-cinq minutes, à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou.

Mieux que Belmondo

Au printemps, *Les dieux sont tombés sur la tête* ont allégrement franchi la barre du million de spectateurs à Paris. Un film botswanais au deuxième rang du box-office, on n'avait jamais vu ça.

Désormais, seul *E. T.* parvient à endiguer la vague de rire et de sympathie qui a saisi le public. Entre le public et le film, pour une *fois, il y a eu une relation directe,* et cette trop rare magie du bouche à oreille qui n'a cure des matraquages publicitaires ou rédactionnels. C'est ce qui s'est passé pour *Victor, Victoria,* à qui des distributeurs incrédules avaient réservé des salles trop petites.

Même Jean-Paul Belmondo a été dépassé. *L'As des as,* à présent retiré de l'affiche, s'est arrêté à ses 1 223 205 entrées parisiennes. Le film de Uys, lui, continue sa carrière. — **Cl. D.**



SPECTACLES

théâtre

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonne Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam. (en anglais).
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; *22 h : Jeu-même.* — *II.* 18 h 30 : L'esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARIGNY, (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Six heures au plus tard.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), *18 h 30 : les Pieds dans les poches ;* 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escargot.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones-loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — *II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués* ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE FANAL (233-91-17), 20 h 30 : Attendons la fanfare.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Marianne Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) 21 h : Montmartre Folie.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

ÉGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRÉS, 21 heures : Orchestre B. Thomas. Sol. : Constantin Bobesco (violon) (Vivaldi).
NOTRE-DAME DE PARIS, 16 heures : University of Georgia.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 2 août

Jazz, pop, rock, folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h 30 : Pedro Wognin.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Meunier, A. Mattei, B. Teissier.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73). *22 h : René Urtreger Quartet.*

Les festivals

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)
20 h 15 : Tabarin ; à 22 h, Impasse du désir.

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (271-57-00)
Mairie du Ve, à 18 h 30 : Ph. Bianconi (Debussy).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, Si jeunesse savait, de A. Cerf ; 19 h, Corsair, de R. West ; 21 h, la Théorie des dominos, de S. Kramer.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FLICS DE CHOC (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 5e (579-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GALJIN (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic St-Germain, 5e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Epée de Bois (H. sp.), 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)
ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Maillot, 17e (758-24-24) ; *Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)* ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LES FILMS NOUVEAUX

DIEU ME SAVONNE, film botswanien de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e *(320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e* (522-46-01).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL, — Vitez — le conservatoire, film français de Maria Koleva : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
HORROR STAR, film américain de Norman Thadeus Kane (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
IRON MASTER, LA GUERRE DU FER, film franco-italien de Umberto Lenzi (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JOY, film français de Serge Bergon *(**) : Forum, 1er (297-53-74)* ; Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE VOYAGE A DEAUVILLE, film français de Jacques Duron, et LA MATIOUETTE, film français de André Techiné : Olympic, 14e (542-67-42).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).
PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Athéna, 12e *(343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
CINQ ET LA PEAU (Fr., (*) : Ursulines 5e (354-39-19).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CIEL ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoche, 6e (633-10-82).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY I (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
ROCKY II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; *Gambetta, 20e (636-10-96).*
LE TAMBOUR (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : *Maxéville, 9e (770-72-86).*
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 8e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62) : la Poursuite infernale.
FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.
FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 22 h : le Quarante et unième, 18 h : la Septième Balle. 20 h : le Sixième à abattre.
FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : Né pour tuer.
POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Une fille nommée Lolly Madonna.
CYCLE L'INDE RÉELLE ET IMAGINAIRE : République Cinéma, 11e (805-51-33) : 22 h : la Déesse (v.o.).
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 17 h : l'Avventura ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Dancing lady.
FESTIVAL JANE FONDA (v.o.) : *Rialto, 19e (607-87-61).*
WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 30 : la Bonne Fortune ; 20 h : le Visage du plaisir.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General ».

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.
LES JOCONDES (Fr.) : Saint-Ambroise, *(11e) (700-89-16), 19 h.*
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), *18 h.*
MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.
MORT A VENISE (It. ; v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., *v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21),* 20 h 10.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : *Châtelet Victoria,* 1er (508-94-14), 22 h.
RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.



COMMUNICATION

VU

Arnhem : l'improvisation désastreuse

Quand les généraux, au bout du compte, sont vainqueurs, on oublie qu'ils ont parfois été vaincus. Et on transforme en héros malheureux ceux qui ont payé les erreurs des grands chefs.

L'affaire d'Arnhem est de celles que les Alliés auraient bien voulu oublier. Le film de Richard Attenborough, inspiré par la minutieuse enquête de Cornelius Ryan, la remet à sa vraie place : une sanglante imbécillité (1).

Montgomery n'avait pas eu sa ration de lauriers après le débarquement de Normandie. Les Américains, après la percée, avaient cavalcadé à travers l'Ouest, alors qu'il descendait à grand-peine vers Falaise. Les projecteurs se tournaient vers un autre grand acteur : Patton. Et la Grande-Bretagne n'entendait pas, dans la victoire, jouer les parents pauvres.

Le commandant suprême, Eisenhower, se laissa convaincre. Le grand problème de ce bon chef d'entreprise était de donner à des subordonnés peu faciles leur ration de champs de bataille et de divisions. Tous deux sortirent de leur rôle. Eisenhower, de celui d'arbitre modérateur, champion d'une guerre soigneusement programmée, Montgomery, de guerrier scrupuleux qui se préparait longuement et mettait tous les atouts dans sa manche. Il crurent les Allemands vaincus et débandés et se lancèrent dans ce que le général Horrocks, dans le film, qualifie de western. On lâche à 100 kilomètres en avant une masse de parachutistes et la «cavalerie des Etats-Unis» les rejoint. Les ponts du Rhin sont franchis au sud de la Hollande, et la victoire finale est au bout du fusil.

Mais la route n'a qu'une seule voie, les transmissions n'ont pas la portée suffisante, les Jeep armées n'arrivent pas, le pauvre général Urqhart est lâché à 13 kilomètres du pont dont il devait s'emparer ; et les Allemands savaient toujours faire la guerre. Des professionnels, eux, de l'improvisation. Attenborough, derrière Ryan, ne cache rien de tout cela.

Mais il gomme l'essentiel : la légèreté d'Eisenhower et de Montgomery, qui prolongea la guerre de plusieurs mois. Il est dangereux d'écorner les statues d'un président des États-Unis et du dernier «homme de fer» qu'ait connu l'Angleterre avant Margaret Thatcher.

JEAN PLANCHAIS.

(1) Sur A2, lundi 1er août et mardi 2, avec le début des « Dossiers de l'écran ».

CENSURE A TF 1

Zèle ?

Censure à TF 1 ? Oui d'une certaine manière. Une étrange maladresse de la direction des programmes. Un incident minnime mais révélateur de l'état d'esprit qui règne à haut niveau, et qui focalise à nouveau l'attention sur la première chaîne.

Mariella Righini, journaliste au *Nouvel Observateur*, se plaint d'avoir été victime d'un acte grave de censure au cours de l'émission « Droit de question » diffusée le dimanche 31 juillet sur TF 1, où trois femmes interrogent – c'est le principe – trois personnalités masculines. Interrogeant donc l'écrivain Gérard de Villiers (auteur de S.A.S.) sur son attitude pendant la guerre d'Algérie, Mariella Righini lui pose la question suivante : *« Combien d'Arabes avez-vous tués pendant les opérations de nettoyage ? »* La réponse, qui est passée à l'antenne, est celle-ci : *« Je ne les ai pas comptés, ils étaient trop loin pour que je puisse compter »*, mais on n'a pas entendu la suite qui était : *« Je vais vous dire une chose : je préfère avoir tué des Arabes plutôt que d'être comme ces Français qui ont fait tuer d'autres Français en travaillant avec les Arabes ».*

Mariella Righini, qui revenait de vacances, et qui n'a eu vent de cette « coupe » que quelques heures avant la diffusion de l'émission *« s'insurge »*, dit-elle, contre cette censure et s'étonne *« que l'arrivée en poste d'un nouveau P.-D.G. se signale par une telle atteinte à la déontologie de l'information. Je ne puis entendre les justifications qui me parviennent. Je n'y vois, sous l'apparence de raisons qui m'indiffèrent, qu'une entrave au libre exercice de mon métier de journaliste ».*

A TF1, tout le monde semble embarrassé par l'affaire. *« Cette émission est toujours enregistrée plus longue qu'elle ne sort, il faut toujours la couper et jamais personne ne s'en plaint*, nous dit-on au service de presse, *cela ressemble à un procès d'intention ».* Selon M. Olivier de Rincquesen coproducteur avec Marc Briones de « Droit de question » (et opposé comme lui à la coupe dont il impute la responsabilité à la direction des programmes), l'émission a été enregistrée le 8 juillet, bien avant donc la nomination de M. Hervé Bourges à la tête de la chaîne. Ce qui est important dans la mesure où on aurait pu penser que la « petite phrase » de Gérard de Villiers était dirigée contre le nouveau P.-D. G. de TF1 (dont on sait qu'il a milité pour l'indépendance algérienne et qu'il fut le conseiller du président Ben Bella). L'allusion est impossible, puisqu'à l'époque personne ne savait que M. Hervé Bourges allait être nommé à TF1.

Alors, pourquoi avoir fait enlever ce morceau de phrase ? C'est jeudi dernier, alors que l'émission était visionnée collectivement (comme cela arrive fréquemment), que la direction des programmes s'est inquiétée et aurait demandé non seulement la suppression de ce morceau de phrase mais de toute la réponse et même de la question. Négociations avec les producteurs. On coupe la poire en deux...

Des gens ont-ils eu peur pour M. Hervé Bourges ? (ou peur pour eux, peur de déplaire ?) Une étrange maladresse, oui. Un faux pas d'autant plus inutile que M. Hervé Bourges (qui n'était pas au courant de l'affaire) n'a jamais caché ses sympathies pour la cause algérienne. Le premier incident à régler pour le P.-D. G. de TF 1. Si on avait voulu lui rendre un mauvais service, on n'aurait pas fait mieux !

CATHERINE HUMBLOT.

A Dijon

« LA BOURGOGNE RÉPUBLICAINE » DÉNONCE L'ACCORD AVEC LE GROUPE « LE PROGRÈS »

M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche, éditrice du *Progrès* (Lyon), a exigé par voie d'huissier, lundi 1er août, que lui soit restituée l'ancienne imprimerie des *Dépêches* à Dijon. Celle-ci est à présent le siège social de la société coopérative ouvrière de production (SCOP) fondée par les anciens ouvriers des *Dépêches* qui avaient refusé de suivre le transfert de l'imprimerie du quotidien de Dijon à Chassieu, près de Lyon.

Aux termes d'un accord intervenu après un conflit parfois violent entre la Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) et M. Lignel, les ouvriers avaient obtenu la possibilité de racheter l'imprimerie, pour la somme de 13 millions de francs (initialement 15) fixée par un expert ; un premier versement de 10 % était prévu à la fin du mois de juillet (*le Monde* du 1er janvier).

M. Jean-Philippe Milesi, directeur de *la Bourgogne républicaine*, le bi-hebdomadaire édité par la SCOP, déclare aujourd'hui qu'il récuse ce prix, sans rapport selon lui avec la valeur de l'ensemble immobilier et du matériel ; il en demande la renégociation. Au cours d'une assemblée générale, le personnel du journal s'est prononcé pour la poursuite des activités d'une entreprise qu'il estime viable. Au siège du groupe *le Progrès*, on souligne que l'accord a été accepté sans restriction et qu'il convient de le faire appliquer.

EXPÉRIMENTANT SES PROGRAMMES A L'HOTEL MÉRIDIEN

La société britannique « Satellite Television » cherche à s'implanter en France

De notre correspondant

Londres. – L'hôtel Méridien de Paris offrira à sa clientèle, dans le courant du mois de septembre, un programme de télévision en anglais chaque soir (1) pendant deux heures dans chacune de ses mille vingt-sept chambres (quatre heures à partir du 1er octobre). Cette expérience constitue le premier épisode français des aventures européennes de *Satellite Television*, une société britannique spécialisée dans la diffusion de programmes télévisés par satellite sur le continent européen à partir de Londres.

Un des directeurs de *Satellite*, Mme Barbara Lodge, rencontrera cette semaine à Paris des représentants de l'industrie hôtelière pour étudier les possibilités de répéter l'expérience de l'hôtel Méridien. Le but ultime de la compagnie britannique est de pouvoir diffuser ses programmes dans les futurs réseaux français de télévision par câble.

L'aventure *Satellite Television* a commencé il y a trois ans. En 1980, un producteur de la télévision britannique, Brian Haynes, eut l'idée d'utiliser un des canaux du satellite européen O.T.S. 2 lancé l'année précédente, pour diffuser un programme télévisé en langue anglaise sur le continent. L'année suivante, il obtint le feu vert d'« Eutelstat », l'organisme chargé de gérer O.T.S. 2 au nom des P.T.T. européens (2). L'argent de la City faisait le reste et, le 26 avril 1982, *Satellite* commença à diffuser ses programmes quotidiens, un mélange de musique, de comédies, de sports, de dramatiques et de documentaires.

Aujourd'hui *Satellite Television* évalue à près de quatre cent mille le nombre de foyers européens qui reçoivent son service dans quatre pays : Suisse, Finlande, Norvège et Malte. Compte tenu du coût élevé des antennes nécessaires pour capter les signaux du satellite, le programme est relayé par les compagnies de télédistribution de ces pays. Certains hôtels (cinq à Helsinki) et certains groupes commerciaux (comme le groupe Springer à Hambourg) sont équipés de façon à le recevoir directement.

En dépit de ses efforts, *Satellite Television* n'est pas encore parvenu à obtenir l'autorisation de s'implanter dans deux des pays les plus « câblés » d'Europe : les Pays-Bas et la Belgique – un marché de quatre millions de foyers capables de recevoir le service. En dépit d'un jugement de la C.E.E. selon lequel les émissions du genre *Satellite* devaient être librement accessibles dans tous les pays de la Communauté, les gouvernements hollandais et belge tardent à donner leur accord.

Le service offert par *Satellite Television* est gratuit, la compagnie s'étant fixé pour objectif de couvrir ses frais avec ses recettes publicitaires ; elle n'espère pas faire de bénéfices avant 1986. Au printemps dernier, *Satellite* s'est trouvé dans une passe financière difficile dont il fut tiré par l'intervention du groupe News International (*Times, Sunday Times, Sun*, etc.) du magnat australien Rupert Murdoch, qui apporta de l'argent frais et s'appropria du même coup 65 % des parts de la compagnie.

(Intérim.)

(1) Les autorisations des P.T.T. et de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ont été accordées.

(2) *Satellite Television* a obtenu un des canaux réservés à la Grande-Bretagne sur le satellite E.C.S. lancé le 16 juin dernier par l'Agence spatiale européenne qui doit prendre le relais d'O.T.S. 2, et a l'intention de l'utiliser à partir de la fin de cette année.

« LE MONDE » DIFFUSE DES INFORMATIONS SUR LE VIDÉOTEL ITALIEN

Depuis le 1er août, le réseau Vidéotel de la Société italienne des téléphones (SIP) diffuse chaque jour dans le cadre des programmes spécialement réalisés à l'occasion de l'Année sainte une revue de presse européenne. Chacun des journaux choisis (un par pays membre de la C.E.E.) présentera sur quatre « pages » dans sa langue originale une sélection d'informations. *Le Monde* participe à cette expérience et diffusera ainsi chaque jour en début d'après-midi ses titres de page « une ».

Le réseau Vidéotel est l'équivalent du Télétel français. Les autorités italiennes ont décidé de développer ce nouveau média. Deux mille écrans sont d'ores et déjà installés dans les six plus grandes villes du pays (Rome, Turin, Milan, Florence, Venise et Naples). Le nombre de ces terminaux sera porté à 5 000 en 1985 à la fin de la phase expérimentale.

Mardi 2 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Mardivertissement : Enrico Macias.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec Mireille Mathieu, Robert Castel, Popeck, Sacha Distel...

21 h 45 Film : Cousine, je t'aime.
Film espagnol de F. Trueba (1980), avec O. Ladoire, P. Molina, A. Resines, L. Gonzales Regueral, K. Manver.
Un journaliste divorcé retrouve, à Madrid, une jeune cousine, émancipée, avec laquelle il tente de retrouver l'amour et le bonheur. Un nouveau cinéma espagnol et les mœurs d'une nouvelle génération qui ne se soucie plus de Franco. Un film désordonné, mais sympathique. Se méfier du doublage français.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : Un pont trop loin (2e partie).
Film anglais de R. Attenborough (1977), avec D. Bogarde, J. Caan, S. Connery, E. Fox, E. Gould, G. Hackman, etc.
L'échec sanglant de la bataille d'Arnhem, devant la résistance des forces allemandes, sous-estimées par l'état-major de Montgomery. La partie la plus spectaculaire d'une superproduction où l'on ne compte plus les vedettes dans les rôles de personnages historiques. Mais le film, dans son ensemble, s'élève contre un massacre qui aurait pu être évité.

22 h 20 Débat : 1944 en Hollande : échec des alliés à Arnhem.
Avec les généraux J.D. Frost, H. Harmel, MM. M. Blumenson et K.J. Muller, et M. Foot, historiens, G. Bernage, écrivain, et A. Deuss, officier de la résistance hollandaise de 1942 à 1945.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 La dernière séance : Soirée Robert Mitchum.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui. A 20 h 45, Tom et Jerry, à 22 h 20, Tex Avery et réclames de l'époque.

20 h 50 Premier film : l'Aventurier du Rio Grande.
Film américain de R. Parrish (1959), avec R. Mitchum, J. London, G. Merrill, P. Armendariz, J. Oakie, A. Dekker.
Un pistolero, qui se croit indésirable au Texas, entre au service d'un dictateur au Mexique et mène une existence de paria. Une aventure inhabituelle (dans le western) et traitée avec originalité. On sera sensible au style de Parrish et à l'interprétation, par Robert Mitchum, d'un personnage humilié, vulnérable.

22 h 40 Journal.

22 h 55 Deuxième film : Trahison à Athènes.
Film américain de R. Aldrich (1959), avec R. Mitchum, E. Mueller, S. Baker, G. Scala, T. Bikel, M. Goring (N.).
Un journaliste américain, correspondant de guerre à Athènes au moment de l'invasion allemande, est mêlé, malgré lui, à une affaire d'espionnage et traqué par les nazis.
Aldrich s'est plutôt mal tiré d'une action touffue, mêlant le film d'aventures et de guerre à l'étude psychologique. Mitchum, lui, n'est pas décevant.

0 h 45 Prélude à la nuit.
Toccata, de J. Ibert, et *Champêtre*, de A. Rousset, par A. Raes (piano).

FRANCE-CULTURE

21 h, L'opérette c'est la fête, avec Edmond Tirmont.

22 h, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard : les valeurs de la science.

22 h 30, La criée aux contes autour du monde : la Norvège, avec Margareth Patrix.

23 h 30, New Wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 28 février 1983) : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, Symphonie nº 1*, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; sol. : A.S. Mutter, violon, et A. Meneses, violoncelle.

22 h 30, Fréquence de nuit : Pékin, la Chine.

Mercredi 3 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h Vision plus.

12 h 30 Le bar de l'été.

13 h Journal.

13 h 45 Série : l'Homme invisible.

16 h 30 Croque vacances.

18 h Le rendez-vous.

18 h 10 Dossier secret des trésors.
Les sept serrures de Prague.

19 h 5 Météorologie.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : Super-défi.

19 h 45 Jeu : Marions-les.

19 h 53 Loterie nationale.

20 h Journal.

20 h 27 Tirage du Loto.

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Autour du violoniste Ivry Gitlis et du coureur automobile Didier Pironi.

21 h 35 Portrait francophone : José Van Dam.
Réal. G. Corbiau.
Le portrait d'un chanteur d'opéra (baryton-basse) sur toutes les scènes de la planète.

22 h 35 Journal (et à 23 h 10).

22 h 45 Caméra fantastique : Réflexions sur un miroir.
Suite de la série P. Duvic et P. Le Gall sur le cinéma de science-fiction en France. Des extraits de films et des interviews intéressantes.

23 h 25 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Platine 45.
Avec Kim Wilde, Gérard Blanchard, Pink Floyd.

12 h 30 Série : Les amours des années grises.

13 h 30 Série : le Virginien.

14 h 45 Série documentaire : Un monde différent.
Sur la piste des grands singes, réal. F. Rossif.

15 h 45 Dessins animés : Tom et Jerry.

15 h 50 Sports été.
Golf : Open de Grande-Bretagne.

18 h Récré A 2.

18 h 40 Flash info.

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : le Kimono rouge.
De Y. Murakami et O. Gérard (1re partie).
L'histoire de Georges Bigot, jeune peintre caricaturiste français du XIXe siècle qui, séduit par l'art de l'estampe, abandonne sa carrière parisienne pour partir au Japon... Une coproduction franco-japonaise.

21 h 35 Concert : Prokofiev.
La Ve Symphonie par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

22 h 25 Document : La vie quotidienne de nos ancêtres.
Emission du C.N.R.S. Audiovisuel, réal. J. Brissot.
Les activités archéologiques en France. Le traitement des données par informatique, l'utilisation du scanner ou du microscope électronique.

22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Pour les jeunes.
Bucky et Pepito ; Rock'n'roll ; L'alphabet magique.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 Série : Fregoli.
Nouvelle série en six épisodes de P. Cavara, L.-D. Demby, R. Lerici ; réal. P. Cavara ; avec L. Proietti, L. Polito...
Leopoldo Fregoli, esthète de pacotille au XIXe siècle, divertit si bien le Négus que ce dernier lui rend la liberté, ce qui permet à Leopoldo d'exercer ses dons d'acteur. Un ton, un mouvement proches de la commedia dell'arte, pour une histoire assez ordinaire.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Court métrage : Charlot patine,
de Charlie Chaplin (1916).
Charlot, garçon de café en patins à roulettes, provoque une succession de catastrophes. Un régal.

22 h 30 Film : Prova d'orchestra.
Film italien de F. Fellini (1978), avec B. Baas, C. Colosimo, E. Labi, R. Bonacchi, F. Villella, G. Javarone, A. Miller.
Une répétition d'orchestre se prépare dans un oratoire du XIIe siècle désaffecté. Les instrumentistes s'installent. Ils entrent bientôt en conflit avec le chef d'orchestre, nerveux, tyrannique, affligé d'un accent allemand. Tourné pour la télévision italienne en manière de faux reportage, ce film a été considéré comme une allégorie politique. Ce qu'a refusé Fellini. Quoi qu'il en soit, on reconnaît sa manière de mettre en scène. La musique est de Nino Rota, qui devait mourir en 1979.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Cantate *Vevendo Amor*, de Haendel, par The Five Centuries Ensemble.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.

8 h, La vie animale en péril.

8 h 32, Les matinées de France-Culture : petit déjeuner de soleil ; à 9 h 7, Voyages sans visa : Cameroun ; à 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, Les piétons de Paris.

11 h, Musique : Murray Perahia, réflexions sur le métier de pianiste.

12 h, Les parlers régionaux : la Savoie.

12 h 45, Panorama : les kleptomanes.

13 h 30, Feuilleton : le Mystère de la chambre jaune.

14 h, Alsace percussions.

15 h, C'était la France : métiers du village.

15 h 30, Un saint devenu roi (quinze images de la vie de Louis IX), une reine qui chemine.

16 h, L'art caché dans l'homme (rediffusion).

17 h 2, Les îles anglo-normandes.

18 h, Entretiens avec Matta : un peintre qui n'est pas peintre.

19 h 20, Survol de la Syrie : la culture araméenne.

19 h 50, La vallée aux loups.

20 h, Communauté radiophonique.

21 h, L'opérette c'est la fête, avec Gabrielle Ristori.

22 h, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, le merveilleux scientifique.

22 h 30, La criée aux contes autour du monde : l'Inde, avec Anand Nayak.

22 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de Sibelius, Roussel, Couperin, Brahms, Wieniawsky et Listz.

7 h 45, Le journal de France-Musique.

8 h 15, Autour des... variations sur une valse de Diabelli.

12 h, Avis de recherche : Yves Ramette.

12 h 35, Jazz : Parfum de femmes.

13 h, Hamac : œuvres de Monshine, Verdelot, Martini.

13 h 30, Jeunes solistes : Roland Dyens, guitare (Brouwer, Jobim, Dyens).

14 h 4, D'une oreille l'autre : Jon Vickers ; œuvres de Leoncavallo, Berlioz...

17 h 5, Repères contemporains : jeunes compositeurs français, Gilbert Amy.

18 h, Jazz : rares, oubliés, introuvables.

18 h 30 : L'imprévu.

19 h 30, Concert (Festival de Salzbourg, donné au Grosses Festspielhaus le 29 juillet 1983) : *Liebeslieder Walzer*, *Volklieder* et *Duos*, de Brahms, par E. Mathis, soprano, M. Lipovsek, alto, P. Schreier, ténor, W. Berry, basse, P. Schilhawsky et E. Werba au piano.

21 h, Feuilleton : Wilhelm Backhaus.

22 h 30, Fréquence de nuit : histoires de flûtes ; à 23 h 30, Du côté de Stamboul, ou le mythe d'une ville à la croisée des chemins.

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Les régions dans leurs revues

Une ou deux Normandies ? Telle est la question que posent les *Etudes Normandes*. La couverture montre l'image d'une province fracturée, avec trois gros points noirs ; deux à peu près centraux, le troisième au bord de la fracture et de l'eau : capitales rivales, impatientes de régner, celles-là — Rouen et Caen — sur un des deux fragments, celle-ci sur la mer : Le Havre ? Pour l'historien, l'unité est un fait historique indiscutable. Mais, ajoute-t-il, il y a des ruptures en histoire aussi. Il n'en penche pas moins pour l'unité. Le géographe se défend de répondre en normand... tout en se trouvant entraîné à le faire. Pour incliner du même côté que l'historien. La crise de l'industrie, en particulier haut-normande, serait-elle un facteur de division ? (Nº 1-1983. 33 F. 7, rue Thomas-Becket, 76130 Mont-Saint-Aignan).

Spleinir a justement pour enseigne « L'unité normande ». Aussi ce numéro s'ouvre-t-il par un texte brillant sur la « Normandité ». Il est de Léopold Sédar Senghor. Celui-ci note que « les Normands, bien qu'ils soient Français, sont d'un genre spécial. » Comme tous les Français. La France est faite de 50 millions de régions. Léopold Sédar Senghor a d'ailleurs épousé l'une d'elles, qui se trouve être normande. (Nº 27. Illustré. 10 F. Le Gab. Les Bruyères, 27290 Ecaquelon).

Une revue qui s'appelle *Poésie-Bretagne* appartient aux régions comme à la poésie. Qui pourra d'ailleurs être de la prose. En français, ou en traduction française face au texte, breton ou étranger. On se devait de marquer ici sa naissance. Autour du berceau, deux enchanteurs bretons : Guillevic et Reunar C'Halan ; auxquels se joignent, venus d'ailleurs, Bartolo Cattafi et Henri Droguet que son nom n'identifie pas. (Nº 1 — 45 F. Abonnement 70 F. Maison de la culture, rue du Château, 29200 Brest).

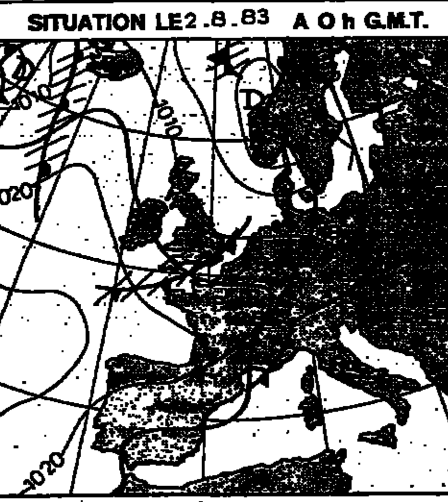
L'Estocade, avec un beau libéralisme, ou une secrète connivence, donne la parole aux non-violents sous un portrait de Gandhi. Ce qui ne l'empêche pas d'entrer dans la « guerre scolaire ». Mais en apparence seulement, car *L'Estocade* se fait arbitre et pense que cette guerre-là, comme beaucoup d'autres, repose sur des malentendus (entretenus ?), des camouflages, un excès de pudeur qui retient de tirer la vérité du puits. Le Franc-Comtois, qui est réaliste et pas manichéen, fonde sa démonstration sur cet axiome : « Il n'y a pas un « bon » enseignement public et un « mauvais » enseignement privé. » Le mauvais est ailleurs : « les élèves s'ennuient, les profs dépriment. » Une gravure ancienne tendrait à montrer que les premiers se sont toujours ennuyés mais que les seconds n'avaient pas l'air déprimé, le livre d'une main, et de l'autre tenant ferme la baguette ou la règle. En tout cas, c'est un problème Franc et pas seulement Comtois. (Nº 18. 12 F. Abonn. 60 F. Illustré. B.P. 102 — 70002 Vesoul Cedex.)

Quand on ouvre ce premier numéro de la *Revue alsacienne de littérature*, on y trouve presque tout de suite un texte en allemand, qu'on a donc le regret de ne pouvoir apprécier. Il est d'Alfred Kern, qui l'écrivit en 1958 pour diverses radios allemandes. En le publiant intégralement aujourd'hui, il y « reconnaît la constance d'une identité culturelle ». A la fin, on retrouve presque les mêmes mots à propos de la reconnaissance de la poésie dialectale, « affirmation passionnée d'une « identité » (le mot est entre guillemets) alsacienne », en même temps que le plaisir du contact avec « l'ensemble de l'espace linguistique alémanique ». Et c'est en effet dans la culture plus encore que dans l'histoire, l'économique venant bien après, que l'identité se reconnaît. Si forte dans cette province française que, les circonstances historiques aidant, la loi une et indivisible de la République a dû, comme on sait, faire quelques exceptions pour elle. Une identité que la nouvelle revue entend exprimer par la seule publication de textes de grande qualité. C'est un pari courageux — le premier qui ait été tenu en Alsace — que permettent un peu de mécénat et surtout les vertus de la vie associative, le bénévolat de tous. Une entreprise « hors commerce », mais dont chacun peut se procurer la belle production et le bénéfice intellectuel. (Nº 1 — 108 p. grand format. 40 F. Abonn. 140 F. 25, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Strasbourg.)

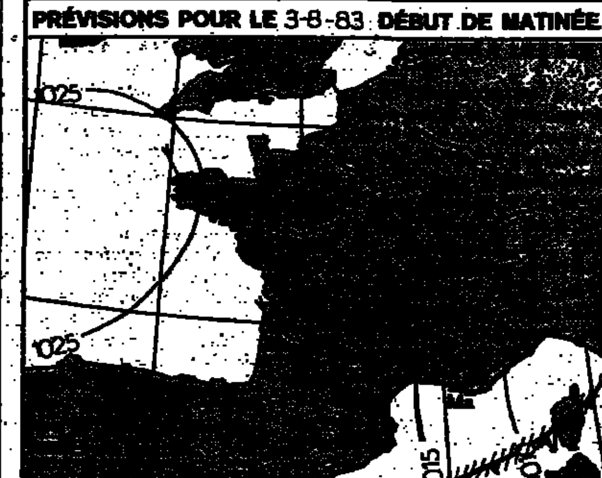
YVES FLORENNE.

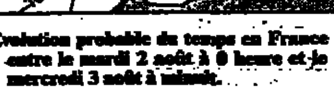
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2.8.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3-8-83 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 août à 0 heure et le mercredi 3 août à minuit.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Un flux de nord-ouest frais et instable s'est établi à l'arrière du thalweg d'altitude qui a traversé la France. Une hausse du champ de pression par l'ouest atténuera très sensiblement cette instabilité.

Mercredi matin, un temps frais et nuageux sera observé sur la France ; quelques bancs de brouillard se formeront sur le Sud-Ouest et le Centre, mais ils se dissiperont très rapidement et les périodes ensoleillées prédomineront sur le pays ; cependant, la nébulosité sera importante près des côtes du Nord-Ouest en bordure sud des perturbations qui circulent sur les îles britanniques ; quelques rares averses pourront être encore observées près des frontières du Nord-Est. Le vent du nord-est soufflera faiblement, avec une atténuation du mistral et de la tramontane. Les températures, voisines de 10 °C à 20 °C du Nord au Sud au lever du jour, atteindront l'après-midi 20 °C sur les régions du Nord, 22 °C à 26 °C de la Bretagne à l'Est, 24 °C à 28 °C sur les régions plus au sud.

Probabilités pour la seconde moitié de la semaine

Evolution générale : à l'arrière de l'épisode pluvio-orageux qui s'éloignera vers l'Europe centrale et l'Italie, une amélioration se développera sur notre pays avec hausse du champ de pression et retour à des conditions anticycloniques.

Prévisions

Jeudi : temps passagèrement très nuageux près de la Manche (petites pluies possibles du Cotentin au Pas-de-Calais) avec vents faibles dominant de l'ouest. Ailleurs, beau temps, frais et brumeux le matin, ensoleillé ensuite avec vents faibles dominant du secteur est dans le Midi et hausse des températures maximales.

Vendredi et samedi, la période de beau temps se maintiendra sur l'ensemble du pays et la lente hausse des températures se poursuivra. Cependant, près de la Manche, les bancs de brouillards matinaux seront parfois assez longs à se dissiper, en particulier vendredi. Ces vents faibles s'orienteront au secteur est.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 2 août à 8 heures : 1 016,3 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er août ; le second le minimum dans la nuit du 1er août au 2 août) :

Ajaccio, 34 et 22 degrés ; Biarritz, 22 et 18 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Bourges, 25 et 12 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 28 et 12 ; Grenoble, 30 et 19 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 29 et 16 ; Marseille-Marignane, 32 et 22 ; Nancy, 27 et 11 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 30 et 22 ; Paris-Le Bourget, 23 et 13 ; Pau, 25 et 16 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 29 et 15 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 20 degrés ; Amsterdam, 23 et 11 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 36 et 17 ; Bonn, 28 et 11 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, max. 41 ; Iles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 25 et 16 ; Dakar, 30 et 27 ; Djerba, 30 et 25 ; Genève, 30 et 16 ; Jérusalem, 33 et 19 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 20 et 9 ; Luxembourg, 24 et 10 ; Madrid, 32 et 19 ; Moscou, 23 et 12 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 32 et 22 ; Palma-de-Majorque, 32 et 22 ; Rome, 33 et 25 ; Stockholm, 24 et 19 ; Tozeur, 37 et 27 ; Tunis, 35 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 août :

DES DÉCRETS

● Portant modification de l'article R. 512-9 du code du travail relatif à l'établissement et à l'amendement des règlements intérieurs des conseils de prud'hommes.

● Portant publication de la convention du travail nº 144 concernant les consultations tripartites destinées à promouvoir la mise en œuvre des normes internationales du travail, adoptée à Genève le 21 juin 1976.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 AOUT

« L'expo des expos », 14 h 30, 107, rue de Rivoli, Mme Vermeersch.

« Bibliothèque de l'Arsenal », 15 heures, coin rue de Sully et boulevard Henri-IV, Mme Garnier-Ahlberg.

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, place Jussieu, Mme Legrégeois.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Oswald.

« Nogent-sur-Marne », 15 heures, autobus 313, préfecture à Nogent, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée du Jeu de Paume », 14 h 30, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Salons de l'Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités de Paris).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Ferrand.

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Haulier.

« Delacroix intime », 15 heures, 6, place Furstenberg (histoire et archéologie).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« L'île de la Cité », 14 h 30, Pont-Neuf, Mme Romann.

BREF

CINÉMA

CONCOURS A MULHOUSE. — Le Grand Prix de la ville de Mulhouse sera décerné en 1983 à une œuvre cinématographique. Le prix, doté d'une somme de 6 000 F, est ouvert à toute œuvre réalisée par un auteur né ou domicilié dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin ou le Territoire de Belfort, ou par une équipe dont les deux tiers au moins des membres remplissent les conditions indiquées plus haut.

★ M. le Maire, B.P. 3089, 68062 Mulhouse. Tél. (89) 42-98-11 ; télex : 881731 Maire Mulho.

STAGES

INFORMATIQUE A ROYAN. — Le Centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues de l'université de Poitiers organise en août des stages d'informatique, ainsi que, du 29 août au 9 septembre, une école d'été sur l'application de l'intelligence artificielle dont le thème est « Autour des systèmes experts » (analyse du langage naturel, compréhension de la parole, réalisation d'un langage quasi naturel...).

★ CAREL, 48, boulevard Franck Lamy, 17205 Royan Cedex, tél. : (46) 05-31-08.

AUTOMOBILE

DU COTÉ DES GRANDES ROUTIÈRES

Lancia H.P. et coupé à compresseur : en avant la puissance

Plus d'un an après la présentation de la Trevi à compresseur, Lancia fait désormais monter son moteur suralimenté sur ses deux versions haut de gamme, la H.P. Executive et le coupé. Du coup, on ajoute le sigle VX à l'appellation, ce qui signifie que la version est dotée du Volumex. Il n'y a évidemment rien de surprenant à cette décision de la marque italienne, les deux véhicules cités ayant des caractères sportifs d'origine.

Rappelons que le compresseur volumétrique Volumex fait appel à deux rotors en fonte qui tournent en sens opposés et qui sont montés dans un corps en alliage léger. Le rôle du compresseur est, comme il se doit, de faire passer dans les chambres une quantité de mélange air-essence supérieure à celle qu'accepte normalement le moteur. Il en découle une puissance accrue par une augmentation de la pression. On sait que la régie Renault a choisi l'autre système de suralimentation pour la compétition ou pour ses modèles rapides de série et qui consiste à faire appel à un turbocompresseur.

La grande qualité du compresseur volumétrique réside dans la réponse aux sollicitations du conducteur, le groupe moteur réagissant sans l'à-coup de mise en route du système puisqu'il opère dès le départ. C'est surtout au couple qui passe de 17,9 mkg (à 2 800 t/minute) à 21 mkg (à 3 000 tours) que l'on mesure la différence de puissance et de souplesse de cette version par rapport aux H.P.E. et coupés toujours fabriqués par la firme transalpine mais qui font appel uniquement à l'injection.

La conduite des modèles Volumex exige sans doute plus d'attention que leurs homologues à injection, car bien que la souplesse soit la vertu principale de la formule à compresseur, la puissance se traduit bien entendu par une vitesse de pointe accrue qui dépasse les 200 kmh comme cela s'est révélé sur les circuits d'essai. Bien que des modifications diverses aient été apportées aux suspensions, plus dures, à la boîte, au pont et à l'embrayage, il reste que ces modèles atteignent désormais des performances qui réclament des qualités de conduite au-dessus de la moyenne.

La tenue de route et la remise en cap traditionnellement aisées sur les modèles classiques de la prestigieuse marque italienne se trouvent parfois prises en défaut si l'on se laisse tenter par la surpuissance du moteur. Il est vrai que cette surpuissance ne peut réellement être utilisée que dans des circonstances exceptionnelles qui ne se trouvent qu'à la faveur d'une conduite sur circuit. C'est en tout cas ce que dit le règlement. Il reste que voilà probablement deux modèles exceptionnels de la construction automobile italienne. Ils pèchent néanmoins par la taille trop petite du réservoir de carburant (52 litres) qui amène le conducteur à faire le ravitaillement trop souvent pour une si grande routière.

C. L.

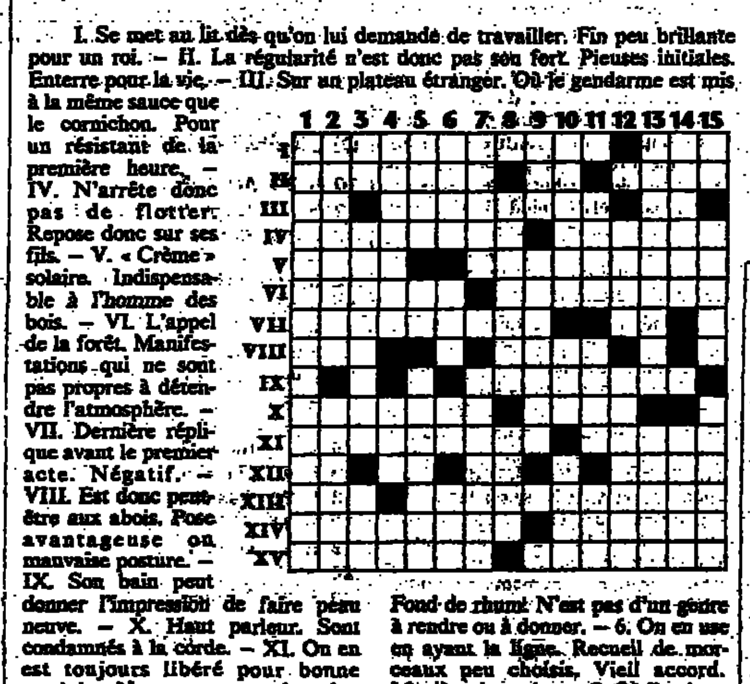
• Consommations théoriques : 7 litres à 90 km/h, 9 litres à 120 km/h. Ville : 12 litres et demi aux 100 km. Réelles : de 10 à 14 litres en vitesse soutenue. Prix : Coupé VX : 92 488 F. H.P.E. VX : 93 788.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3506

HORIZONTALEMENT

I. Se met au lit dès qu'on lui demande de travailler. Fin peu brillante pour un roi. — II. La régularité n'est donc pas son fort. Pieuses initiales. Enterre pour la vie. — III. Sur un plateau étranger. Où le gendarme est mis à la même sauce que le cornichon. Pour un résistant de la première heure. — IV. N'arrête donc pas de flotter. Repose donc sur ses fils. — V. « Crème » solaire. Indispensable à l'homme des bois. — VI. L'appel de la forêt. Manifestations qui ne sont pas propres à détendre l'atmosphère. — VII. Dernière réplique avant le premier acte. Négatif. — VIII. Est donc peut-être aux abois. Pose avantageuse ou mauvaise posture. — IX. Son bain peut donner l'impression de faire peau neuve. — X. Haut parleur. Sont condamnés à la corde. — XI. On en est toujours libéré pour bonne conduite. Ne manque pas de culot. — XII. Joue un rôle important sur les planches. Symbole chimique. Devenu homme du monde. Un retournement de situation lui serait ici profitable. — XIII. Orage que l'on essuie encore sous d'autres formes. Il valait mieux manquer de charme lorsqu'on voulait lui plaire. — XIV. Traque ceux qui volent. Donc arrivée ou permet d'arriver. — XV. Met les choses au clair. Sont de mèches.



VERTICALEMENT

1. Importante réduction. — 2. Se distingue donc sans être souvent bien vue. Liquidation totale. — 3. Personnel. Bat de l'aile ou n'est pas dans un brillant Etat. Point lumineux. — 4. Travaillai avec une certaine cosse. Prit une bonne assurance contre les dégâts des eaux. Conjonction. — 5. Etat de l'Asie. Fond de rhum. N'est pas d'un genre à rendre ou à donner. — 6. On en use en ayant la ligne. Recueil de morceaux peu choisis. Vieil accord. Manière de parler. — 7. Où l'assiette doit être solide. Entame donc une partie avec l'intention de la perdre. — 8. Sourd mais pas muet. Possessif. — 9. Assuma certainement mieux son rôle en mer que son rôle de mère. Prouve sa fidélité par quelques petits souvenirs. — 10. Sa présence est souhaitable dans des cas extrêmes. Tête de lecture. Son régime fut la cause de troubles intestins. — 11. Genre de casse que l'on paie de sa personne. Tables d'opérations. Petit if. — 12. « Villa », pour lui, signifiait plus porte-drapeau que pavillon. Sont donc opposées aux économies d'énergie. — 13. Faisait danser devant le buffet. On en bat par plaisir. — 14. Femme qui ne manque pas de type. Sa figure, au moins, était souvent lavée. — 15. Revenait autant chez Pagnol que chez Daudet. Sa venue est souvent la cause de bouleversement. Donnent bonne mine.

Solution du problème nº 3505

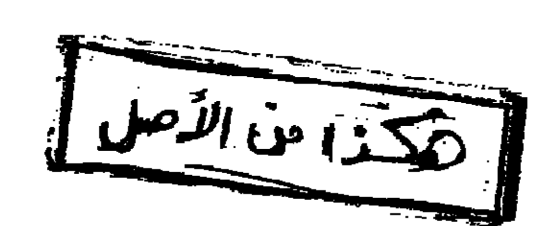
Horizontalement

I. Revolver. — II. Liseuse. — III. Miel. Sète. — IV. Bec. Fa. El. — V. Ontario. — VI. Narration. — VII. Ici. Lue. — VIII. Onc. Se. Tu. — IX. Ipéca. — X. Note. Unir. — XI. Tueur. Ale.

Verticalement

1. Embonpoint. — 2. Iéna. Ou. — 3. Electricité. — 4. Vil. Arc. Peu. — 5. Os. Fraise. — 6. Lésait. Ecu. — 7. Vue. Oïl. Ana. — 8. Este. Out. Il. — 9. Réel. Neutre.

GUY BROUTY.



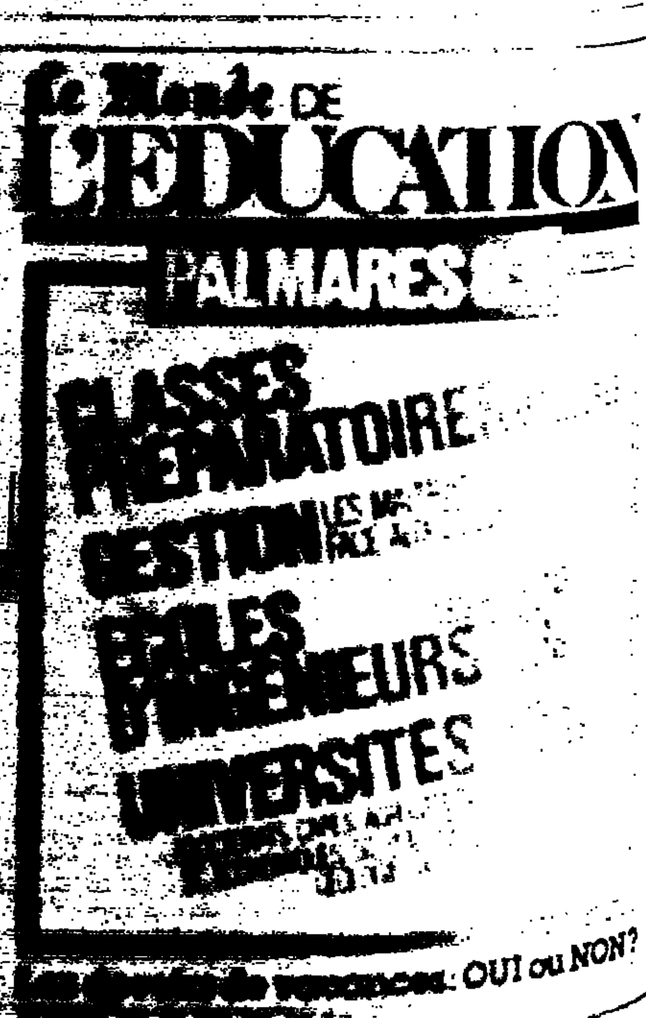


JOURNAL OFFICIEL

PARIS EN VISITE



BREF



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

csee 5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres.

INGÉNIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

INFORMATIQUE TEMPS REEL APPLIQUEE A DES SYSTEMES INDUSTRIELS

L'ingénieur logiciel, autonome ou intégré à une petite équipe selon l'importance du projet, a la responsabilité de la conception d'un logiciel et de sa mise au point après intégration dans les systèmes. Il est assisté dans sa tâche par des agents de programmation, et des outils puissants sont mis à sa disposition pour l'exécution des travaux (ordinateur VAX par exemple). La maîtrise des moniteurs temps réel et l'utilisation des langages évolués sont nécessaires.

Les domaines d'application concernent les systèmes de signalisation ferroviaire, les automatismes de sécurite, les systèmes de défense, les réseaux de transmission de données, la téléconduite des grands ouvrages, les systèmes de téléphonie privée.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, avec C.V. et prétentions s/réf. L.614.

Le Groupement Systèmes Informatiques, pour renforcer les équipes chargées du développement de ses futures gammes d'ordinateurs, recherche des

INGENIEURS LOGICIEL

C'est dans le domaine spécifique du **logiciel de base** qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs, ...

Ils participeront aux divers stades de la réalisation des produits : architecture, développement, maintenance, qualification.

Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et possèderont des connaissances de base en informatique acquises lors de leurs études ou au cours d'une première expérience professionnelle.

Lieu de travail : Paris 20ème/Louveciennes (78).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 124 M à

Cii Honeywell Bull
PC0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



Un organisme important, dans un marché porteur, recherche dans le cadre de son expansion (+ 48 % en 82)
SES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Formation assurée, rémunération motivante (moyenne mensuelle de nos consultants en 83 : plus de 12.000 F), possibilité de promotion.
- Goût du contact, dynamisme, sens des responsabilités.

Tél. pr R.-V. 553-20-00, p. 201.

Etablissements Financiers Boulogne-Billancourt recherche
2 COMPTABLES
1er ÉCHELON
2 AIDES-COMPTABLES
2e ÉCHELON EXPÉRIMENTÉS
Envoyer C.V. et prétentions nº M 64.198 BLEU, 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

- VOUS avez vendu des services aux entreprises.
- VOUS souhaitez accélérer la progression de votre carrière.

NOUS RECHERCHONS : PLUSIEURS
COMMERCIAUX
Ecr. C.V. s/réf. 106, ECDP, 59, r. de l'Ourcq, 75019 Paris.

Ville de banlieue sud (40.000 habitants) cherche
- UN SURVEILLANT DE TRAVAUX voirie, circulation, transports.
- UN SURVEILLANT DE TRAVAUX architecture.

Salaire annuel moyen brut : 79.700 F
Horaire : 35 heures hebdomadaires.
Env. candidatures s/nº 8.631 *le Monde* Pub., Service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Le professionnalisme en conseil informatique.

Dans le domaine du conseil et de l'ingénierie en informatique, la production de **progiciels** est appelée à connaître un développement très important.

La **Compagnie Générale d'Informatique,** premier producteur de progiciels en France, doit aujourd'hui faire face à une expansion parmi les plus rapides du marché.

Elle propose dans ce cadre à des

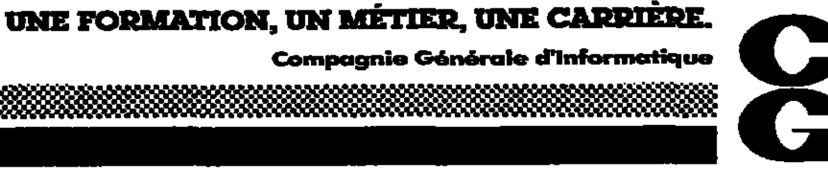
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants ou Confirmés

d'accéder à un réel professionnalisme en informatique:
— par une formation aux méthodes les plus récentes;
— *par une intégration à des équipes de haut niveau, intervenant sur des projets diversifiés et* importants mettant en œuvre des techniques innovatrices;
— par une évolution régulière dans le niveau d'intervention et de leurs responsabilités d'encadrement.

Quelle que soit votre date de disponibilité, vous pouvez adresser votre candidature, accompagnée d'un CV et d'une photo à Madame JAMET - CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

UNE FORMATION, UN MÉTIER, UNE CARRIÈRE.

Compagnie Générale d'Informatique



HAVAS CONTACT

Association de prévention spécialisée chargée de prévenir l'inadaptation des jeunes recrute
1 TRAVAILLEUR SOCIAL
Formation et exp. souhaitées. Envoyer C.V. et lettre de candidature à AMITIÉ JEUNESSE, 35, rue des Plantes, 91200 ATHIS-MONS.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

Pour sa station de recherche de MARNE-LA-VALLÉE recrute :

UN TECHNICIEN D.U.T. ou EQUIVALENT

- Maintenance et suivi d'expérimentation en assainissement autonome.
- Essais et contrôles sur matériel d'assainissement.
- Poste convenant à un Jeune ayant une formation de base en mesures physiques, génie chimique ou génie biologique et possédant en outre des connaissances en BIOLOGIE-MICRO-BIOLOGIE

Déplacements de courtes durées à prévoir

Adresser C.V. et prétentions à : C.S.T.B. à l'attention de M. Cochet 84, av. Jean-Jaurès, Champs-sur-Marne 77421 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 02

CIT Alcatel

nous assurons la formation de futurs ingénieurs informaticiens

Systèmes de télécommunications publiques et télématiques.
Lieu de travail : 78 VELIZY

Vous êtes **Jeune Ingénieur ou Universitaire de formation scientifique (*Maîtrise, DEA ...*).** *Vous souhaitez vous orienter vers la conception* et la réalisation de logiciels dans les domaines où notre Groupe connaît un important développement, tant sur le marché national qu'international.

Votre formation ne vous y a pas directement préparé mais vous êtes intéressé par cette spécialité d'avenir.

Dans le cadre d'un contrat **«EMPLOI - FORMATION», destiné au moins de 26 ans,** nous vous proposons un **stage rémunéré débutant en Octobre 1983.** Celui-ci vous permettra de vous intégrer ensuite dans nos équipes afin de poursuivre votre carrière à l'intérieur de notre Groupe.

Adresser votre CV, photo sous référence S/FOR, à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - B.P. 57
78141 VELIZY VILLACOUBLAY

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

MOYEN ORIENT

Important Organisme Français
recherche
INGENIEURS DIPLOMES
ayant au minimum 3 années d'expérience en études et contrôles expérimentaux dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics.

TECHNICIENS
possédant plusieurs années d'expérience en Laboratoire (Sols et Béton)

ANGLAIS INDISPENSABLE

Merci de nous adresser votre candidature au C.E.B.T.P.
12 rue Brancion 75737 PARIS Cedex 15

UNIVERSITÉ DE GARYOUNES
FACULTÉ DES LETTRES ET DE L'ÉDUCATION
BENGHAZI (LIBYE)

Le Département de la langue française et le Centre de recherche de l'Université Garyounes recrutent à partir de *septembre 1983* des

PROFESSEURS DE LANGUE FRANÇAISE

titulaires d'au moins une maîtrise et ayant en priorité le français comme langue maternelle

SALAIRE ANNUEL DE BASE :
- Professeur .... 8.640 Dinars libyens
- Professeur associé .... 7.560 » »
- Professeur assistant .... 6.840 » »
- Maître de conférences .... 6.240 » »
- Assistant maître de conférences .. 5.265 » »

(Taux de change actuel approximatif : 1 dinar libyen = 3,36 dollars U.S.)*

AVANTAGES :
- Remise d'un billet d'avion gratuit (du lieu de recrutement à Benghazi) aux membres du corps enseignant, leurs épouses et jusqu'à deux de leurs enfants (âgés de moins de 18 ans) et cela au début et à la fin du contrat.
- Logement garanti par l'Université.
- Remise de titres de voyage à chaque congé annuel jusqu'au lieu de recrutement.
- *L'Université garantit aussi la gratuité* des soins médicaux.

Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante, dans les plus brefs délais :

LE BUREAU POPULAIRE DE LA JAMAHIRIYA
BUREAU CULTUREL
2, rue Charles-Lamoureux, 75116 PARIS.

Cherche tuteur pour trois adolescents pour l'année scolaire à venir (sept. 83), aux États-Unis, milieu distingué dans propriété Connecticut. Temps disponible à New-York City. Etudes supérieurs nécessaires connaissance anglais, expérience d'enfants, permis de conduire, références. Bonne occasion pour un étudiant préparant thèse ou écrivain. Répondre en détail à :
Ellen Levinson — 745 Fifth avenue, 24th Floor New-York NEW-YORK U.S.A. 10151.

La Société nationale de sidérurgie (SONASID), Nador, Maroc, recherche pr son laminoir à fil machine et rond à béton de conception Morgan, techniciens ayant 8 années d'expérience dans installations similaires.
1) Electronicien/entretien.
2) Instrumentiste/régleur.
3) Hydraulicien.
4) Electricien d'entretien.
5) Contremaître de production (exploitation four).

Une préférence sera accordée aux candidats de nationalité marocaine.

Adresser C.V. détaillé à : Société nationale de sidérurgie, B.P. 151, Nador, Maroc.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois régionaux

ASSISTANT (E) DE RECHERCHE CLINIQUE AVIGNON
DÉPARTEMENT DE RECHERCHE CLINIQUE EN CANCÉROLOGIE
CLINIQUE SAINTE-CATHERINE, 84000 AVIGNON

Au sein d'une équipe médicale spécialisée dans le traitement du cancer (1.500 patients/an), avec le support d'un outil informatique très performant et le concours d'un informaticien plein temps, il (elle) assure :
- La tenue du registre des tumeurs et sa mise à jour.
- La collecte des données informatiques dans les dossiers médicaux.
- Le suivi technique des essais thérapeutiques.
- Les analyses statistiques périodiques des résultats.
- La rédaction de rapports de synthèses (français-anglais).

Le candidat, âgé de 25 à 35 ans, doit posséder une formation scientifique (niveau licence-maîtrise) en biologie, informatique et/ou statistique (orientation médicale) ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais (lu, écrit) et des capacités rédactionnelles.

Rémunération : 110.000 F/an. Adressez lettre manuscrite + C.V. détaillé + coordonnées téléphoniques à :
Docteur François REBOUL, Clinique Sainte-Catherine, avenue du Lavarin, 84000 AVIGNON.

Ville de MARTIGUES (Bouches-du-Rhône), 43.000 habitants, recrute d'urgence un **RÉDACTEUR** par voie de mutation ou inscrit sur les listes d'aptitude à cet emploi, au courant de la gestion du personnel et de la formation professionnelle.
Candidatures et curriculum vitae à faire parvenir à M. le maire, B.P. 101, 13694 MARTIGUES CEDEX.

Importante entreprise d'installation électrique Est France (54) rech. : 1° INGÉNIEUR Gdes Ecoles, responsable service opérationnel ; 2° JEUNE INGÉNIEUR même débutant ou B.T.S. Electromécanicien, 5 ans expérience. Tél. : 297-49-95.

DIRECTION

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA ZONE D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES D'ÉTAMPES (ESSONNE)
recrute par mutation ou promotion
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
(échelle indiciaire 20.000 à 40.000 habitants).
Poste à pourvoir d'urgence.
Date limite des inscriptions : 15 août 1983.
Candidature et C.V. à : M. le président du S.I.Z.A.I. 2, rue de la Porte-Dorée, 91150 ETAMPES.

P.M.E. diversifiée possédant 3 usines en province recherche pour son siège social parisien :
Un contrôleur de gestion
ayant au moins 10 ans d'expérience. Il dépendra du P.D.G. de la société et aura une autonomie de proposition et d'action et sera responsable des services comptable, administratif et financier.
1) Il devra posséder le DECS ou une maîtrise de gestion ou une expertise comptable.
2) Avoir une expérience de cabinet d'AUDIT niveau Senior ou de multinationale comme contrôleur.
3) Maîtriser le micro-informatique et être capable de concevoir un plan et de le mettre en application.
4) Connaître le budgeting, directcosting, reporting pour aider les différents responsables d'unités à concevoir leur tableau de bord et les procédures de gestion et de contrôle.
5) Etre libre rapidement et parler plusieurs langues serait un avantage.

Ecr. s/nº 8.647 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Elève prépar. H.E.C. cherche prof. de prépar. H.E.C. pouvant donner leçons partic. de MATH. Ecrire DEUTSCH 1, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

« LA VILLE DE PERSAN (95340), recrute : UNE SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE pour la discothèque avec C.A.F.B. DISCOTHÉCAIRE ou en cours de formation, libre de suite. Adr. C.V. à : Monsieur le Maire-Conseiller Général.

École de langues Paris recherche
PROFESSEUR DE RUSSE
langue maternelle spécialisé en économie.
Téléphone : 296-14-24.

Banque La Hénin
La Banque-orchestre de l'immobilier
recherche
JEUNES DIPLOMÉS
HEC - ESSEC - ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE
pour constituer sa "pépinière" de
cadres commerciaux

Après une formation d'un an minimum comportant un stage de plusieurs mois en Province, ils seront intégrés dans le réseau commercial Province et Région Parisienne où ils exerceront une activité commerciale "sur le terrain".

Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur dynamisme et de leur motivation pour une vie active axée sur les résultats commerciaux.

Une carrière très ouverte leur est offerte, liée à une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.

Date du début de la formation : mi-Septembre 1983

Adresser curriculum-vitae et photo au
SERVICE RECRUTEMENT — B.L.H.
16, r. de la Ville l'Evêque 75008 Paris



P.R.B.

VILLE DU PECQ (Yvelines) 17 854 habitants recrute **ARCHIVISTE-DOCUMENTALISTE**
Poste à pourvoir immédiatem. Adr. candidature et C.V. à : Mme le Maire, Hôtel de ville, 13 bis, quai Maurice-Berteaux 78230 LE PECQ.

HAUTE TECHNOLOGIE UN INGENIEUR

Société intervenant dans un secteur technologique de pointe recrute :

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

27 ans environ, une première expérience, le candidat travaillera en équipe au sein d'un **labo d'études.**

Outre un **réel intérêt** pour les **technologies nouvelles,** il devra faire preuve d'ambition et de dynamisme.

Pour ce poste basé en **Région Parisienne sud** le salaire proposé ne sera pas inférieur à **140 000 F.**

Adresser candidature sous réf. 9002 à
VALENS CONSEIL - BP 559 -
75064 PARIS CEDEX 02

QUARTIER DÉFENSE

IMPORTANTE COMPAGNIE A VOCATION INTERNATIONALE

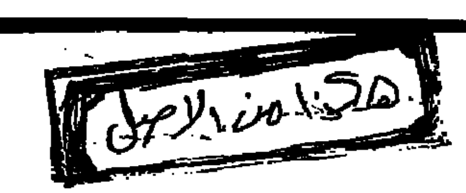
recherche pour sa Direction Financière

JEUNES CADRES

école supérieure de commerce ou équivalent

- DECS comptable
- Anglais indispensable
- Expérience 1 an souhaitée

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 64430 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.



Le Monde

économie

IMMIGRATION

Un entretien avec Mme Georgina Dufoix

(Suite de la première page.)

Nous avons voulu clarifier les choses, assainir une situation qui ne pouvait durer. La régularisation, c'était en quelque sorte une opération chirurgicale. Elle concernait des gens dont la démarche était, en soi, respectable. Des gens qui ne faisaient rien de mal, qui voulaient simplement travailler, et qui n'étaient nullement des délinquants. Nous leur avons offert une dernière chance. Sur cent cinquante mille clandestins qui ont déposé une demande de carte de séjour, cent trente mille ont reçu satisfaction. Mais cette opération et définitivement terminée, et il faut que tout le monde le sache, surtout dans les pays d'origine : il n'y aura pas d'autres régularisations. La situation économique générale ne le permet pas.

— Quelles mesures envisagez-vous pour réaliser ces deux volets de votre politique : l'insertion des immigrés « installés », le rejet des autres ?

— Un conseil des ministres en décidera incessamment. Pour ma part, en ce qui concerne l'insertion, j'ai proposé plusieurs mesures, notamment en faveur de la deuxième génération, et dans les domaines du logement, de l'école, de la formation professionnelle et de la famille, en liaison avec mes services et avec les ministères intéressés. Elles vont dans le sens de la politique gouvernementale, illustrée ces jours derniers encore par la visite du chef de l'État à la cité des « 4000 » de La Courneuve.

» Une chose m'a frappée : c'est que les Français, placés dans des conditions sociales équivalentes, ne vivent pas mieux que les immigrés. Mais ces derniers doivent en outre supporter des discriminations raciales dans leurs relations socioprofessionnelles. C'est pourquoi j'entends favoriser l'interculturalité, source d'enrichissement mutuel pour les communautés.

» A l'autre pôle de cette politique — le verrouillage des frontières pour les clandestins et pour les nouveaux immigrants — le gouvernement dispose, depuis juillet 1982, d'un arsenal réglementaire renforcé contre les trafics de main-d'œuvre.

» Durant les six premiers mois d'application de ces procédures, quelque 2 500 arrêtés d'expulsion ont été prononcés, dont 2 000 ont pu être exécutés, contre 8 000 arrêtés d'expulsion (dont 4 000 exécutés) pour l'ensemble de l'année 1980, sous le précédent septennat. Actuellement quelque 3 000 à 3 500 « sans-papiers » se trouvent détenus, soit 10 % de la population carcérale. Ils devraient être expulsés.

— Toutes ces dispositions, à commencer par un nouveau texte permettant aux tribunaux d'ordonner une reconduction immédiate aux frontières, vous paraissent-elles compatibles avec les principes socialistes définis dans le programme commun de la gauche ?

— Ces mesures ne visent que des personnes qui contreviennent à la loi. Dans l'ordre : les employeurs frauduleux, les passeurs et autres trafiquants de main-d'œuvre, les clandestins. Le programme commun proclame un principe éminemment socialiste : le droit inaliénable pour chacun d'exprimer sa personnalité, de vivre son histoire et sa religion. Cela suppose une cohabitation qui exige des efforts réciproques. Le programme de la gauche rappelle aussi que les immigrés, qui ont contribué à faire la richesse de la France, ont droit aux mêmes protections sociales que les travailleurs nationaux. Mais ces principes trouvent leur limite dans le respect de la loi.

— De telles mesures assainiront peut-être une partie du marché de l'emploi. Réduiront-elles pour autant le chômage ?

— Je vous répondrai que deux millions de chômeurs en France, c'est deux millions de trop. Mais il serait illusoire de croire que l'on pourrait se passer aisément de l'immigration, devenue un fait structurel de notre économie. Depuis 1974, le nombre des travailleurs immigrés est resté pratiquement stable, alors que le chômage a été multiplié par 4,5. En aucun cas, le chômage ne peut donc être imputé aux immigrés.

— S'en prendre au travail clandestin, c'est une chose. Mais ne craignez-vous pas d'alimenter en même temps les tendances au racisme d'une partie de la population ? En temps de crise, les étrangers sont souvent les boucs émissaires...

— Les tendances au racisme sont d'abord alimentées par les déclarations de certains hommes politiques de l'opposition, qui font flèche de tout bois, et surtout par le thème de l'insécurité, entretenu à plaisir par une certaine presse. Ceux qui pratiquent l'amalgame entre l'insécurité dans les rues et la présence des travailleurs immigrés, portent une lourde responsabilité, dont l'histoire jugera. Certains articles de journaux contiennent de véritables appels au meurtre. C'est indigne de la France, alors que tout notre effort tend à réaliser la compréhension entre les Français et les communautés qui, traditionnellement, ont fait la diversité de notre nation. »

Propos recueillis par

JEAN BENOIT.

Un pas en avant, un pas en arrière

Entre le libéralisme humanitaire et la fermeté, la politique du gouvernement à l'égard des immigrés n'en finit pas de faire des aller-retour, depuis 1981. Un pas en avant, un pas en arrière.

Dans un premier temps, les travailleurs immigrés peuvent voir la vie en rose. Aménagement du droit d'association, arrêt des expulsions des jeunes étrangers, libéralisation des autorisations de mariage, réforme de l'hébergement des isolés, bref, l'essentiel des revendications des immigrés sont acceptées et une certaine normalisation intervient, permettant à la population étrangère de sortir d'une condition trop précaire.

La clandestinité, cette plaie, paraît se résorber avec la régularisation de la situation des « sans papiers ». Nous sommes en octobre 1981. La loi sur l'immigration vient d'être votée.

Deuxième temps : les choses se gâtent avec la publication, le 27 mai 1982, du décret instituant un certificat d'hébergement que tout étranger doit produire pour pénétrer sur le territoire national. Ce document, garantissant l'accueil par une famille amie, peut être refusé par le maire si ce dernier estime, après vérification, que l'étranger *« ne peut être hébergé dans des conditions normales »*.

Troisième temps : la mesure devient encore plus contraignante. Une circulaire du 31 août permet aux maires d'invoquer n'importe quel prétexte pour s'opposer à l'entrée et au séjour des étrangers.

L'effet ne se fait pas attendre : le nombre des expulsions augmente au cours de l'année 1982 et touche même des touristes maghrébins. Les associations d'immigrés s'émeuvent. Les ambassades protestent.

Quatrième temps : après des visites d'apaisement à Tunis, à Rabat et à Alger, en décembre 1982, un accord est trouvé avec l'Algérie, en cours avec le Maroc et la Tunisie. Le dispositif est assoupli en mars 1983, en pleine période électorale, et donc furtivement et sans référence à un système précis. On navigue à vue, sauf avec l'Algérie, qui contrôle bien ses sorties. A terme, le certificat d'hébergement, dont le décret faisait l'objet d'un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat, devrait être remplacé par une carte de débarquement, valable pour une durée de trois mois. Comportant deux volets, la première partie de ce document est détachée par la police des frontières à l'entrée en France ; la seconde est restituée à la sortie.

En outre, les maires ne font que viser une attestation assurant que le visiteur a bien un correspondant dans la commune.

Instantanément, ou presque, le nombre des expulsions diminue. Le dossier paraît clos.

Survient l'été et, avec lui, les rumeurs d'un cinquième temps, à nouveau de rigueur.

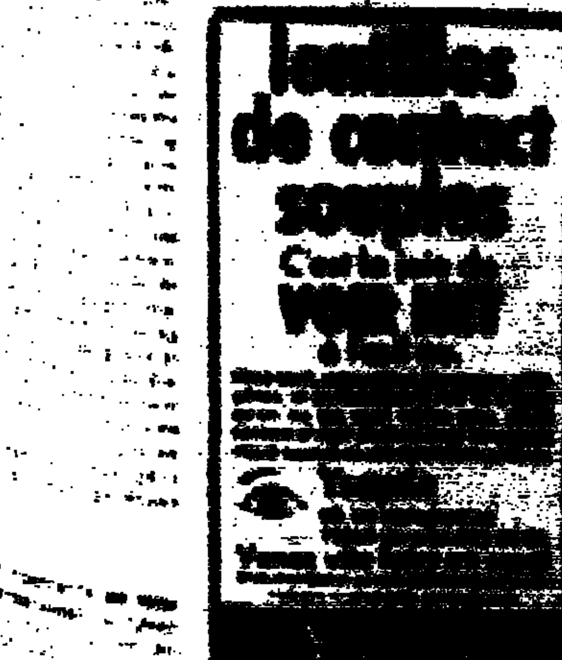
Certes, la politique d'immigration est désormais régie par la loi d'octobre 1981. Certes, les étrangers venant sur le territoire national sont maintenant considérés comme des touristes ou comme des personnes effectuant une visite familiale. Certes, encore, on essaie de maîtriser le flux de l'immigration.

Il reste que, quand le dispositif de contrôle se relâche, l'immigration clandestine reprend de plus belle, contournant tous les règlements par nature. Les fraudes réapparaissent, qui amènent M. Chirac à réagir (*le Monde* du 15 juillet), M. Bergeron à affirmer que l'immigration n'est pas stoppée — (*D'après ses informations, différentes de celles du gouvernement, elle continue à croître »*, a soutenu le secrétaire général de F.O. dans une interview publiée le 1er août par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* — et la C.F.D.T. à observer dans un communiqué : *« Après la période de régularisation que la C.F.D.T. a soutenue, il est en effet dangereux de laisser à nouveau se développer le nombre de travailleurs clandestins. »* Et, à son tour, la C.F.D.T. *« considère que le moyen le plus sûr de lutter contre ce phénomène est de s'attaquer avec constance à l'existence même du travail clandestin »* (...).

C'est dans ce contexte que M. Max Gallo annonce, le 18 juillet, *l'intention du gouvernement* de prendre des dispositions à l'encontre des immigrés en situation irrégulière au cours d'un prochain conseil des ministres (*le Monde* du 20 juillet) et que Mme Georgina Dufoix, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, affirme clairement qu'on ne laissera plus entrer, en France, de travailleurs immigrés.

ALAIN LEBAUBE.

● **Le Syndicat des chômeurs**, dans une lettre adressée au premier ministre et aux membres du gouvernement, renouvelle ses critiques contre le système actuel d'assurance-chômage, *« profondément injuste et inégalitaire »*. Il démontre, chiffres à l'appui, que le système est surtout favorable aux chômeurs de courte durée bénéficiant antérieurement d'un salaire élevé, au détriment des chômeurs de longue durée, « abandonnés ». Le Syndicat des chômeurs réclame de nouveau la fixation d'une allocation minimale aux deux tiers du SMIC pour tout chômeur dont le conjoint n'exerce pas d'activité rémunérée, et ce sans limitation de durée.



LA HAUSSE DE LA DEVISE AMÉRICAINE ET SES CONSÉQUENCES

Les banques centrales interviennent

(Suite de la première page.)

La question qui se pose aujourd'hui est, bien entendu, de savoir si la persistance d'un dollar supérieur à 8 francs jusqu'à la fin de l'année permettra au gouvernement d'atteindre ses objectifs, qui sont, rappelons-le, de ramener le déficit commercial à 60 milliards de francs et l'inflation à 8 % en 1983.

La hausse de la devise américaine exerce en effet dans ces deux domaines une action nocive : sur le commerce extérieur dans la mesure où la France achète plus en dollars qu'elle ne vend ; sur l'inflation dans la mesure où elle entraîne une hausse des matières premières de base qui se retrouve dans la formation des prix, l'exemple le plus spectaculaire étant celui des produits pétroliers.

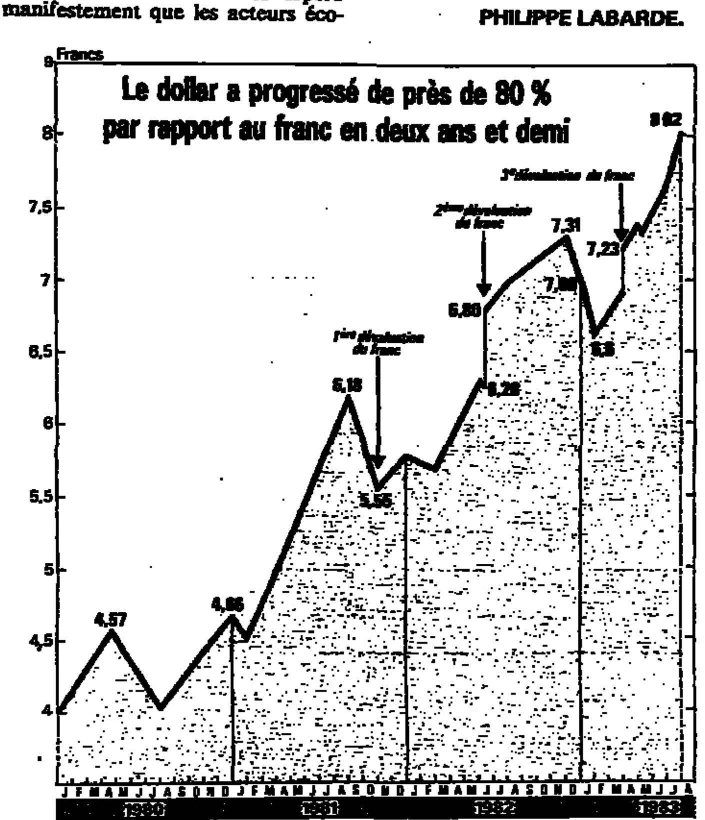
Comment faire face à ce double danger ? En conservant le cap et en renforçant la politique de rigueur, a déclaré le 1er août M. Jacques Delors. Est-ce à dire que le gouvernement prépare quelques mesures spectaculaires qui seraient rapidement annoncées ? Il ne le semble pas. Dans l'immédiat, le ministre de l'économie et des finances espère manifestement que les acteurs économiques consentiront l'effort nécessaire.

Il n'existe pas de recette miracle pour réduire le déficit extérieur. Il faut tout à la fois augmenter les exportations et diminuer les importations. Sur ce premier point, on constate ces derniers mois une amélioration dont on espère Rue de Rivoli qu'elle va s'accentuer. La réduction des importations pose un problème plus délicat. D'abord parce que certaines d'entre elles sont difficilement compressibles (les matières premières) ensuite parce que les autres sont directement liées à la consommation et au pouvoir d'achat.

On retrouve donc la question cruciale de l'évolution des salaires. C'est là que se livrera la bataille la plus rude. Les entreprises – dont les prix resteront un peu plus longtemps sous surveillance – ne seront sans doute pas portées au laxisme. Encore faudra-t-il que le gouvernement donne l'exemple dans les négociations avec les fonctionnaires...

Le pouvoir est conscient que se jouera là une partie décisive.

PHILIPPE LABARDE.



États-Unis : déficit budgétaire et reprise économique

	1980	1981	1982	1983 (estimations)	1984 (prévisions)
P.N.B. (pourcentage de variation annuelle) (1)	– 0,3 % (1,2 %)	2,3 % (1,6 %)	– 1,7 % (– 0,2 %)	3 % (2 %)	4,5 % (3,3 %)
PRIX (pourcentage de variation annuelle) (1)	13,5 % (12,8 %)	10,4 % (10,5 %)	6,1 % (7,8 %)	4,3 % (5,8 %)	5,3 % (6 %)
BALANCE COMMERCIALE (en milliards de dollars)	– 25,3	– 27,9	– 36,3	– 46,3	– 61,8
BALANCE COURANTE (en milliards de dollars)	1,5	4,5	– 8,1	– 24,3	– 37,5
DÉFICIT BUDGÉTAIRE (en milliards de dollars)	60	60	110	190	200

(Source O.C.D.E.)

(1) Les chiffres entre parenthèses donnent les variations des mêmes indicateurs pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.

● **Les États-Unis pourraient accroître leur participation au F.M.I.** – Les chances d'adoption par la Chambre des représentants du projet de loi autorisant l'augmentation de 8,4 milliards de dollars de la participation américaine aux ressources de F.M.I. se sont améliorées vendredi 29 juillet, mais les députés américains voudraient soumettre à des conditions très strictes l'utilisation de ces fonds.

Par 332 voix contre 76, la Chambre a adopté un amendement au projet de loi, amendement qui a été rédigé avec l'assentiment du gouvernement et qui a pour objet de désarmer une partie des opposants au projet. En vertu de ce texte, le Fonds monétaire ne pourra faire jouer les accords généraux d'emprunt – au titre desquels les Etats-Unis doivent mettre à sa disposition 2,6 milliards de dollars supplémentaires, la somme de 8,4 milliards de dollars étant consacré à l'augmentation de la quote-part américaine au F.M.I. – qu'en cas de crise grave et si d'autres ressources ne sont pas disponibles. En réalité, l'amendement ne fait que confirmer les conditions déjà prévues par l'accord conclu en janvier dernier par les onze pays participant aux accords généraux d'emprunt.

● **L'Uruguay contracte un nouvel emprunt international.** – Quelque quatre-vingts banques ont accordé un prêt de 240 millions de dollars à l'Uruguay ainsi que le refinancement de 629 millions de dollars de dettes extérieures publiques, rapporte la Citibank. Au total, ces 869 millions de dollars seront remboursés sur six ans, au taux (taux interbancaire de l'eurodollar à six mois) de 2 1/4 % au dessus du libor ou de 2 1/8 % au-dessus du prime-rate (taux de base interbancaire aux Etats-Unis). – *(A.F.P.)*

« La rigueur n'en est que plus nécessaire même si elle devient plus difficile »

estime M. Jacques Delors

« Les pays européens doivent réagir ensemble car ils sont les principales victimes du maintien des taux d'intérêt élevés aux États-Unis et de la hausse du dollar », a estimé M. Jacques Delors, lundi 1er août, au micro de France-Inter, tout en soulignant que les Américains n'ont pas tenu les engagements pris au dernier sommet de Williamsburg.

Invité à commenter la nouvelle hausse du dollar, le ministre de l'économie, des finances et du budget a ajouté que *« les pays européens, qui sont actuellement en train de réfléchir à l'avenir de la construction européenne, doivent prendre conscience que seule leur unité et leur solidarité leur permettront de faire entendre raison à leurs amis américains et de sortir de la crise »*.

Pour les Français, M. Delors a souligné que *« la rigueur n'en est que plus nécessaire même si elle devient plus difficile. » « Il faudra travailler un peu plus, vendre un peu plus en francs français*, a-t-il affirmé, *pour avoir le même niveau de dollar et continuer sur la voie où nous étions. Car au deuxième trimestre de cette année, le déficit commercial avait été ramené à 13 milliards contre 27 milliards au premier trimestre sur la base d'un dollar à 7,50 FF. »*

Pour résumer sa pensée, le ministre a estimé que *« là où il fallait travailler treize heures pour exporter, il faudra maintenant travailler quatorze heures »*.

Pour M. Delors, le *« dollar à 8 francs »* n'est *« qu'une nouvelle traduction de la crise et du peu de cas que font les Américains de la situation économique financière et sociale de leurs alliés »*.

Ainsi, a-t-il souligné, les Américains, qui, comme les autres pays industrialisés, s'étaient engagés à réduire leur déficit budgétaire, *« n'ont pas donné suite à leurs engagements »*. Ce déficit, estimé à 200 milliards de dollars, selon le ministre français, atteint, par rapport à la richesse nationale, *« presque le double du déficit français »*.

Les Américains, au sommet des pays industrialisés à Williamsburg en juin, s'étaient également engagés à faire baisser les taux d'intérêt. *« Or*, a-t-il ajouté, *ils ont plutôt tendance à monter. »*

« Comment les Américains peuvent-ils en appeler à la solidarité de leurs alliés sur le plan politique et diplomatique s'ils plongent l'Europe dans une crise encore plus profonde? », a pousuivi M. Delors.

Dans ces conditions, il n'est pas *« simpliste d'accuser les Américains »*, car il ne s'agit pas d'*« un accès de faiblesse du franc français »*, même si la spéculation l'a fait monter jusqu'à 8 francs, car le cours du dollar contre le deutschemark est le plus élevé depuis sept ans.

« Il ne s'agit pas d'un problème français mais européen », a-t-il conclu.

LA PRESSION FISCALE DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E.

Accroissement sensible des prélèvements sociaux

La Suède, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark, sont les pays où la pression fiscale a été la plus forte en 1981 : elle a représenté entre 45 % et 51 % des produits intérieurs bruts (PIB) de ces pays. La France (42,95 %) se classe en sixième position dans ce « palmarès », se trouvant donc en tête des grands pays industrialisés. En 1981, la pression fiscale rapportée au PIB a été de 37,35 % en Grande-Bretagne, de 37,32 % en Allemagne fédérale, de 34,74 % au Canada, de 33,74 % en Italie, de 31,24 % aux Etats-Unis et de 26,86 % au Japon.

L'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique), qui publie ces statistiques, note que si tous les pays industrialisés tirent au moins 80 % de leurs recettes fiscales du produit cumulé des impôts sur le revenu et les bénéfices, des cotisations de sécurité sociale et des impôts sur les biens et services, la répartition entre ces trois catégories d'imposition entre ces trois catégories d'imposition varie considérablement d'un pays à l'autre (voir tableau). La tendance générale, au cours des quinze dernières années, a été d'augmenter les impôts sur les revenus et les prélèvement sociaux plutôt que les impôts sur la consommation.

Mais, là encore, les ajustements ont été opérés de façon très différente d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, par exemple l'impôt sur le revenu a progressé de 23,2 % en pourcentage des recettes fiscales, de 1965 à 1981, tandis que les cotisations sociales augmentaient de 61,4 %. Ces pourcentages d'augmentation ont été respectivement de 25,3 % et de 25 % pour la France, de 11,9 % et de 32,6 % pour l'Allemagne fédérale, de 12,5 % et de 57 % pour le Japon, de 0,1 % et de 5,2 % pour la Grande-Bretagne. Ainsi, en dehors de la France, où la part de l'impôt sur le revenu était déjà faible au départ, les grands pays industrialisés ont accru leurs recettes fiscales en augmentant les prélèvements sociaux.

Ces données se vérifient si l'on rapporte l'ensemble des prélèvements obligatoires au PIB. Elles sont à mettre en parallèle avec la part des impôts sur les bénéfices des sociétés qui, en quinze ans, n'a pratiquement pas varié pour la France, a diminué de 35,5 % en Allemagne, de 10 % au Japon, de 45 % aux États-Unis et augmenté de 33 % en Grande-Bretagne, ce dernier compensant ainsi la faible progression de l'impot sur le revenu et des prélèvements sociaux.

LA PRESSION FISCALE RAPPORTÉE AU P.I.B. (1981)

Hors cotisations sociales (en %) / Avec cotisations sociales (en %)

	Avec cotisations sociales	Hors cotisations sociales
FRANCE	42,95	24,81
Gde-BRETAGNE	37,35	31,30
R.F.A.	37,32	24,86
CANADA	34,74	30,75
ITALIE	33,74	21,64
ÉTATS-UNIS	31,24	22,97
JAPON	26,86	18,79

La part (en pourcentage) de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales dans les recettes fiscales en 1981

	Impôt sur le revenu	Cotisations sociales
France	13,31	42,70
R.F.A.	29,05	35,54
Japon	24,74	30
Gde-Bretagne	29,35	16,21
Etats-Unis	37,63	26,47

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en juin : + 0,6 %

	Variation (en %) au cours des 12 derniers mois (juin 83/juin 82)	des 6 derniers mois (juin 83/déc. 82)	des 3 derniers mois (juin 83/mars 83)	du dernier mois (juin 83/mai 83)
● ENSEMBLE	+ 8,8	+ 5,3	+ 2,5	+ 0,6
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 6,9	+ 4,2	+ 1,9	+ 0,5
Produits à base de céréales	+ 9,8	+ 5,7	+ 3,6	+ 0,2
Viandes de boucherie	+ 5,8	+ 3,2	+ 1,1	+ 0,8
Porc et charcuterie	+ 3,9	=	– 0,4	+ 0,3
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 7,1	+ 3,1	+ 1,0	– 0,3
Produits de la pêche	+ 10,2	+ 5,7	+ 2,3	+ 0,7
Laits, fromages	+ 6,6	+ 4,5	+ 1,2	+ 0,1
Œufs	+ 4,3	+ 0,3	– 1	+ 1,2
Corps gras et beurres	+ 0,2	+ 2,7	+ 0,7	+ 0,2
Légumes et fruits	+ 5,5	+ 3	+ 2,1	+ 1,5
Autres produits alimentaires	+ 7,2	+ 5	+ 2,7	+ 0,7
Boissons alcoolisées	+ 8,8	+ 7,2	+ 3,8	+ 0,4
Boissons non alcoolisées	+ 11,5	+ 9,7	+ 2,6	+ 0,4
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 8,9	+ 4,7	+ 2,9	+ 0,7
1) *Habillement et textiles*	+ 9,8	+ 5,6	+ 3	+ 0,6
Vêtements de dessus	+ 8,9	+ 4,9	+ 2,5	+ 0,4
Autres vêtements et accessoires	+ 10,8	+ 6,5	+ 3,4	+ 0,8
Articles chaussants	+ 9,3	+ 4,8	+ 3,1	+ 0,8
Autres articles textiles	+ 10	+ 6,7	+ 3,3	+ 0,8
2) Autres produits manufacturés	+ 8,7	+ 4,4	+ 2,7	+ 0,6
Meubles et tapis	+ 8,3	+ 5,8	+ 2,7	+ 0,8
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 7	+ 4,9	+ 2	+ 0,5
Autres articles d'équipement du ménage	+ 8,8	+ 6,8	+ 3	+ 0,9
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 7,5	+ 6,1	+ 2,2	+ 0,5
Articles de toilette et de soins	+ 5,7	+ 5,7	+ 1,6	+ 0,3
Véhicules	+ 6,7	+ 3,5	+ 1,2	+ 0,2
Papeterie, librairie, journaux	+ 8,9	+ 6,3	+ 2,8	+ 0,5
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,1
Autres articles de loisir	+ 9,1	+ 5,1	+ 2,6	+ 0,6
Combustibles, énergie	+ 11,4	+ 2,2	+ 4,7	+ 0,8
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 9,8	+ 6,4	+ 1,7	+ 0,6
● SERVICES	+ 10,4	+ 7	+ 2,7	+ 0,4
Services relatifs au logement	+ 9,1	+ 6,4	+ 1,9	+ 0,2
dont : loyers	+ 9,1	+ 6,2	+ 1,7	=
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 9,7	+ 5,4	+ 2,7	+ 0,5
Services de santé	+ 13,2	+ 9,5	+ 2,6	+ 0,3
Transports publics	+ 9,8	+ 6,9	+ 3,5	+ 0,2
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 10,4	+ 6,5	+ 4,2	+ 0,3
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 10,8	+ 7	+ 2,5	+ 0,5
Autres services (3)	+ 9,3	+ 5,9	+ 3,3	+ 1,4

L'indice de l'INSEE est désormais calculé sur la base 100 en 1980. Il s'est inscrit à 138,2 en juin, contre 137,4 en mai.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

LE 10 AOUT

Le prix de l'essence et du super augmentera de 7 centimes par litre

Les prix des carburants et du fuel domestique vont augmenter, le 10 août, principalement du fait de l'évolution du cours du dollar mais aussi en raison d'une revalorisation des marges de distribution et de stockage (*le Monde* du 29 juillet). Super et essence ordinaire vont subir une hausse de 7 centimes par litre, ce qui portera leurs prix respectifs, en région parisienne, à 4,94 F et 4,68 F. Cela signifie que dans les trente-quatre départements les plus éloignés des ports et des raffineries (1) – une bande qui traverse la France en biais des Hautes-Pyrénées à la Haute-Saône et au Doubs, – le prix du super égalera ou dépassera d'un ou deux centimes les 5 F par litre. Un symbole au moment même où le dollar dépasse 8 F.

Le gazole, pour sa part, augmentera de 3 centimes par litre et coûtera désormais 3,69 F à Paris, tandis que le fuel domestique, en hausse de 2 centimes par litre, sera vendu 2,578 F.

(1) La carte de France de la distribution des produits pétroliers est divisée en neuf zones, de A à G, en vertu d'un arrêté du 6 janvier 1982. Dans les points les plus facilement desservis (A) (soit une partie des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, de la Seine-Maritime et du Nord), les prix de l'essence et du super sont inférieurs de 3 centimes à ceux de la région parisienne et de 12 centimes par rapport aux zones les plus éloignées (une partie du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, du Puy-de-Dôme, du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées).

● **Le président de l'OPEP, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, s'est déclaré satisfait de l'augmentation des prix du « brut » lourd** annoncée récemment par le Mexique, le Venezuela et l'Iran, laquelle dénote, a-t-il estimé le 31 juillet dans une déclaration à l'agence des Emirats, Wam, une amélioration du marché pétrolier. Les prix des pétroles lourds, de moins bonne qualité, ne sont pas couverts, comme ceux des bruts légers, par les règles de fixation des prix officiels communs, observées au sein de l'OPEP, dont le Venezuela et l'Iran font partie.

● **Les ministres de l'énergie des quatre principaux pays producteurs de pétrole d'Amérique latine se sont réunis** lundi 1er août à Puerto-*la-Cruz (Venezuela) afin d'étudier* la possibilité de créer une organisation latino-américaine de pays exportateurs de pétrole. Au cours de cette réunion « consultative », les quatre ministres représentant le Venezuela, le Mexique, l'Équateur et Trinidad et Tobago ont étudié les possibilités de stockage et d'assistance technique et sont convenus de se réunir à nouveau en novembre à Mexico. Deux des quatre pays (Venezuela et Équateur), qui produisent ensemble 5 millions de barils par jour de brut, sont membres de l'OPEP.

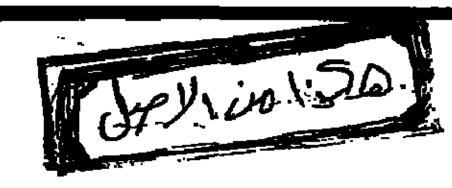
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. –	UN MOIS Rep. + ou Dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –	SIX MOIS Rep. + ou Dép. –	SIX MOIS Rep. + ou Dép. –
$ E.-U.	7,9970	8,0020	+ 120	+ 170	+ 210	+ 280	+ 390	+ 535
$ can.	6,4861	6,4911	+ 142	+ 193	+ 268	+ 335	+ 612	+ 750
Yen (100)	3,2975	3,3012	+ 152	+ 190	+ 283	+ 325	+ 836	+ 914
DM	3,0102	3,0133	+ 180	+ 206	+ 335	+ 372	+ 925	+ 995
Florin	2,6955	2,6985	+ 145	+ 178	+ 275	+ 307	+ 775	+ 848
F.B. (100)	15,0220	15,0411	+ 395	+ 425	+ 705	+ 899	+ 1216	+ 2040
F.S.	3,7431	3,7475	+ 230	+ 267	+ 445	+ 489	+ 1286	+ 1379
L (1 000)	5,0845	5,0878	– 211	– 136	– 409	– 307	– 1553	– 1377
£	12,0950	12,1115	+ 215	+ 330	+ 431	+ 595	+ 920	+ 1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 5/16	10 7/16	10 7/8	11
DM	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5 1/8	5	5 1/4	5 1/2	6
Florin	5 3/8	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	8 1/2	9 3/8	8 1/2	9 1/8	8 7/8	9 3/8	9 1/2	10 1/8
F.S.	3 3/8	4 1/8	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/8	4 15/16	5 1/4
L (1 000)	14 3/4	15 3/8	15 3/4	16 5/8	16 1/2	17 1/4	18 1/8	18 7/8
£	9	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 7/16	9 13/16	9 1/4	9 5/8
F. franç.	12 3/8	12 3/4	12 1/2	13 1/8	13 3/8	14	15 1/2	16 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

LE PROJET DE BUDGET BELGE

Le gouvernement prévoit une « amnistie fiscale » pour favoriser les investissements

De notre correspondant

Bruxelles. — Après de longues controverses, le gouvernement belge vient de se prononcer en faveur d'une « amnistie fiscale », même si le ministre des finances préfère une formule plus discrète, évoquant *« la mobilisation des moyens financiers pour des investissements en Belgique ». Cette initiative fait partie des décisions gouvernementales mises* au point en fin de semaine afin de fixer les grandes lignes du budget 1984.

Que ces délibérations aient abouti aussi rapidement représente un nouveau succès pour le premier ministre, M. Martens. Celui-ci, une semaine plus tôt, avait déjà réussi à mettre au point un compromis réglant tout à la fois le problème de la sidérurgie wallone, celui des dettes des régions flamande et wallone, ainsi que celui des finances bruxelloises.

Le projet budgétaire pour l'an prochain continue de faire prévaloir la rigueur et l'austérité afin de consolider le redressement économique déjà accompli. Les dépenses courantes de l'Etat n'augmenteront que de 5,3 %, autrement dit elles seront inférieures au taux d'inflation actuellement prévu. En revanche, les investissements publics s'accroîtront de 10 %, marquant ainsi la priorité accordée à la lutte pour l'emploi et le redéploiement industriel.

Pour 1984, les recettes prévues s'élèvent à 1 316 milliards de francs belges, tandis que les dépenses atteindront en principe 1 817 milliards. Bien que le gouvernement soit parvenu à définir 80 milliards d'économies et 40 milliards de recettes nouvelles, le déficit global représentera toujours 11,5 % du produit national brut, alors que l'on espérait le réduire à moins de 10 %.

Sur ce point, toutefois, M. Martens et ses collègues ont tenu compte des mises en garde de l'O.C.D.E. Celle-ci a certes rendu hommage au succès de la politique de modération salariale menée en Belgique depuis deux ans, mais elle a aussi exprimé la crainte que le pays puisse être entraîné dans le cercle vicieux de la déflation. Pour Bruxelles, il s'agit donc de ne pas accélérer outre mesure l'assainissement financier. Aussi est-ce seulement dans trois ou quatre ans que la Belgique rejoindra le gros des pays européens en ce qui concerne l'importance des déficits budgétaires.

Comme on pouvait s'y attendre, les nouvelles mesures de rigueur touchent presque tous les domaines. Des économies supplémentaires sont prévues en ce qui concerne l'attribution des allocations chômage. Les retraites vont être plafonnées et leur cumul sérieusement réduit. Les cotisations de l'assurance-maladie doivent être relevées, en même temps que la modération des honoraires va être imposée aux médecins et que le remboursement des médicaments sera mieux contrôlé.

Les fonctionnaires n'auront plus droit aux « biennales », c'est-à-dire à l'augmentation automatique de leurs traitements tous les deux ans. Quant à certains services publics, les transports tout particulièrement, leur budget ne s'accroît que de 1,7 %, ce qui suppose des programmes d'assainissement touchant à la fois les consommateurs et les travailleurs.

L'originalité essentielle du projet budgétaire réside toutefois dans les mesures qui visent à favoriser l'investissement. Le gouvernement lui-même donne l'exemple en augmentant de 10 % ses propres dépenses dans ce domaine. En ce qui concerne les bâtiments, la croissance des financements officiels doit même atteindre 32 %.

L'« amnistie fiscale », quant à elle, a pour but exclusif d'accroître les investissements dans l'immobilier et dans le financement de projets industriels ayant un effet sur l'emploi. Le gouvernement propose une « garantie légale irréfragable » pour assurer ceux des citoyens prêts à rapatrier leurs capitaux que leurs investissements ne sauraient en aucun cas être considérés comme des « présomptions » utilisables pour leur réclamer ultérieurement des redressements d'impôt.

En même temps le « précompte mobilier », c'est-à-dire le prélèvement automatique d'un impôt de 20 % sur le revenu d'actions ou d'obligations, sera porté à 25 %. Mais il est prévu aussi que ce que rapportent ces titres mobiliers ne devra plus figurer sur les déclarations de revenus. Cette mesure ne va donc pas seulement récompenser les contribuables honnêtes jusqu'à présent, mais bénéficier à tous les détenteurs d'effets mobiliers.

JEAN WETZ.



AFFAIRES

Quand Philips « vend » son téléphone à A.T.T.

Une nouvelle et profonde déchirure pour l'Europe industrielle. Pendant qu'on prône la coopération dans les industries de pointe, qu'on relance l'idée d'association entre les firmes du Vieux Continent, pendant qu'on parle, les faits vont en sens inverse. Les firmes d'Europe nouent des liens tantôt avec le Japon – Thomson avec J.V.C., hier – tantôt avec les Etats-Unis – Philips avec American Telephone and Telegraph, aujourd'hui.

Voilà quinze mois que des pourparlers sont en cours entre le groupe néerlandais, numéro un de l'électronique européenne, et A.T.T., la plus grande société américaine – et du monde, – qui monopolise 80 % du téléphone outre-Atlantique. A.T.T., après un changement radical de la réglementation des télécommunications aux Etats-Unis, souhaite se tourner vers l'exportation. Une filiale a été créée à cet effet, A.T.T. International, mais il lui manquait un réseau commercial. Philips, qui fut l'un des grands du secteur, s'est laissé « décrocher » lors du passage des centraux téléphoniques à l'électronique numérique, il y a cinq ans : il lui manquait une technologie et des moyens financiers pour la développer.

Complémentaires, les deux groupes ont scellé leur accord le 22 juillet. M. Wisse Dekker, président de Philips, en a révélé quelques détails, le 1er août, à Eindhoven. Philips et A.T.T. Int. vont créer une filiale commune à 50/50, dont le nom (provisoire) est A.T.T. & Philips International. Son siège sera aux Pays-Bas, et le président sera proposé par A.T.T. Int. Le groupe américain apporte sa technologie (le central ESS-5), tandis que Philips apporte la majeure partie de ses actifs dans le secteur de la téléphonie publique (commutation et transmission), estimé à 800 millions de florins (2,15 milliards de francs).

La société commune, opérationnelle au début de 1984, aura pour tâche d'adapter le ESS-5 aux normes internationales, ce qui devrait être fait au deuxième semestre 1984, pour une production à partir de 1985, et de le commercialiser en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et dans certaines parties d'Amérique latine et d'Asie. En attenant, la filiale vendra les centraux actuels PRX de Philips. Le partage géographique laissera place à des exceptions. Ainsi, l'Irlande ou la Corée du Sud, où A.T.T. Int. est déjà installée, ne feront pas partie de la filiale et resteront du ressort d'A.T.T. Int. De même, semble-t-il, que les pays où il sera plus intéressant de se présenter comme « pur-Américain », à Taïwan par exemple.

Des zones de flou

Les 5 000 salariés de la filiale, à l'exception d'une poignée d'ingénieurs et du président, viendront de Philips, dont 3 000 de Philips-Hollande (1 500 ouvriers, 1 000 techniciens et ingénieurs, 3 500 agents commerciaux), le sort de certaines filiales en Europe (comme T.R.T. en France) restant « pour l'instant » inchangé. On imagine, en effet, que le découpage des laboratoires, des bureaux, des usines de l'ensemble du secteur télécommunication de Philips (19 000 salariés) entre les activités de téléphonie publique qui sont réparties dans les filiales et les autres (télécommunications d'affaires ou militaires, contrôle de trafic, radios mobiles...) qui restent au sein du groupe ne sera pas simple. Les syndicats hollandais s'en sont déjà vivement émus.

Les zones de flou sont donc encore curieusement nombreuses, comme si les deux groupes avaient passé l'essentiel des quinze mois de négociation à être en désaccord sur le fond. Comment expliquer autrement les communiqués imprécis publiés régulièrement et le manque de détails encore aujourd'hui ?

Philips tenait à cet accord. Développer une génération de centraux électroniques coûte « environ 1 milliard de dollars ». Avec un chiffre d'affaires de 900 millions de florins en 1982 (2,4 milliards de francs) dans ce secteur, il est évident que le groupe néerlandais n'en a pas les moyens. Coopérer avec A.T.T. ou arrêter, telle était bien l'alternative. Mais M. Dekker souhaitait « bien se vendre » : élargir l'accord aux composants électroniques et aux communications d'affaires (le Monde du 2 juin 1983), et sans doute obtenir en échange une bonne carte d'entrée sur le marché américain... où Philips cherche à s'étendre avec plus ou moins de succès depuis dix ans. L'accord conclu ne fait pas état d'un tel élargissement. Est-ce un échec ? « Tout reste ouvert », affirme Philips.

A.T.T., de son côté, cherchait avant tout une entrée sur le marché européen, qui constitue la moitié du marché mondial hors Etats-Unis. Ailleurs, la puissance politique et financière américaine lui suffit, en général. Dès l'annonce de ses conversations avec Philips, de vives protestations se sont élevées en Europe. A.T.T. en a-t-il été désagréablement surpris ? A-t-il « découvert » que Philips ne contrôlait qu'environ 8 % du marché des P.T.T. européennes, ce qui est peu ? C'est possible, et c'est ce qui expliquerait qu'A.T.T. se soit finalement gardé une marge confortable de manœuvre là où bon lui semble.

Il reste que l'accord a toutes les apparences d'une vente de 50 % des actifs téléphonie publique de Philips à A.T.T. Int., même si M. Dekker insiste pour le présenter comme une « collaboration » des deux groupes. L'avenir le dira. Pour Philips, c'est sans doute mieux que l'abandon pur et simple. Mais pour l'Europe...

ÉRIC LE BOUCHER.

Tubes soudés

VALLOUREC VEUT SE RETIRER DE VALEXY

Le président de Valexy, filiale à 36 % d'Usinor et à 64 % de Vallourec, a démissionné le 1er août, et un administrateur judiciaire a été nommé. L'entreprise spécialisée dans la fabrication des petits tubes soudés (70 % de la production française) compte 2 030 personnes. En perte depuis plusieurs années (de 55 millions de francs en 1982), Valexy doit faire face à une crise profonde. Vallourec, après une étude sur les conditions du redressement, s'est tourné vers Usinor à la mi-juin, désirant céder sa participation majoritaire au groupe d'Etat. Usinor n'a pas dit non, au contraire, mais a demandé trois mois de délai pour établir précisément les conditions du rachat. Pendant ce laps de temps, Usinor a demandé à Vallourec de couvrir à sa hauteur les dépenses courantes (36 millions de francs).

PHARMUKA ENTRE CHEZ RHONE-POULENC

Pharmuka, filiale pharmaceutique de P.C.U.K., est officiellement passé le 27 juillet dans le giron de Rhône-Poulenc. Le prix de cette acquisition n'a pas été révélé, mais devrait être de l'ordre de 200 à 300 millions de francs.

Par cet apport prévu dans le plan de restructuration de la chimie française, Rhône-Poulenc renforce ainsi sa position de leader dans l'industrie de la santé en France. Pour 1983, M. Igor Landau, président de Rhône-Poulenc Santé, table sur un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs, et une part du marché national supérieure à 10 %.

Grâce à *Pharmuka*, Rhône-Poulenc Santé va pouvoir étendre la gamme de ses médicaments, notamment avec les antidépresseurs en développement dans cette firme, et élargir ses possibilités sur le marché mondial des produits cardio-vasculaires en expansion continue et soutenue. En 1982, Pharmuka avait réalisé un chiffre d'affaires de 844 millions de francs.

Faits et chiffres

Agriculture

● **La F.N.S.E.A. rejette les propositions de la Commission européenne d'adaptation de la politique** agricole commune. Elle les juge *globalement irrecevables* en ce qu'elles ne tiennent pas compte de l'évolution des revenus agricoles.

● **L'accord céréalier américano-soviétique ne possède pas de clause de réduction ou de suspension des ventes.** – Le nouvel accord, contrairement à celui de 1975, ne permet pas aux Etats-Unis de réduire ou de suspendre leur livraison de céréales en cas d'insuffisance des récoltes. C'est ce qu'ont précisé le 1er août, devant le Sénat américain, deux des négociateurs, soulignant que cette clause avait été supprimée à la demande de l'U.R.S.S., désireuse de s'assurer que les Etats-Unis seront un fournisseur « fiable » (le Monde du 30 juillet).

Communautés européennes

● **La France est autorisée par la C.E.E. à contrôler ses importations de tissus de coton en provenance de Corée du Sud.** – Selon la Commission européenne, des détournements de trafic – à hauteur de 17,7 % des quotas alloués à la France – se sont produits, alors que les importations de tissus de coton de Corée du Sud sont soumises à un plafond et à des quotas par pays. Des contrôles sont donc autorisés jusqu'au 31 octobre 1983.

Etranger

GRANDE-BRETAGNE

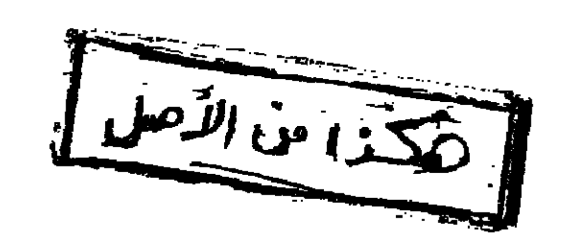
● **Selon le ministère britannique du commerce et de l'industrie, des importations de certains vêtements en provenance de Macao, sont soumis à un** *contingentement* depuis le 29 juillet dernier, en fonction de l'accord multifibres. Un quota a été fixé à 82 000 pièces pour les différentes catégories de manteaux et imperméables pour homme. Au cours des cinq premiers mois de 1983, les importations de ce type de vêtements en provenance de Macao ont atteint 37 395 unités, contre zéro en 1982. – (*A.F.P.*).

ITALIE

● **La hausse des prix italiens à la consommation** s'est légèrement ralentie en juillet, se situant, en rythme annuel à 15,4 %, contre 16 % en juin. Le coût de la vie a augmenté, le mois dernier, de 1 %, comme en juin. Cependant, le taux moyen d'inflation calculé sur les douze derniers mois était de 16,8 % en juillet, contre 16,2 % en juin et 16,7 % en juillet 1982. Selon une projection statistique, l'objectif de hausse des prix de 13 % retenu par le gouvernement ne sera pas atteint : à supposer que l'augmentation des prix soit nulle d'ici à la fin de l'année, l'inflation atteindrait 13,5 %. Une augmentation mensuelle de 1 point, pour chacun des cinq prochains mois, la situerait en revanche autour de 15 %, contre 16,3 % en 1982. – (*A.F.P.*)

R.F.A.

● **La production industrielle ouest-allemande** a augmenté de 2 % en juin par rapport à mai, confirmant la reprise enregistrée depuis le début de 1983. Le fait a été particulièrement sensible dans le secteur de la construction, en progression de 6 %. Par rapport à juin 1982, la production industrielle est en hausse de 1,5 % (en chiffres corrigés des variations saisonnières). Elle dépasse, pour la première fois depuis plus d'un an, les chiffres enregistrés l'année précédente à la même époque. L'indice, qui s'était situé à 110,3 en juin 1982 (base 100 en 1976), a été de 112 en juin 1983. – (*A.F.P.*)



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er août

Calme plat
Le dollar à 8,0240 F

Pour ce premier jour du mois d'août, les échanges ont été calmes sur les valeurs françaises en raison de l'absence de nombreux donneurs d'ordres.

C'est souvent le statu quo qui prévalait, alors qu'on notait une certaine effervescence au sous-sol du Palais Brongniart, là où le dollar devait inscrire un record toutes catégories avec un cours officiel de 8,0240 F en séance, alors que la devise américaine se négociait déjà à 8,00 F dans la matinée.

Sur le marché boursier proprement dit, le début des cotations a été retardé d'un quart d'heure, un délai que certains attribuent au « renouvellement des ordres ».

A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané se contentait d'afficher une modeste hausse de 0,2 % environ après le repli de 0,8 % constaté le vendredi précédent.

Les écarts sont restés modérés, tant à la hausse qu'à la baisse, mais Nobel-Bozel et Jeumont Industrie se sont distinguées avec des replis de 11 % et 8 % respectivement, tandis que S.G.E.-S.B. était réservée à la baisse.

SEB, Générale Biscuit, O.F.P., Générale Fonderie et BIS leur ont aussitôt emboîté le pas avec des reculs de 3 % à 5 %.

Parmi les gains les plus importants (limités entre 3 % et 6,5 %), on relève Majorette, Laboratoires Bellon, Simco, Lesieur, Signaux, Crouzet, Primagaz, Legrand, Auxiliaire Entreprises, Fives-Lille.

Sur le marché de l'or international le cours du métal fin est retombé à 413,25 dollars l'once (422,25 le vendredi 29 juillet) à Londres, tandis qu'à Paris le lingot perdait 100 F, à 107.300 F, le napoléon gagnant 3 F à 709 F.

Le dollar-titre s'est maintenu aux alentours de ses plus hauts niveaux : 10,80 F.

NEW-YORK

Nouveau repli

Deux tentatives de reprise ont échoué lundi à Wall Street, et les cours ont continué à se replier. En clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 194,20, soit à 5,01 points en dessous de son niveau du vendredi précédent.

Sur 1 933 valeurs traitées, 1 120 ont baissé, 469 ont monté et 344 n'ont pas varié.

Bien qu'escompté, cette fois, l'accroissement de la masse monétaire (+ 1,4 milliard de dollars), n'en a pas moins contribué à entretenir les craintes d'un enchérissement des conditions de crédit. A cet égard, beaucoup autour du « Big Board » attendaient avec impatience le lancement, mardi, par le Trésor américain, d'un emprunt record de 15,75 milliards de dollars, dont le produit servira à éponger une partie du déficit budgétaire. Tout dépendra de la façon dont son placement s'effectuera. En cas de difficulté, les taux d'intérêt monteraient inévitablement.

Autre facteur dépressif : les déclarations de M. Alan Greenspan, économiste réputé, sur la reprise économique. Selon cette personnalité proche de la Maison Blanche, l'expansion ne devrait pas durer au-delà du printemps 1984. Si tel était le cas, des *mesures urgentes devraient être* prises pour réduire les déficits budgétaires. Déjà des signes de ralentissement se font sentir, dans la construction notamment, qui sont perçus avec une certaine appréhension.

L'activité a porté sur 77 millions de titres contre 95,2 millions.

VALEURS	Cours du 29 juil.	Cours du 1er août
Alcoa	39	38
A.T.T.	61	60 3/4
Boeing	41 5/8	42 1/8
Chase Manhattan Bank	48 5/8	48 3/8
Du Pont de Nemours	48	47 1/2
Eastman Kodak	70 1/8	72 1/2
Exxon	35 3/4	36 1/2
Ford	59 7/8	59 3/4
General Electric	49 3/4	49
General Foods	45 1/4	45
General Motors	73 1/2	73
Goodyear	28 5/8	29 1/8
I.B.M.	120	120 5/8
I.T.T.	45	45 1/4
Mobil Oil	29 5/8	30
Pfizer	38 3/4	37 1/4
Schlumberger	53 3/4	55 1/8
Texaco	38	38 3/8
U.A.L. Inc.	38	34 1/2
Union Carbide	67	64 3/8
U.S. Steel	24 5/8	25 5/8
Westinghouse	46 3/4	45 5/8
Xerox Corp.	46 5/8	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS. – Après avoir reçu l'agrément du Conseil national du crédit, cette banque privée, qui était jusqu'à présent détenue par le Comptoir Lyon - Alemand - Louyot, a été reprise par un groupe d'investisseurs privés.

Ce groupe est composé, indique un communiqué de la banque, par la Société centrale d'études Marcel Dassault, la Société centrale d'investissements (groupe Vernes, non nationalisé), la Compagnie financière (groupe Edmond de Rothschild), Via Banque, la Banque Vernes et commerciale de Paris (nationalisée). La répartition des 90 % du capital n'a toutefois pas été communiquée. Le Comptoir Lyon - Alemand - Louyot conserve 10 % du capital de la banque.

M. Jean-Marc Vernes a été nommé président-directeur général de la B.I.C.M., en remplacement de M. Louis Maillard, démissionnaire, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration. M. Jean Mauriac a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

La B.I.C.M., spécialisée dans le crédit aux entreprises, a réalisé, en 1982, un bénéfice net de 2,13 millions de francs. Elle entend développer ses activités financières, telles que la gestion de fortunes, création de SICAV, fonds commun de placement, indique-t-on à la B.I.C.M.

DU PONT DE NEMOURS. – La firme américaine a réalisé, au cours des six premiers mois de 1983, un chiffre d'affaires de 17,6 milliards de dollars, contre 16,9 milliards pour la période comparative de l'exercice précédent, dégageant un bénéfice net en diminution : 474 millions de dollars (contre 497 millions), soit 1,98 dollar par action (contre 2,09 dollars précédemment).

EASTMAN KODAK. – En raison d'un climat économique qu'elle juge défavorable et d'une forte hausse des matières premières nécessaires à la fabrication de ses produits, la firme de Rochester a enregistré une lourde chute de son bénéfice net au premier semestre 1983 (218,8 millions de dollars, contre 429,6 millions pour les six premiers mois de 1982), sur un chiffre d'affaires de 4,53 milliards de dollars (4,68 milliards au premier semestre 1982).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	29 juil.	1er août
Valeurs françaises	130,8	131,1
Valeurs étrangères	157,6	155,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	29 juil.	1er août
Indice général	129	128,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 août .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er août	2 août
1 dollar (en yens)	243,10	243,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er AOUT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	208	208
Sperry Rand	468	468
Steel Cy of Can.	253	....
Stilfontein	210	210 30
Sud. Allumettes	272	....
Tenneco	400	....
Thorn EMI	88	....
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	19 85	19 50
Vieille Montagne	605	620
Wagons-Lits	385	390
West Rand	100 80	104

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	730	730
Dafsa	248	248
Far East Hotels	1 39	1 39
Merlin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	118 80	....
M.M.B.	284	284
Novotel S.I.E.H.	1230	1260
Petit Bateau	360	365
Petrofigaz	451	480
Sodexho	1800	1872
Sofibus	218	217
Rodamco	490	491 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	8 10	....
Alsar	181	....
Cellulose du Pin	32	....
Coparex	378	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	689	697
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	103 60	103 60
Total C.F.N.	64	....
Ufiner	235	....

SICAV 1/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	197 07	188 13	Laffitte-France	177 55	169 48
Actions-Investiss.	265 63	253 58	Laffitte-Oblig.	134 38	128 29
Actions sélectives	296 31	282 87	Laffitte-Rend.	199 13	190 10
Aedificandi	320 86	306 31	Laffitte-Tokyo	830 25	792 60
A.G.F. 5000	223 04	212 93	Lion-Associations	10557 98	10557 98
Agfimo	......	......	Livret portefeuille	479 30	457 57
Altefi	224 44	214 26	Mondiale Investissem.	327 05	312 22
A.L.T.O.	180 60	172 41	Monecic	51895 12	51895 12
Amérique Gestion	553 04	527 96	Multi-Obligations	461 93	440 98
Associc	20562 83	20562 83	Natio.-Assoc.	21453 02	21410 20
Bourse-Investiss.	255 38	243 80	Natio.-Épargne	11642 72	11527 45
Capital Plus	1168 28	1168 28	Natio.-Inter.	907 54	866 39
C.I.P.	811 24	774 45	Natio.-Placements	57508 40	57508 40
Convertimmo	284 56	271 66	Natio.-Valeurs	461	440 10
Cortexa	1029 82	983 12	Oblisem	159 67	152 43
Credinter	404 34	386	Pacifique St-Honoré	410 54	391 92
Croiss. Immobil.	346 13	330 43	Paribas Épargne	11220 51	11175 81
Démeter	61036 33	60853 77	Paribas Gestion	534 56	510 32
Drouot-France	267 36	255 24	Patrimoine-Retraite	1070 16	1049 18
Drouot-Investiss.	686	654 89	Phenix Placements	221 86	220 78
Drouot-Sécurité	197 11	188 17	Pierre Investiss.	389 13	371 48
Energie	246 42	235 25	Province Investiss.	255 97	244 36
Eparcourt Sicav	5811 10	5782 19	Rendem. St-Honoré	11222 77	11168 94
Épargne Associations	22585 69	22528 11	Sécur. Mobilière	391 36	373 61
Épargne-Croiss.	1430 90	1386 01	Sélcourt terme	11260 58	11176 76
Épargne-Industr.	408 03	389 53	Sélec. Mobil. Div.	328 27	313 38
Épargne-Inter	687 65	656 47	Sélection-Rendem.	164 99	157 51
Épargne-Oblig.	189 63	181 94	Sélect. Val. Franç.	179 54	171 40
Épargne-Unie	843 63	805 37	Sicav-Associations	1011 61	1009 59
Épargne-Valeur	335 26	320 06	S.F.I. fr. et étr.	444 61	424 45
Eparoblig	1018 63	1018 63	Sicavimmo	448 03	427 71
Eurocic	8455 54	8072 11	Sicav 5000	189 33	180 74
Euro-Croissance	393 28	375 45	Sivafrance	311 12	297 01
Foncier Investiss.	594 29	567 34	Sivam	305 94	292 07
France-Garantie	268 25	263	Sivarente	186 72	178 25
France-Investiss.	398 61	380 53	Sivinter	362 50	346 06
Fr.-Obl. (nouv.)	388 71	371 08	S.I.-Est	938 70	896 13
Francic	220 28	210 29	S.I.G.	785 52	749 04
Fructidor	229 31	218 91	S.N.I.	1059 69	1011 64
Fructifrance	384 33	366 90	Sofinvest	430 13	410 63
Fructivar	58089 87	55830 04	Sogepargne	324 62	309 90
Gestion Associations	107 30	104 86	Sogevar	849 58	811 06
Gestion Mobilière	557 94	532 64	Sogenter	1085 92	1036 66
Gest. Rendement	476 81	455 19	Soleil Investiss.	458 57	437 78
Gest. Sél. France	343 35	327 78	U.A.P. Investiss.	335 43	320 22
Haussmann Oblig.	1176 73	1123 37	Unifrance	232 58	222 03
Horizon	561 78	536 31	Unifoncier	619 90	591 79
I.M.S.I.	340 32	324 89	Unigestion	612 61	584 83
Indo-Suez Valeurs	647 59	618 22	Uni-Japon	1044 18	996 83
Ind. française	12018 48	12018 48	Unirente	1687 74	1632 24
Interoblig.	10032 78	9577 81	Univer	12388 36	12388 36
Intersélect France	251 88	240 46	Valorem	395 80	377 85
Intervaleurs Indust.	374 39	357 41	Valorg	10427 83	10375 95
Invest. Obligataire	11748 47	11725 02	Valrea	114619 42	114504 92
Invest. St-Honoré	695 88	664 32	Worms Investiss.	702 07	670 23
Laffitte-crt-terme	112003 86	112003 86			
Laffitte-Expansion	627 76	599 29			

● : prix précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2175	2188	2188	2188	410	Eurafrance	449	449	449	449
3076	C.N.E. 3 %	3078	3080	3075	3041	705	Euromarché	718	705	700	691

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
395	Penhoet	438	435	435	426 60
675	Pernod-Ricard	714	699	700	688
180	Pétroles (Fse)	180 10	177	176 70	173 50
41	– (certific.)	42 80	41 30	41 30	41 05
127	Pétroles B.P.	125 10	122	121 80	119 70
177	Peugeot S.A.	178	177	177 80	175
82	Poclain	81 10	83	83	82
325	Poliet	352	351	351	344

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
910	B. Ottomane	924	940	940	922
610	BASF (Akt)	638	630	627	634
620	Bayer	620	622	622	616
655	Buffelsfont.	688	689	685	686
47	Charter	49	46 50	46 50	47 40
545	Chase Manh.	548	541	540	543
330	Cie Pétr. Imp.	345	331	331	327
105	De Beers	109 30	110 60	108	108 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Matsushita	74 75	71 50	72	73
990	Merck	1032	1010	1010	1030
860	Minnesota M.	875	857	857	860
320	Mobil Corp.	333	321	322	327 50
20100	Nestlé	20950	20850	20850	20440
850	Norsk Hydro	750	737	737	727
1080	Petrofina	1173	1172	1172	1150

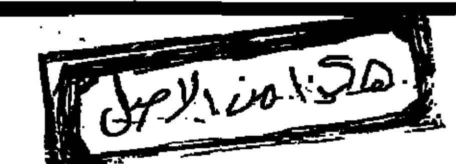
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 958	8 024	7 650	8 050
Allemagne (100 DM)	300 800	300 780	290	310
Belgique (100 F)	15 040	15 034	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 240	269 240	256	276
Danemark (100 krd)	83 730	83 640	80	88
Norvège (100 k)	107 790	107 600	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	12 109	12 149	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 375	9 460	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 080	5 087	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	374 150	373 440	361	382
Suède (100 krs)	102 700	102 880	98	103
Autriche (100 sch)	42.840	42 830	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 306	5 317	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 560	6 580	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 464	6 506	6 220	6 540
Japon (100 yens)	3 295	3 298	3 130	3 290

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/8
Or fin (kilo en barre)	107800	107300
Or fin (en lingot)	107400	107300
Pièce française (20 fr)	706	709
Pièce française (10 fr)	403	.....
Pièce suisse (20 fr)	701	691
Pièce latine (20 fr)	649	649
Souverain	830	830
Pièce de 20 dollars	4400	4405
Pièce de 10 dollars	2100	2202 50
Pièce de 5 dollars	1260	.....
Pièce de 50 pesos	4345	4345
Pièce de 10 florins	691	699



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. D'UN CHAOS A L'AUTRE : « Un corset imposé au hasard », par Jean-Louis Bobin.
— LU : « La Cause arménienne », de Yves Ternon.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
— MAURITANIE : le gouvernement tente de réduire les dépenses en réorganisant l'administration.
4. PROCHE-ORIENT
— La mission de M. McFarlane à Damas.
4. DIPLOMATIE
— « Les sentinelles de la frontière d'en-haut » (II), par Jean-Pierre Clerc.
4. EUROPE
5. ASIE
— CHINE : la campagne de rectification dans le parti.
5. AMÉRIQUES
— Le voyage de M. Cheysson.

SOCIÉTÉ

6. La lutte contre la délinquance et la violence.
7. ÉDUCATION.
8. SPORTS.
— MÉDECINE : un rapport de l'O.M.S. sur les résultats d'une éventuelle mise en œuvre des armes nucléaires.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

9. Menaces sur la médecine du nouveau-né ?

RÉGIONS

10. ILE-DE-FRANCE : pourquoi donc un opéra à la Bastille ?
— Vivre au pays et parler sa langue.

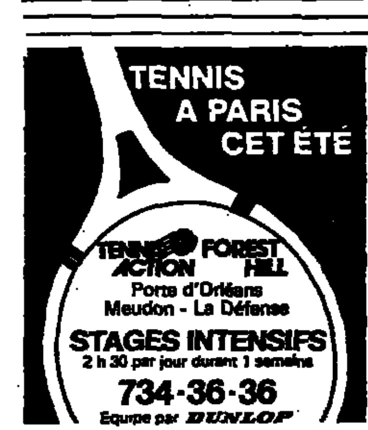
CULTURE

11. SOIRÉES : Buenos-Aires, tango.
— FESTIVALS : Avignon, fresques de l'écriture contemporaine.
— CINÉMA : *Dieu me savonne*, de Jamie Uys.
13. COMMUNICATION. — VU : « Arnhem : l'improvisation désastreuse » ; *censure* à T.F. 1 : zèle ?

ÉCONOMIE

16. IMMIGRATION.
17. LA HAUSSE DU DOLLAR.
18. ÉTRANGER.
— AFFAIRES : Philips et le téléphone.

RADIO-TÉLÉVISION (13)
INFORMATIONS « SERVICES » (14) :
Bibliographie ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (15-16) ; Carnet (8) ; Programmes des spectacles (12) ; Marchés financiers (19).





A B C D E F H

Les troubles à Sri-Lanka

Le gouvernement multiplie les arrestations parmi les militants de gauche

Le gouvernement de Sri-Lanka a confirmé, lundi 1er août, qu'une vaste rafle de militants de gauche soupçonnés de « *comploter* » contre le régime était en cours, au moment même où un quotidien gouvernemental appelait le pouvoir à rompre ses relations diplomatiques avec les pays socialistes. Selon une source autorisée, environ trente-cinq membres des trois partis marxistes interdits samedi (*le Monde* du 2 août) ont été arrêtés, dans la nuit de dimanche à lundi, à Colombo. Les militants du Front de libération du peuple (J.V.P.) seraient passés dans la clandestinité, a-t-on appris de même source.

Dans un éditorial publié lundi, le *Sun*, quotidien gouvernemental de Colombo, réclame la fermeture des ambassades des pays « *situés derrière le rideau de fer (...), en particulier l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est* ».

La thèse du « *complot ourdi à l'étranger* » est « *vraisemblable* », a déclaré, lundi, un ambassadeur occidental. Selon ce diplomate, qui a demandé à conserver l'anonymat, les destructions d'usines, de magasins et de maisons au cours des émeutes raciales qui ont fait officiellement plus de deux cents morts étaient « *orchestrées* ».

Selon les autorités, le calme était revenu, dimanche, dans le pays, en dépit d'incidents à l'intérieur de l'île, où sont situées les plantations de thé cinghalaises dans lesquelles travaillent des ouvriers agricoles tamouls. Le couvre-feu, en vigueur toute la journée, dimanche, à Sri-Lanka, a été levé pour quelques heures, lundi matin, afin de permettre à la population de se ravitailler. De très longues queues, composées essentiellement d'hommes, se sont formées dès l'aube devant les magasins d'alimentation qui pratiquent tous le rationnement. Les prix de denrées comme les noix de coco ou les œufs ont quadruplé dans certains marchés de la capitale. L'approvisionnement en produits alimentaires de base est suffisant, bien que son acheminement en ville soit encore difficile, a indiqué, lundi, un porte-parole officiel.

A Colombo, où tous les journalistes sont confinés « *pour raisons de sécurité* », les habitants s'efforcent d'obtenir des nouvelles de leurs proches vivant à l'intérieur du pays.

Environ cinquante mille Tamouls sont désormais réfugiés dans quelque quatorze camps provisoires établis par les autorités et où d'importantes mesures de sécurité ont été prises. Deux cargos ont quitté Colombo pour en évacuer plusieurs centaines sur Jaffna, principale ville Tamoule située au nord de l'île. Quatre cargos sri-lankais viennent d'être réquisitionnés pour poursuivre cette opération à laquelle doit également participer un navire envoyé par l'Inde, indique-t-on de source diplomatique occidentale.

Le gouvernement a, d'autre part, renforcé la censure imposée à la presse nationale et internationale, en interdisant la diffusion de « *toute information susceptible d'encourager les personnes à se mutiner, à participer à des émeutes ou à des désordres civils.* » Un silence total a notamment été ordonné par le ministère de la défense sur tous les incidents et sur la situation des réfugiés tamouls.

Des touristes affamés

Environ deux mille touristes occidentaux, enfermés dans les hotels de Ceylan par le couvre-feu, cherchent pour la plupart à embarquer dans le premier avion, aidés en cela par leur ambassade. Celle de la R.F.A. a été la plus rapide à réagir en faisant venir trois avions long-courriers à Colombo, qui ont évacué une bonne partie des mille touristes Ouest-Allemands se trouvant dans l'île.

Les autres ambassades, Britannique et Française notamment, recommandent à leurs ressortissants de se regrouper à Colombo et dans les sites touristiques environnants où ils sont recensés avant d'emprunter les lignes régulières à destination de l'Europe, qui continuent de fonctionner normalement.

« *Les étrangers n'ont jamais été menacés au cours des journées d'émeutes* », explique l'ambassadeur de France, M. Francis Toussaint, qui a mis tous ses collaborateurs au service des Français en difficulté, six cents environ. « *Ceux qui arrivent à Colombo,* ajoute-t-il, *sont parfois secoués. Ils n'ont rien mangé depuis quarante-huit heures parce qu'en raison du couvre-feu, tous les restaurants et magasins étaient fermés. Ils ont également des problèmes d'argent, car les banques ne sont toujours pas rouvertes* » et les grands hôtels manquent de liquidités. Pour résoudre ces difficultés, l'ambassade de France a reçu de Paris des rations de l'armée qu'elle distribue aux vacanciers affamés. Elle met également son téléphone à la disposition des familles pour faire envoyer des mandats postaux à Colombo.

A l'aéroport, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, règne un aimable désordre. On dort dans la grande salle d'attente du premier étage et on prend d'assaut, dès leur ouverture, les comptoirs des compagnies aériennes. — (*A.F.P.*)

DEUX CENTS TAMOULS ONT MANIFESTÉ A PARIS

Deux cents jeunes Tamouls ont manifesté à Paris, du carrefour de la Muette à l'ambassade de l'Inde, mardi 2 août dans la matinée, afin de réclamer l'intervention de l'armée indienne à Sri-Lanka. Dans les rues désertes du seizième arrondissement, ils ont réclamé la libération de la province du nord de Sri-Lanka où les Tamouls sont majoritaires. « *Pays humains du monde entier, aidez les réfugiés tamouls* », pouvait-on lire sur les pancartes brandies par les femmes, peu nombreuses, en tête du cortège. Les autres slogans étaient plus « musclés » : « *Chacals ! plus d'assassinats !* », « *Jayewardene, dictateur !* »

Le Front de libération tamoule, qui regroupe des Tamouls d'Inde et de Sri-Lanka, était à l'origine de cette manifestation.

LES TROUBLES A L'INTÉRIEUR DE L'ILE

« Nous avons eu très peur... »

De notre envoyé spécial

Colombo. — Pierre et Evelyne, qui habitent Cachan, dans la banlieue parisienne, se trouvaient depuis deux semaines à Sri-Lanka lorsque ont éclaté les troubles. Ils voulaient assister au Festival de Kataragama, dans le sud de l'île, pèlerinage dédié à un dieu hindou et qui, chaque année, est suivi par des milliers de Cinghalais. Un festival exemplaire quant à la cohabitation des Cinghalais, plutôt spectateurs en la circonstance, et des Tamouls, principaux acteurs des impressionnantes mortifications qui caractérisent ces cérémonies. D'ailleurs, le festival devait se terminer dimanche 24 juillet sans qu'on ait eu à déplorer le moindre incident.

Les deux touristes racontent que, au cours d'un trajet de 150 km à l'intérieur, parcouru en huit heures en autobus, ils ont souvent été arrêtés par l'armée, qui fouillait les bagages, et par des groupes de Cinghalais visiblement très excités, souvent éméchés et manifestement à la recherche de Tamouls. Çà et là, au cœur des plantations de thé, flambaient les modestes cabutes des « Tamouls indiens » (ceux qui sont venus du sud de l'Inde au dix-neuvième et au vingtième siècle), qui, après avoir travaillé dans les plantations, se sont mis à leur compte et se consacrent aux cultures maraîchères.

A Nuwara, dans la nuit de vendredi à samedi, ils ont assisté à l'incendie d'une église adventiste toute proche, qui, apprendront-ils plus tard, était fréquentée par des Tamouls. « *Nous étions seuls, nous avons eu très peur* », disent-ils.

Pierre et Evelyne insistent néanmoins sur le fait que seuls les bâtiments et les biens matériels des Tamouls étaient visés. « *On s'arrangeait pour faire fuir les occupants des maisons. Par exemple, en les bombardant avec des pierres dans l'après-midi. Le soir, elles étaient ravagées par les flammes.* » « *Samedi,* poursuivent-ils, *nous avons demandé si des troubles étaient prévisibles et on nous a indiqué avec précision les maisons qui devaient être effectivement incendiées le soir même.* »

Dans l'après-midi apparaissaient les premiers convois de jeeps et de camions militaires transportant des Tamouls, qui se refugiaient dans le cinéma local protégés par des policiers armés.

Lundi matin, Pierre et Evelyne décident de regagner Colombo. Ils s'aventurent alors dans le centre de Nuwara où ils découvrent l'ampleur des dégâts. Sur la route de Kandy, leur minibus croisait à plusieurs reprises des groupes de Tamouls emmitouflés dans des couvertures qui, profitant de la levée temporaire du couvre-feu, descendaient des collines où ils s'étaient réfugiés. L'un d'eux, affirment-ils, était armé !

L'espace d'un instant, la vie reprenait son cours normal. Les cueilleuses de thé se remettaient à l'ouvrage. D'une manière générale, les plantations paraissaient calmes, les usines intactes, ainsi que, à quelques exceptions près, les baraquements aux allures de corons où sont logés les Tamouls employés dans les plantations. Il ressort de ce témoignage que la vague de violence, après avoir déferlé sur la capitale, a aussi, en dépit des démentis officiels, largement balayé l'intérieur du pays.

P.F.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Barrot*, secrétaire général du C.D.S., *estime dans un* communiqué que « *pendant ces vacances d'été le régime s'emploie à perdre le peu de crédibilité qui lui restait* ». A propos de l'entretien de M. Pierre Mauroy avec *le Quotidien de Paris* daté du 1er août, il affirme : « *Le premier ministre se livre à des exercices d'autosatisfaction qui ne peuvent tromper personne en raison même de leur excès.* »

M. Barrot s'interroge aussi sur « *le silence persistant* » de M. Mitterrand devant les « *attaques* » de M. Marchais : « *Comment le président de la République peut-il accepter... de se voir sommé par le chef du parti communiste français de geler notre force de frappe, qui est pourtant la garantie même de notre indépendance ?* » « *En ces temps difficiles qui pourra encore faire confiance à un si piteux équipage ?* », conclut M. Jacques Barrot.

● *La « tentative d'enlèvement d'un diplomate français »* par des terroristes arméniens le dimanche *31 juillet à Téhéran* (*le Monde du 2 août*) semble avoir eu pour cible, en fait, à la suite d'une méprise, un de ses collègues italiens. On confirme, en effet, à l'ambassade d'Italie que M. Renato Reggiani a fait l'objet d'une tentative d'enlèvement, au moment où il quittait en voiture son domicile situé au nord de la ville. *Le diplomate* a été abordé par quatre hommes en civil qui se sont présentés comme des policiers et lui ont demandé de les suivre. Devant son refus, ils ont essayé, sans succès, de le faire sortir de force de sa voiture en le menaçant avec des pistolets, alors que l'épouse du diplomate parvenait à se réfugier dans la maison.

Peu après, le bureau de l'Agence France-Presse à Téhéran recevait un coup de téléphone anonyme au nom de l'organisation arménienne « Orly » revendiquant la tentative d'enlèvement d'un « *diplomate français* ». (*A.F.P.*).

● *Le ministre australien des affaires étrangères*, M. Bill Hayden, a réitéré, lundi 1er août, le soutien de son pays à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement australien réagit ainsi pour la première fois à la table ronde sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie qui s'est déroulée, en présence de toutes les parties, sur l'initiative du secrétaire d'État chargé des territoires d'outre-mer, M. Georges Lemoine, du 8 au 12 juillet, près de Paris.

Pour M. Hayden : « *Ces discussions ont servi à montrer la détermination du gouvernement français à promouvoir le dialogue sur l'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie* ». « *Le gouvernement australien est pleinement conscient de la complexité de la situation héritée en Nouvelle-Calédonie par le gouvernement socialiste français* ».

Cette table ronde a permis de lancer les discussions sur un nouveau statut d'« autonomie interne » pour ce territoire d'outre-mer.

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1983 a été tiré à 440 154 exemplaires

Le conflit du Golfe

LE PRÉSIDENT IRAKIEN S'EST RENDU POUR LA TROISIÈME FOIS SUR LE FRONT EN DIX JOURS.

Le président irakien Saddam Hussein a visité lundi 1er août le secteur central du front où une nouvelle attaque iranienne avait été repoussée le même jour à l'aube, selon l'agence de presse irakienne INA. L'agence précise que le président, accompagné de son ministre de la défense, M. Adnan Kheirallah, a inspecté la zone défendue par le second corps d'armée à quelque 160 kilomètres à l'est de Bagdad.

Il s'agit de la troisième inspection du chef de l'État sur le front en dix jours. Il s'était rendu précédemment dans les montagnes kurdes, à 400 kilomètres au nord, où l'Iran avait lancé une offensive d'envergure le 23 juillet.

L'armée irakienne a mis en échec une nouvelle attaque iranienne lancée lundi à l'aube contre la ville irakienne de Zarbatiyeh (150 kilomètres à l'est de Bagdad, face à la ville irakienne de Mahran), a affirmé le même jour un communiqué militaire irakien. Cette attaque iranienne contre la ville de Zarbatiyeh est la troisième dans le secteur central du front à être mise en échec depuis vendredi 29 juillet, selon Bagdad, qui affirme dans ce communiqué que 5 324 soldats iraniens ont été tués samedi 30 juillet dans cette région. Cependant à Téhéran on laisse entendre que les « *combattants de l'Islam* » n'ont pas actuellement pour objectif de marcher sur Zarbatiyeh (contrairement à ce qu'affirme Bagdad). C'est une « *ruse de propagande* » de l'Irak, selon l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Parlement islamique. — (*Reuter, A.F.P.*)

L'ARMÉE ISRAÉLIENNE OCCUPE UNE CASERNE DES MILICES CHRÉTIENNES DANS LE SUD-LIBAN

L'armée israélienne a fait évacuer, mardi matin 2 août, une caserne des « *forces libanaises* » (*milices chrétiennes*) *située à l'est de* Saïda (Sidon), dans le Sud-Liban, a annoncé le porte-parole de l'armée à Tel-Aviv. Le communiqué n'a pas fait état d'incidents au cours de cette opération et n'a pas indiqué si les forces chrétiennes avaient résisté à leur expulsion.

A Beyrouth, un porte-parole des « *forces libanaises* » a démenti cette information, affirmant que les troupes israéliennes encerclaient toujours la caserne en début de matinée et n'y avaient pas pénétré. « *S'ils sont déterminés à le faire, ils devront le faire de force, les « F.L. » étant résolues à ne pas sortir* », a-t-il ajouté.

L'armée israélienne avait sommé jeudi dernier 28 juillet, les « *forces libanaises* » d'évacuer cette caserne, justifiant cette décision par l'« *infraction commise par ces milices à la procédure de coordination avec le commandement israélien* ».

Réuni par l'O.M.S.

UN GROUPE D'EXPERTS SE FÉLICITE DE L'EFFICACITÉ DES VACCINS CONTRE L'HÉPATITE B.

Les vaccins contre l'hépatite B se sont révélés efficaces et « *n'ont pas été associés à la transmission de maladies ou à d'autres effets secondaires graves* ». Telle est l'une des principales conclusions des travaux d'un groupe consultatif de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) qui vient de se réunir à Genève.

Les experts, parmi lesquels figuraient notamment deux Américains (les docteurs J. Meynard et J.-L. Melnick) *et un Français* (le professeur M. Barme, de l'Institut Pasteur à Paris), ont rappelé que l'hépatite B pose un problème particulièrement grave de santé publique puisque l'on compte, dans le monde, plus de 200 millions de « porteurs chroniques » du virus, exposés à terme à une affection chronique du foie et à un éventuel processus de cancérisation. La vaccination présente, par conséquent, un avantage inestimable, ont-ils ajouté.

A propos de l'éventualité d'une transmission du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) par ces *vaccins — qui sont fabriqués à partir* de plasma humain, — le groupe d'experts a estimé qu'aucun cas de transmission par ce biais n'avait été constaté à ce jour. Ils ajoutent qu'il est « *cependant essentiel que les plus grandes précautions entourent le choix des donneurs de plasma et la purification des éléments actifs du vaccin* ».







